

30 idées pour réveiller la gauche

Libé

ENQUÊTE

La gauche
européenne
cherche sa voix

SONDAGE

Une identité
chamboulée

DÉBAT

Quelle
rénovation ?

Le devoir d'inventer

par Jean-Michel Thénard

Le nombrilisme, dernier avatar du socialisme à la française? Le risque est grand qu'à l'issue du congrès du PS de la mi-novembre les Français demeurent convaincus que le premier parti de la gauche n'est «*tourné que vers lui-même*», ses rivalités de boutique et ses querelles de prétendants à l'investiture présidentielle. Où est ce «*projet mobilisateur et susceptible d'être mis en œuvre*» sans lequel la gauche ne peut espérer redevenir une force attractive? Il y a quelques semaines, Lionel Jospin s'inquiétait de ne pas le voir et craignait pour 2007 («*nous espérons l'alternance, mais rien n'est moins sûr*»). Convenons qu'il n'est pas le seul et que la logique qui voudrait qu'après douze ans de chiraquisme à l'Elysée le socialisme s'y réinstalle n'a aujourd'hui rien d'évident.

Le grand vide idéologique règne face à une droite qui, avec Nicolas Sarkozy, tente d'annexer un «*parler vrai*» qu'elle travestit en «*parler peuple*» et monopolise le débat pour ravir à l'opposition son rôle d'alternative. Sécurité, immigration, travail, délocalisations, privatisations, réforme fiscale et de l'Etat, sur tous ces sujets, la majorité garde le rythme et oblige la gauche à jouer en défense. Elle prétend à la fois incarner la continuité et la rupture, selon une dialectique habile d'occupation du terrain. Son obsession présidentielle la pousse paradoxalement à davantage incarner ses ambitions de personne dans des idées quand, à l'inverse, à gauche, cela conduit à l'effacement de la réflexion pour ne laisser affleurer que les ambitions. Comme quoi si la présidentielle vampirise bien la vie politique française, il ne faut pas y chercher la cause première de la panne intellectuelle des socialistes. La supprimerait-on que mille idées ne fleuriraient pas sur le champ de ce côté-là.

Parce que le monde a changé, la gauche aujourd'hui est en mal de vision pour changer le monde. Parce que la vie de beaucoup s'est précarisée, elle n'arrive plus à convaincre qu'elle peut changer la vie. La mondialisation a tout emporté, les vieilles lunes et quelques plus récentes. Les réformistes sont les plus touchés par la vague parce qu'ils sont soumis à la cohérence entre promesses et actions, à l'inverse de la gauche radicale qui ne se nourrit que de l'échec des premiers.

L'Europe perçue comme une menace

Parce qu'ils ont gouverné quinze ans ces vingt-quatre dernières années sans parvenir à freiner le chômage de masse, sauf pendant la parenthèse Jospin, parce qu'ils ont beaucoup rusé pour éviter d'assumer leur politique d'accompagnement de la mondialisation, les socialistes se sont coupés de l'électorat populaire. Plus les leviers de la transformation sociale quittent le champ de l'Etat-nation, plus la gauche de gouvernement mesure la difficulté – dans

une puissance moyenne comme la France – de faire cavalier seul, plus elle devient dépendante d'un nouvel internationalisme qui n'arrive pas à se trouver, même au niveau de la seule Union européenne. Le PS a payé en 1981 pour savoir qu'on ne construit pas le socialisme dans un seul pays. Le choix réaffirmé de l'Europe en 1983 a été sa nouvelle ligne Maginot. Celle-ci vient à son tour de céder. En s'élargissant aux ex-pays communistes, l'Union n'apparaît plus comme un espace protecteur où se bâtirait une sorte de social-démocratie à la française en plus grand, mais comme une menace qui a laissé entrer en son sein le dumping social et croître en son centre bruxellois une machine à libéraliser tous azimuts. Vécue comme le moteur de la dislocation des

Etats-providence plus que comme son fortifiant, l'Europe désormais inquiète plus qu'elle ne sécurise. Y compris, comme on l'a vu le 29 mai, la masse militante de gauche qui, avec les fonctionnaires, travaille dans des secteurs protégés de la mondialisation. Née d'une insécurité professionnelle qui, avec 10 % de la population active au chômage, a gangrené toute la société en trente ans, l'insécurité sociale triomphe. Elle aboutit aujourd'hui à l'émergence d'une gauche sociale-chauvine qui vient renforcer une aile radicale plus préoccupée de trouver refuge dans la défense des acquis que dans une adaptation par le haut à la mondialisation. Cela a encore accru la traditionnelle fragmentation du camp

Parce que le monde a changé, la gauche est en mal de vision pour changer le monde. Parce que la vie de beaucoup s'est précarisée, elle n'arrive plus à convaincre qu'elle peut changer la vie.

progressiste français, donc sa fragilité et son isolement en Europe. Comme le montre notre sondage, la gauche est plus «*éclatée*» que jamais; et rassembler le plus grand nombre, rôle traditionnellement dévolu au PS depuis les années 70, n'a rien d'une sinécure. Tant qu'elle restera coincée entre la tentation radicale et le renoncement social-libéral, elle se condamne à un avenir électoral bien aléatoire. Cela ne ramène pas encore à la situation des années 60 où une SFIO déconsidérée par ses compromissions sous la IV^e République et un PCF stalinien laissaient à la société civile le soin de penser la modernisation de la société

SOMMAIRE

Enquête

La gauche européenne cherche sa voix 4

30 idées pour réveiller la gauche

Travail

Sécuriser la vie professionnelle	10
Etablir un revenu d'existence	12
Harmoniser les salaires européens	13
Associer les salariés à la gestion des entreprises	14
Réaménager les temps de vie	14
Repenser la place des seniors dans la société	16
Révolutionner la fonction publique	17
Créer des fonds de pension gérés par les syndicats	18

Marche du monde

Instaurer une autre croissance	20
Interdire les stock-options	20
Favoriser les coopératives numériques	22
Abroger les subventions à l'exportation	23
Fixer un prix garanti aux producteurs	24
Soutenir la recherche pharmaceutique pour les pays du Sud	24
Traquer les logements énergivores	26
Sanctuariser l'eau	28

Solidarités

Revaloriser l'impôt	30
Réaffecter les droits de succession	31
Augmenter la TVA contre les délocalisations	32
Gonfler les droits d'entrée à la fac	33
Payer les transports selon ses moyens	34

Société

Bâtir une vraie mixité dans l'habitat	36
Rendre opposable le droit au logement	37
Forfaitiser les médecins	38
Garantir le droit à l'aller-retour aux migrants	39
Imposer le numerus clausus aux prisons	40
Stimuler la création artistique à l'école	42
Permettre l'adoption aux homosexuels	43
Impliquer les citoyens dans l'élaboration des lois	44
Ouvrir la porte des labos aux associations	44

Sondage

Une identité chamboulée	46
Les cinq familles de la gauche	49

Débat

Quel avenir pour la gauche?	50
-----------------------------------	----

française. Mais la nécessité de renouveler les idées pour trouver les outils et les moyens de peser sur le cours du monde est aussi impérieuse qu'il y a quarante ans. D'aucuns devant ce chantier vertigineux ont fait le choix du simplisme: suivre le «peuple» sur la base de ce qu'on devine de lui à travers les sondages. Ce socialisme sondagier pourrait se révéler pire que le mal s'il doit conduire à un nouvel hiatus entre promesses pour conquérir le pouvoir et réalité de l'exercice du pouvoir. Pour répondre aux aspirations populaires, sans doute vaut-il mieux réfléchir aux moyens de soulager ses maux, de financer le social. Cela suppose en préalable une réflexion sur les leviers d'action pour mettre sous contrôle un pouvoir financier qui fait tourner la planète sans rationalité autre que le profit à court terme. Les altermondialistes peuvent y aider. L'urgence surtout est de trouver remède à cette insécurité sociale qui met le feu aux banlieues, qui est à la base de la crise de confiance généralisée dans le «système», les élites, les institutions, l'engagement politique. La gauche a une piste sur laquelle ses diverses familles peuvent se retrouver: la sécurisation des parcours professionnels. Distinguer entre la sécurité du salarié et celle de son emploi devrait être la grande cause de la fin de la décennie, celle à même de fournir l'ébauche d'un nouveau modèle social progressiste. Mais, au-delà de ce compromis historique entre flexibilité et sécurité, pour recrédibiliser son idéal d'égalité des chances, la gauche doit se réinventer bien plus largement.

Se pencher sur les tabous

Oser redevenir iconoclaste, dérangeante, utopiste, rendre du lustre à l'idée de mouvement et du mouvement à l'idée de réforme, convaincre que, si l'individualisme est le nouvel ordre contemporain, le combat pour changer la vie demeure, telle doit être son ambition. Pour y parvenir, il lui faut se pencher sur les tabous qui la corsetent, regarder ce qui se fait à l'étranger, encourager la discussion sous toutes les formes permises aujourd'hui par la révolution numérique. L'homme de gauche est revenu de tout, mais s'il a perdu la religion du dogme et du parti, appris le pragmatisme et parfois le cynisme, il a gardé le goût des idées. *Libération* a choisi d'en retenir trente, pour certaines abouties, pour d'autres encore à l'état d'ébauche, qui valent d'être débattues pour leur valeur régénérante. Une liste bâtie à partir des expériences en œuvre chez nos voisins, des réflexions en cours dans nombre de think-tanks, dans les associations ou les formations politiques. Un choix arbitraire où tout est à discuter mais rien à prendre ou à laisser. Qui ne prétend ni définir un projet ni répondre à une cohérence programmatique mais revendique juste l'envie civique de réveiller la gauche. Pour qu'elle en finisse avec son nombrilisme qui désespère Billancourt et bien au-delà. ◀



11, rue Béanger
75154 Paris Cedex 03

Directeur de la publication
Serge July

Directeur de la rédaction
Antoine de Gaudemar

Directeur général
Louis Dreyfus

Directeur commercial
Bertrand Houlié

Supplément «30 idées pour réveiller la gauche»

Rédaction en chef
Jean-Michel Thénard

avec
Renaud Dély
Nathalie Dubois

Direction artistique
Thierry Verret

Illustrations
Sardon

Edition photo
Mina Rouabah

Edition
Sébastien Drique
Cyril Petit
Marion Thibaut
Arnaud Vaulerin

Correction
Raymonde Auribault

Infographie
Philippe Marchesseau
François Prosper

Préresse
Christophe Boulard

Fabrication
Graciela Rodriguez

Impression:
CIPP (Saint-Denis)

Commission paritaire
CPPP: C80064
ISSN 0335-1793
CCP 2240185 Paris W.

La gauche européenne cherche sa VOIX

En panne ou en proie au doute, elle aspire à se refonder et à se doter de nouveaux moyens d'action. De collectifs en fondations, d'ateliers en colloques, les initiatives se multiplient et les contributions s'allongent, mais, déchirés entre libéralisme et radicalité, les partis hésitent sur la marche à suivre.

A Bruxelles, le joli square de la place Ambiorix somnole au pied des buildings du quartier Schuman, le siège des institutions de l'Union européenne. Au rez-de-chaussée d'une maison bourgeoise à l'ancienne – pièces en enfilade, bow-windows, jardin de ville – Philippe Van Parijs réfléchit à haute voix: «*Si on compare la gauche européenne d'aujourd'hui et celle du XIX^e siècle, on voit qu'on aurait besoin de quelqu'un qui, comme Marx à l'époque, fasse une synthèse historique et fixe un horizon, en faisant appel à toutes les sciences et en y ajoutant un souci éthique.*» Puis, en souriant, il relève une coïncidence inattendue: «*Marx, justement... En 1845, il est ve-*

nu s'installer tout près d'ici. Il a habité au 3, rue de l'Alliance, avec sa femme. Engels était au 5, avec sa fiancée. C'est là qu'ils ont écrit l'Idéologie allemande.» Ses cheveux mi-longs à part, Philippe Van Parijs, 54 ans, professeur à l'université catholique de Louvain-la-Neuve, près de Bruxelles, n'a rien d'un révolutionnaire. Père de quatre enfants dont la dernière vient de partir pour une ONG dans le sud de l'Inde, il pourrait résumer à lui tout seul la gauche européenne, ses affres, ses doutes, sa foi en l'homme. «*L'objectif de la gauche ne doit pas être l'égalité des vies mais l'égalité des chances. Le capitalisme est une force motrice puissante qu'il faut harnacher pour que chacun monte dans le chariot et dispose des moyens réels de faire ce qu'il entend de sa vie*», énonce-t-il doucement. Formé à Oxford, ex du Parti écologiste belge, il se situe «*à la gauche de la gauche de gouvernement*» mais collabore avec Policy Network, le think-tank de Tony Blair, et donne des conférences devant José Luis Rodríguez Zapatero, le chef du gouvernement espagnol, devant le PS français, au Forum social de Porto Alegre, chez les socialistes francophones, les Flamands, Attac Belgique... Des invitations en rafale

qui traduisent un profond désarroi. «*Comme universitaire, on est d'autant plus demandé qu'on donne l'impression d'avoir des propositions construites, et surtout faisables.*»

La tentation de la Troisième Voie à la Blair

La gauche européenne est malade, mais elle se soigne. Enfin, elle essaie. Elle cherche l'idée géniale, le remède au mal mystérieux qui la ronge. Le début de millénaire l'a assommée: défaite de la gauche italienne en 2001 devant Silvio Berlusconi, victoire de la droite au Danemark la même année, échec de Lionel Jospin devant Chirac en 2002, dérive atlantiste de Tony Blair et, il y a quelques semaines, recul du SPD allemand... Plus grave, la vénérable maison sociale-démocrate est menacée de division. En Allemagne, l'apparition du WASG (1) d'Oskar Lafontaine, l'ancien ministre des Finances de Gerhard Schröder, rallié aux néocommunistes du Linkspartei, a donné de la consistance au scénario d'un éclatement. En France et aux Pays-Bas, la **Suite page 7**



29 mai 2005

A Paris, les partisans du non se retrouvent place de la Bastille, au soir du référendum sur le projet de Constitution européenne qui a déchiré la gauche. Six mois plus tard, la division demeure dans le camp socialiste.



BRUNO CHARROY

Philippe Van Parijs, à son domicile bruxellois. Ancien membre du parti écologiste belge et professeur d'université, il prône l'adaptation au capitalisme. *«Je suis d'accord avec l'extrême gauche quand elle dit qu'il ne faut pas laisser le désirable être bridé par le faisable. Car le désirable contribue à façonner le faisable.»*



GUILLAUME HERBAUT, L'ŒIL PUBLIC

**21 avril
2002**

Au premier tour de la présidentielle, Lionel Jospin (PS) est en troisième position derrière Jacques Chirac (UMP) et Jean-Marie Le Pen (FN). Le Premier ministre sortant a notamment souffert du nombre record de candidatures à gauche.

Suite de la page 4 Constitution européenne a décliné la famille socialiste (pas le parti, mais l'électorat du PvdA, social-démocrate). A dix-huit mois de l'échéance présidentielle, le PS français ne sait toujours pas si sa vocation est d'adapter le pays au nouveau capitalisme ou de s'allier avec le PCF et l'extrême gauche pour le combattre. «*Comme Blair, je crois qu'il est important de regarder la réalité, notamment parce que les intérêts de tous les opprimés ne convergent pas*, affirme Philippe Van Parijs. *Mais je suis d'accord avec l'extrême gauche quand elle dit qu'il ne faut pas laisser le désirable être bridé par le faisable. Car le désirable contribue à façonner le faisable.*» Entre faisable et désirable, le New Labour de Tony Blair a choisi depuis longtemps sa réponse. Même si la réalité britannique est plus nuancée (lire ci-contre), la Troisième Voie gagne du terrain en Europe. A commencer par l'Allemagne, épicentre de la social-démocratie classique, où Tobias Dürri, 40 ans, politologue et membre du SPD, a fondé il y a six ans la revue *Berliner Republik* pour alimenter la réflexion d'une nouvelle génération de députés sociaux-démocrates «*qui venaient d'entrer au Bundestag et n'avaient pas envie de s'inscrire dans les courants traditionnels du SPD*». Convaincu que les ouvriers ne forment plus le gros du bataillon du SPD, Dürri estime que, au lieu de continuer à subventionner le charbon dans la Ruhr, il convient d'investir de nouveaux secteurs de recherche et d'activités, davantage porteurs d'avenir. «*Le clivage droite-gauche n'a plus de sens aujourd'hui, juge-t-il. Il y a les modernistes et il y a les autres, c'est tout.*»

Deux gauches françaises irréconciliables

La quête de renouvellement de Tobias Dürri l'a amené aux travaux du Danois Gosta Epsing-Andersen, autre figure incontournable des colloques de la gauche européenne et théoricien des inégalités «*cognitives*». En gros: ce que l'on apprend dans la petite enfance détermine le destin d'un individu et il convient donc d'investir massivement dans la petite enfance par des crèches et des maternités. Un exemple qui suffit à mesurer le poids des spécificités nationales: dans une Allemagne où les mères qui travaillent sont l'exception, l'idée d'un service public à la petite enfance peut former un grand dessein; mais en France, il sera difficile d'en faire une nouvelle frontière. De la même façon, les propos de la fondation Italianieuropei, créée en 1998 par deux anciens Premiers ministres italiens, Massimo D'Alema et Giuliano Amato, sonnent drôlement aux oreilles françaises quand elle se propose de réconcilier «*la gauche et l'entreprise*». Nichée au cœur de la Rome historique, ouvertement blairiste, elle entend faire contrepoids aux mouvements altermondialistes et aux communistes, toujours influents en Italie.

En France, la querelle de deux gauches irréconciliables est beaucoup plus vivace, effet d'une tradition révolutionnaire dont les succès de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) révèlent la persistance. A la rentrée, le thème a été repris simultanément par Olivier Besancenot, le porte-parole de la LCR, et par Denis Olivennes, le très social-libéral PDG de la Fnac. Comme si chacun était pressé de divorcer de l'autre. Néanmoins, des voix s'élèvent pour récuser une logique jugée «*suicidaire*». Pour Thierry Pech, le secrétaire général de la République des idées, «*l'extrême gauche n'a d'influence sur la gauche de gouvernement que parce que celle-ci a perdu sa capacité de critique sociale, d'analyse des dysfonctionnements du capitalisme*». De même, Alain Bergounioux, chargé du travail prospectif à la direction du PS, ne veut pas perdre «*l'espoir d'unifier la gauche. Faisons un programme et cessons de nous interroger sur nos identités*». C'est pour dépasser ce faux dilemme que, dans la mouvance socialiste comme dans la gauche radicale, tout le monde est aujourd'hui conscient qu'il y a urgence à renouveler le corps de doctrine. «*On sent une grande demande des politiques*», note l'économiste Eric Maurin, très sollicité depuis la publication de son *Nouveau Ghetto français* (lire page 36). La fondation Copernic, qui rassemble des associatifs et des

universitaires, vient de s'atteler, avec la LCR et le PCF, à l'élaboration d'un programme de la gauche radicale pour 2007. Le collectif Voter Y (lire page 9), qui mêle des anciens du PSU et du PCF et une nouvelle génération issue du mouvement des chercheurs et des intermittents, voudrait ainsi définir des propositions à soumettre aux candidats de gauche. Moins programmatique, la République des idées, mi-club de réflexion, mi-maison d'édition, publie à rythme soutenu des études sur les nouvelles facettes du capitalisme. En soi, l'itinéraire de son président, Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France, est un indicateur de l'air du temps. Au début des années 80, il avait publié *la Fin de l'Etat-providence* et lancé la fondation Saint-Simon, destinée à rapprocher les élites de centre gauche et de centre droit. Vingt ans plus tard, son ambition est de refonder une «*nouvelle critique sociale*».

Le travail au centre du débat

D'ores et déjà, à Paris et en Europe, c'est autour de la question de l'articulation du travail et du revenu que se cristallise le débat. Philippe Van Parijs défend l'idée d'un revenu d'existence accordé à tous les ci-

toyens. Il rappelle que, dès les années 30, George Cole, titulaire de la chaire de philosophie politique à Oxford et membre du bureau politique du Labour, avait tenté de l'imposer dans le programme de son parti. A la même époque, le Néerlandais Jan Tinbergen, premier Prix Nobel d'économie, avait plaidé dans le même sens. «*Une façon capitaliste pour*

A dix-huit mois de l'échéance présidentielle, le PS français ne sait toujours pas s'il doit s'adapter au nouveau capitalisme ou s'allier avec le PCF et avec l'extrême gauche pour le combattre.

aller vers la formule de Marx: "De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins"», assure Van Parijs, qui critique les mesures de Blair visant à remettre de force au travail les chômeurs en difficulté. Inconvenient, de taille: le revenu d'existence entraine la fin du salariat classique et l'explosion de la flexibilité. Et oblige à se poser la question: la disparition de l'emploi à vie est-elle une

Suite page 9

La méthode Blair prend des airs inégalitaires

Malgré une troisième victoire électorale, la crise couve au New Labour.

Londres de notre correspondante

«**J** assiste aux conférences de Labour depuis plus de trente ans. Et je ne crois pas avoir assisté à plus étrange que celle-ci. Le parti est en

crise d'identité.» Nick Raynsford, ancien membre du gouvernement, n'appartient pas aux rangs des «*gauchos*» du Old Labour. Mais, dans son bureau de Portcullis House, l'immeuble moderne qui abrite les députés, il fait le même constat que beaucoup à propos du dernier show travailliste, en septembre dernier, à Brighton. Malgré sa troisième victoire électorale, la crise couve en profondeur au New Labour avec une bonne moitié des adhérents disparus depuis 1997 et une Troisième Voie très essoufflée. Entre les députés travaillistes soumis à la dure loi d'un parti très autoritaire et l'extrême gauche marginale, il y a «*une sorte de vide*», résume Neal Lawson, président de Compass, un «*groupe de pression de la gauche démocratique*» qui rêve d'occuper cet espace.

«**Esclaves du marché.**» La Troisième Voie de Tony Blair et d'Anthony Giddens, l'ancien directeur de la London School of Economics, c'était, en hâtif résumé, un abandon résolu des racines marxistes, une reconnaissance des vertus du capitalisme et des lois du marché, une analyse des effets de la globalisation sur une social-démocratie contrainte de penser hors des frontières nationales et une analyse des conséquences de l'individualisation, clé d'une demande de protection moins étatique, moins autoritaire et plus diverse. C'était un plaidoyer pour un accompagnement social de ce capitalisme basé sur la responsabilité individuelle et non sur une redistribution «*à l'ancienne*» des revenus. Traduite en termes concrets, la Troisième Voie a été

l'instauration d'un salaire minimum, la création des *working tax credits* (des crédits d'impôt qui sont une forme de financement des bas salaires et reposent sur la volonté d'encourager le travail), un investissement massif dans les secteurs publics, outil tout keynésien de relance économique, et un engagement de lutter contre la pauvreté par la combinaison des mesures précédentes. Mais l'inégalité profonde de la société britannique entre nantis et démunis n'a pas été réduite d'un iota. La dérégulation du marché du travail et la mise sur la touche des syndicats sont deux acquis thatcheriens qui ont été conservés. Surtout, la modernisation façon Blair troisième mandat comporte encore plus de partenariat avec le secteur privé et un pari sur la compétition comme outil de rénovation du secteur public. «*Il veut nous transformer en esclaves du marché*», argumente Neal Lawson. Ya-t-il une alternative au blairisme? Pour la trouver, des directeurs de think-tank, des protestataires du New Labour et des professeurs de sciences politiques se sont regroupés au sein de Compass. Un programme alternatif devrait être élaboré en 2006. L'idée est d'y penser «*l'esquisse d'une nouvelle citoyenneté moderne. Entre le tout-compétition et le tout-Etat bureaucratique, il y a une nouvelle troisième voie. Par exemple, pour gérer les services publics, il faut réfléchir à une sorte d'organisation mutuelle, qui ne serait pas appuyée sur le profit*».

Compass travaille aussi sur la nécessité de répondre à la mondialisation en collant au plus près du terrain et de la vie locale, sujet de réflexion de nombreux think-tanks. Le tout reste pour l'instant assez flou. Surtout lorsqu'il s'agit d'établir une frontière entre cette nouvelle gauche et les dernières pensées d'Anthony

Giddens: en juin, le penseur de la Troisième Voie a édité, avec Patrick Diamond, conseiller politique de Tony Blair, un ouvrage collectif baptisé *The New Egalitarianism*. Leur propre contribution est centrée sur l'inégalité en Grande-Bretagne. On y retrouve les classiques analyses de Giddens assorties d'une nouvelle injonction (en forme de remords?): «*Le Parti travailliste n'a pas pris d'engagement dans la poursuite d'objectifs égalitaires comparable à son investissement dans la revitalisation des services publics britanniques. Il est temps qu'il le fasse.*» Selon Giddens et Diamond, les «*vieux*» égalitaires ne comprennent pas qu'une économie dynamique est indispensable, sont obsédés par les questions de statut et de classes sociales et négligent les questions de réciprocité (pour être aidé, il faut participer).

Fers au feu. Il faudrait donc instaurer un «*nouvel égalitarisme*» en développant la formation et l'éducation et compenser l'accumulation de fortune des héritiers par une taxe plus globale sur le transfert de capital au cours de la vie. Giddens ne développe pas davantage sa proposition, mais elle découle directement de la question de l'égalité des chances au départ. Tony Blair a d'autres fers au feu. L'un des chantiers annoncés est la réforme de l'*incapacity benefit*, l'allocation versée à trois millions de personnes qui sont hors du marché du travail pour raison de santé ou de handicap. Cette réforme permettra de vérifier si les idées de responsabilité préchées par Giddens, et reprises par Blair, sont fondées sur une sincère volonté d'*inclusion sociale*» ou sur la plus triviale et violente nécessité néolibérale de remettre tout le monde au travail. ◆

ARMELLE THORAVAL

12-13 juin 2004

En Italie, les élections européennes ont vu s'affronter Silvio Berlusconi (Forza Italia) et une coalition de centre gauche (l'Olivier) pilotée à distance par Romano Prodi, toujours président de la Commission à Bruxelles. Les deux hommes se retrouveront le 9 avril prochain lors des législatives.



MAX ROSSI/REUTERS

18 septembre 2005

L'Allemand Oskar Lafontaine en campagne. Le 17 juillet, l'ancien leader du SPD a fondé le WASG pour s'unir aux néocomunistes du Linkspartei. Ils ont remporté 8,4 % des voix aux législatives de septembre.



RALPH ORLOWSKI/GETTY IMAGES

Suite de la page 7 libération ou une nouvelle aliénation? L'interrogation est vertigineuse. Début octobre, l'un des ateliers du collectif Voter Y s'y est directement confronté. Il s'agissait de savoir si le droit à la flexibilité revendiquée par les intermittents du spectacle était compatible avec l'exigence d'un statut demandé par les chercheurs. Un intervenant,

béner l'homme du processus de production, estime Albena Azmanova, une jeune chercheuse bulgare installée à Bruxelles. *Moi, mon travail est hyperflexible, et j'en suis très heureuse. Evidemment, ce n'est pas le cas de la flexibilité subie. Mais alors, le défi est de faire en sorte qu'elle devienne volontaire.* Un moyen pourrait être la création d'une sécurité sociale professionnelle inspirée de l'exemple danois, où les salariés licenciés bénéficient de quatre années d'indemnisation à 100%. Sur tous ces points, si le débat existe, les incertitudes demeurent.

Après le travail, demeure la question du capital. C'est-à-dire d'abord du financement de nouvelles mesures par des ponctions fiscales. Olivier Ferrand, délégué général de A gauche en Europe, souligne que le taux des prélèvements obligatoires en France est inférieur à celui des pays scandinaves, ce qui laisse une marge de manœuvre. Et Philippe Van Parijs juge qu'il est «légitime de taxer les revenus jusqu'au maximum faisable». Ancien secrétaire national du syndicat SUD et compagnon de route de la LCR, Christophe Aguiton ouvre une autre piste, celle de la propriété intellectuelle qui, dans une économie de la connaissance, devient une source majeure de profits et donc d'inégalités. «Pour contrer le modèle du profit, il faut avancer que certaines informations sont des biens communs appelés, comme l'air ou l'eau, à être gratuits d'une façon ou d'une autre», explique-t-il dans un café branché du XI^e arrondissement, au cœur du Paris «bobos». Et fournit plusieurs exemples: les brevets de logiciels, les droits artistiques ou encore les travaux publiés dans les revues scientifiques. Là encore, Philippe Van Parijs approuve: «Il faut lutter contre les propriétés intellectuelles injustifiées.»

«Le capitalisme se durcit»

«Il y a eu un débat théorique sur le libéralisme. Maintenant, il y a un bilan: le creusement des inégalités, la dégradation des services publics, etc. C'est pour quoi le débat intellectuel se déporte sur la gauche», se réjouit Yves Salesses, le président de la fondation Copernic. Pourtant, la question du niveau des profits atteints par les grands groupes, de l'organisation des marchés financiers et immobiliers, des moyens d'en contenir les excès suivant dévastateurs reste largement en jachère. Aquilino Morelle, ancien conseiller de Lionel Jospin, s'en émeut: «Le capitalisme se durcit et on voudrait que le socialisme soit de plus en plus mou!» Plus placide, Pierre Rosanvallon reconnaît que, pour l'heure, «nous n'avons pas encore suffisamment compris le nouveau cycle du capitalisme pour formuler les utopies adaptées à son dépassement». Les cycles intellectuels sont des cycles très longs. Combien de temps faudra-t-il encore attendre? «L'ambition est toujours de penser l'ordre social dans une perspective d'émancipation morale, matérielle et psychologique, veut croire Pierre Rosanvallon. Il n'y a pas beaucoup de différence entre les socialistes de 1830, le Marx de 1845, les syndicalistes de la fin du XIX^e, les mouvements des années 60 et la gauche aujourd'hui.» Marx, encore... Même Albena Azmanova, malgré son expérience du «socialisme réel», travaille à la lumière du penseur allemand: «C'est lui qui a dit que, pour l'homme, la libération consiste à s'émanciper du processus de production.» Philippe Van Parijs, lui, fait partie d'un petit groupe de philosophes et d'économistes européens et américains qui s'attachent à examiner ce qui, de Marx, reste utile pour comprendre le monde contemporain. «Nous restons fidèles à une forme d'analyse qui donne le primat à l'économie, et aussi à un certain idéal.» Entre eux, ils se sont baptisés: Non-Bullshit Marxists Group. Traduction approximative: le groupe des marxistes pas trop cons. Sacré programme, pour le coup. ◆

ÉRIC AESCHIMANN, avec ODILE BENYAHIA-KOUIDER (à Berlin) et ÉRIC JOZSEF (à Rome)

Dans la mouvance socialiste comme dans la gauche radicale, tout le monde est aujourd'hui conscient de l'urgence à renouveler le corps de la doctrine.

membre de la Coordination des intermittents et précaires, a résumé ses attentes par une question provocatrice: «Quelle précarité voulons-nous?» «Il ne faut pas oublier que, jusque dans les années 70, l'article I de la CGT se fixait comme objectif l'abolition du salariat», relève Pierre Rosanvallon. «Grâce aux nouvelles technologies, la flexibilité volontaire peut li-

«Voter Y», tête chercheuse pour 2007

Ce collectif élabore un programme avant de soumettre les candidats à des «auditions civiques».

Ça ressemble à quoi, des gens qui voudraient réinventer la gauche? Le 8 octobre dernier, une centaine de personnes se sont retrouvées dans un centre associatif au cœur de Paris. Un drôle de dédale d'escaliers, de salles et d'arrière-salles. Dans une cuisine, vingt personnes entassées débattent de la politique du logement. À côté, on parle réforme constitutionnelle. À la cave se tient l'atelier «Recherche, création, innovation»... Au total, cinq groupes thématiques, des désaccords, des vœux pieux (forcément), mais l'envie palpable de prendre à bras le corps la question qui hante le Parti socialiste autant que les Verts ou l'extrême gauche: voter à gauche, oui, mais pour quelle politique? Voter Y est un opni: un objet politique non identifié. Lancé par les *Inrockuptibles* dans la foulée de l'appel pour l'intelligence», le collectif Voter Y n'a ni statut, ni bureau, ni assemblée générale mais veut peser sur la présidentielle de 2007 en élaborant une plate-forme programmatique et en soumettant les candidats de la gauche au crible d'«auditions civiques». Pas de ligne directrice ici: les nonistes travaillent avec des ouistes, un ancien rocardien (Patrick Viveret) avec un ex du PCF (Gilbert Wasserman) et un compagnon de route de la LCR (Christophe Aguiton), les militants blanchis sous le harnais se frottent à la nouvelle génération venue de Sauvons la recherche, de la Coordination des intermittents et précaires, de la Convention pour la VI^e République. L'ébullition reste raisonnable: on ne vient pas refaire le monde mais faire vivre un «espace d'élaboration des

désaccords». Signe des temps, à l'heure de la réunion plénière, la parole est d'abord donnée à l'atelier «Constitution». Qui fait connaître sa préférence pour un régime «primoministériel» mais n'a pas trouvé d'accord sur le mode de scrutin, proportionnel ou majoritaire. L'atelier «Revenu, travail, inégalités» a décelé un certain nombre de tensions: faut-il préférer les créations d'emplois ou le revenu d'existence? La croissance ou la décroissance? Le marchand ou le non-marchand? «Quel type d'emplois voulons-nous? Stables ou précaires?», interroge l'atelier «Recherche, création». Faut-il suivre la CGT qui dit: «Des HLM pour tous» ou Droit au logement qui voudrait baisser le plafond maximum de revenus pour les locataires de logements sociaux? Globalement, les questions l'emportent sur les réponses, et si elles devaient venir à manquer, les participants seraient là pour compléter la liste: «Vous n'avez rien dit sur la flambée spéculative de l'immobilier», lance une voix. La demande est là, multiforme, mélange d'impatience et de circonspection. C'est sûrement une étape obligée pour esquisser de nouvelles solutions. Car à se cantonner dans une simple critique du libéralisme, si savante soit-elle, Voter Y risque de doubler avec Attac ou la fondation Copernic. «Attention à la logique de contre-expertise», relève Christophe Aguiton. Il faut qu'on arrive à impliquer des milliers de citoyens, comme cela s'est passé pour la Constitution européenne. ◆

E.A.

Les think-tanks ou boîtes à idées

Fragilisés par l'exercice du pouvoir, les partis cèdent fréquemment l'initiative de la réflexion à des fondations et clubs en tous genres. Echantillon des «boîtes à idées» de la gauche.

Dans l'orbite du PS

A gauche en Europe, cofondé après le 21 avril 2002 par Dominique Strauss-Kahn et Michel Rocard, prétend refonder le logiciel de la «gauche réformatrice», notamment grâce aux travaux d'intellectuels et chercheurs issus de toute la social-démocratie européenne. Sur un créneau voisin, la **Fondation Jean-Jaurès**, reconnue d'utilité publique depuis 1992 et présidée par Pierre Mauroy, est, elle, davantage liée au PS. Elle dispose d'un fonds d'archives et publie des notes, livres et travaux universitaires. La maire de Lille, Martine Aubry, a créé son propre club, baptisé **Réformer**, qui dispose, notamment, d'un réseau d'experts. Enfin, situé sur l'aile droite du PS, le maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, seul leader socialiste à se revendiquer ouvertement de Tony Blair, s'est doté de son club, **Gauche moderne**.

Dans le reste de la gauche

Créé en 2000, **En temps réel**, présidé par Gilles de Margerie, publie sous forme de «cahiers» de couleur orange des travaux de Pascal Lamy, Peter Mandelson ou Zaki Laidi sur la «réforme», l'Europe ou la mondialisation. **La République des idées** est un «atelier intellectuel» fondé en 2002 par Pierre Rosanvallon, qui publie des essais et une revue mensuelle intitulée *la Vie des idées*. Joël Roman, d'*Esprit*, vient de lancer **Sauvons l'Europe**, qui fédère des petites structures européennes: **Convictions**, fondé par l'ancien commissaire au Plan Jean-Baptiste de Foucauld, **Confrontations**, de l'ancien député européen ex-PCF Philippe Herzog, **Témoign**, animé par l'avocat deloriste Jean-Pierre Mignard, et **Réunir**, mené par l'ancien ministre Bernard Kouchner. Dans la gauche radicale, partisans du non lors du référendum du 29 mai, la **Fondation Copernic**, présidée par Yves Salesses, prétend «remettre à l'endroit tout ce que le libéralisme a mis à l'envers». Créée en 1998 par Bernard Cassen, **Attac** (Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens) est un «mouvement d'éducation populaire» qui essaime ses réseaux altermondialistes dans une cinquantaine de pays. Enfin, dans un autre registre, la **Fondation Gabriel-Péri** a été lancée par le PCF en 2004 et confiée à l'ex-président du PCF Robert Hue.

A l'étranger

Installée à Bologne depuis février, **La Fabbrica** rassemble des altermondialistes au centre gauche en passant par les communistes et les écologistes pour élaborer le programme législatif de la gauche italienne conduite par l'ex-patron de la Commission européenne Romano Prodi. Une autre fondation, **Italieurope**, proche de l'ex-président du Conseil Massimo D'Alema, se consacre plus spécifiquement à l'Europe. En Espagne, le PSOE de José Luis Zapatero se nourrit des travaux de la **Fundacion Alternativas**. Outre-Rhin, la fondation du SPD allemand **Friedrich-Ebert-Stiftung** fait figure de pionnière et de modèle aux yeux de ses homologues de l'UE. En Grande-Bretagne, **Policy Network**, dont le président d'honneur est Peter Mandelson, alimente le «blairisme». Un peu comme outre-Atlantique la **Brookings Institution**, liée au parti démocrate, a nourri le «nouveau centre» clintonien dans les années 90. ◆

RENAUD DELY

(1) Alternative électorale pour le travail et la justice sociale, une scission de gauche du Parti social-démocrate (SPD) de Gerhard Schröder.

POUR REVEILLER LA GAUCHE

SÉCURISER la vie professionnelle

Le salariat étant en péril, le principal enjeu est aujourd'hui de consolider les transitions entre emploi, formation et reconversion.

C'était il y a dix ans. Dans un rapport rédigé en 1995 par Jean Boissonnat, le Commissariat général du Plan se penchait sur «*le travail dans vingt ans*». Des «*quatre scénarios pour le futur*» évoqués, il en est un qui résonne étrangement dans l'actualité, celui de l'«*entissement*». Il est caractérisé par un «*projet européen qui avorte*», «*une incapacité de faire évoluer la répartition entre temps de travail et temps libre*», «*une France qui continue à s'épuiser à endiguer le chômage*» et où «*chaque élection reste l'occasion de condamner le passé au nom du chômage*». Pourquoi ce détour pour évoquer la sécurité sociale professionnelle? Le rapport Boissonnat fait partie des premiers travaux à l'avoir mise sur le tapis, même si l'expression, à l'époque, n'était pas encore utilisée. Le Plan se contente alors de parler du «*contrat d'activité*», qui engloberait «*le contrat de travail sans le faire disparaître*» et serait «*adapté à la diversité et au rythme des itinéraires professionnels*». La toile de fond: l'«*emploi salarié*», héritage de la révolution industrielle, à son avenir derrière lui. Dix ans et de nombreux rapports plus tard (notamment le rapport Supiot), tout le monde ou presque parle de

sécurité sociale professionnelle. C'est devenu le principal étendard programmatique novateur de la gauche. C'est l'une des rares idées neuves à s'incarner précisément en une formule claire et signifiante, un peu comme les 35 heures ou les emplois-jeunes à l'orée de l'ère Jospin. Et pourtant, personne ne sait vraiment de quoi il retourne précisément.

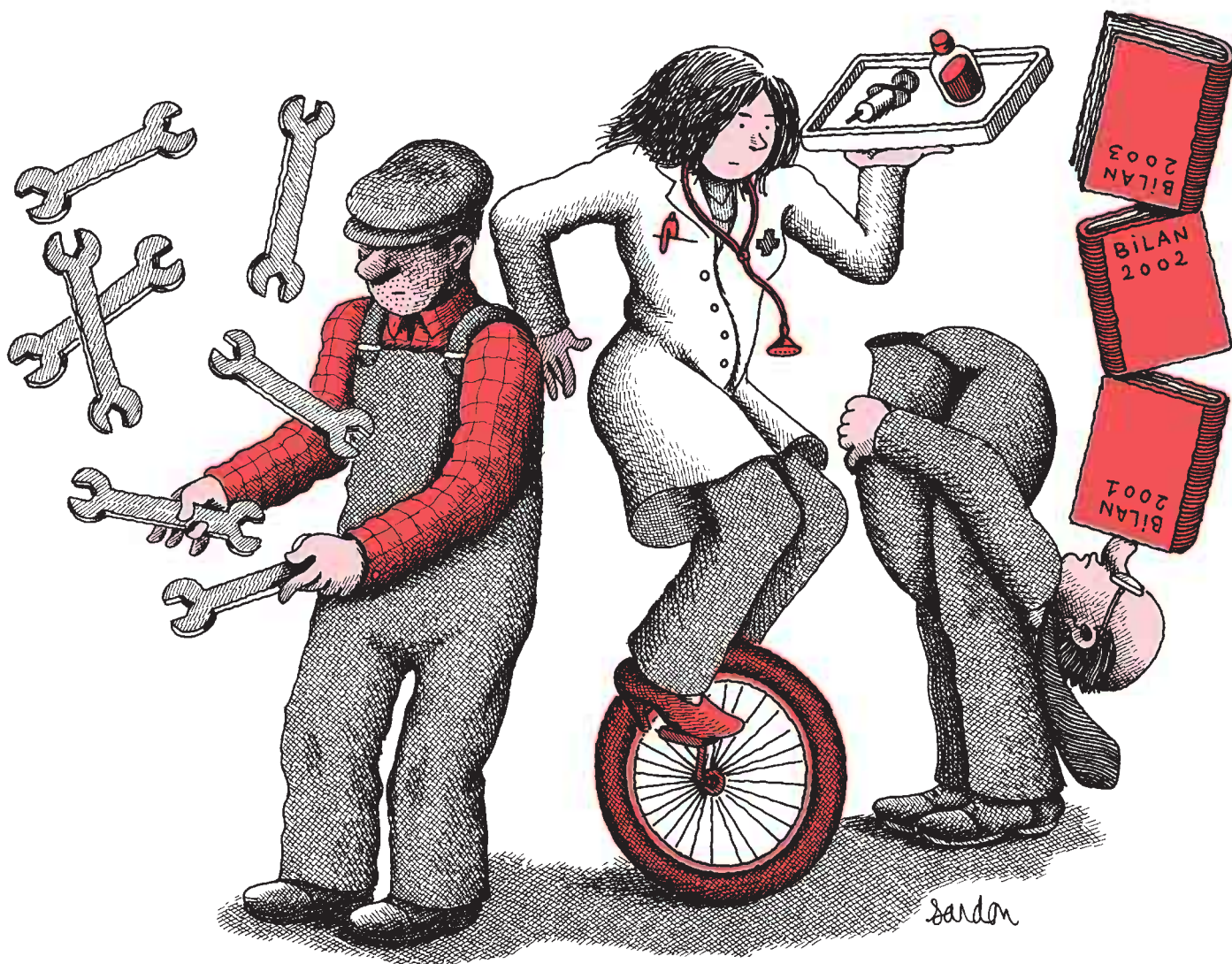
Bagarre. Symbole de cette difficulté: la bagarre sémantico-syndicale entre la CGT et la CFDT. La centrale dirigée par Bernard Thibault revendique la paternité de l'appellation «*sécurité sociale professionnelle*». La CFDT préfère parler de «*sécurisation des parcours professionnels*». La direction du PS reprend cette appellation dans son texte d'orientation rédigé pour le congrès du Mans. «*Il s'agit de permettre des transitions pour chaque salarié durant toute sa vie active entre les temps de formation, d'emploi et de reconversion*», écrit François Hollande. Le texte de Laurent Fabius parle, lui, de «*sécurité sociale professionnelle*» et propose la création d'un «*congé de reclassement*» généralisé à tous les «*licenciés écono-*

miques». Celui du NPS évoque la «*sécurité sociale professionnelle*» pour l'élever au rang de «*très grand chantier de la période à venir*». Il y est proposé l'instauration d'un «*revenu de remplacement décent pour tous*». La sécurité sociale professionnelle, nouvel horizon de la gauche pour la prési-

7% des entrées en période de chômage sont dues à des licenciements économiques. Le concept de sécurité sociale professionnelle ne doit pas se limiter aux seuls salariés victimes de plans sociaux mais concerner l'ensemble des situations professionnelles à risque.

dentielle de 2007? Le concept n'est pas unanimement accepté. Pour Liêm Hoang-Ngoc, professeur à l'université Paris-I et proche d'Henri Emmanuelli, il fait la part trop belle à la flexibilité, car «*le contrat à durée indéterminée n'est pas mort*».

Transfert de droits. Pour Bernard Gazier, lui aussi professeur à Paris-I, bien gérer les «*transitions à risque*» pourrait être à la base d'un «*nouveau modèle social, alternatif au modèle social-libéral*». Ces «*transitions*» sont le passage du système de formation au premier emploi, les périodes de chômage, les mutations ou encore les reconversions. Elles touchent donc les jeunes, les vieux, les salariés, les fonctionnaires et même les artisans. Dans son ébauche d'un «*modèle social-démocrate renouvelé*», Bernard Gazier évoque des «*droits de*



Tous au régime spécifique des intermittents

L'idée d'un revenu courant sur les périodes d'emploi et de chômage s'affirme.

tirages sociaux» complétant «la protection sociale classique fournie par l'Etat-providence». Il s'agit de transférer des droits aujourd'hui liés à l'entreprise vers l'individu salarié. La direction du Partisocialiste penche, elle, pour la constitution d'un «panier» de droits qui ne seraient plus adossés au contrat de travail mais à la personne tout au long de sa trajectoire professionnelle. En cas de rupture du contrat, la CGT évoque, pour le salarié, la possibilité de rester lié à son entreprise, «si possible jusqu'à ce qu'il trouve un nouvel emploi».

D'autres propositions consistent à mutualiser sur un bassin d'emploi les efforts des entreprises par branches professionnelles, des organismes publics, des collectivités territoriales... «En Autriche, explique Bernard Gazier, il existe des fondations auxquelles cotisent les salariés qui gardent leur emploi pour financer les formations de ceux qui partent.» La France n'en est pas encore là, mais elle a au moins entamé la réflexion. ◀

À LIRE

Le travail dans vingt ans

Rapport du commissaire au Plan. Odile Jacob, 1995, 12,20 euros.

Vers un nouveau modèle social

Bernard Gazier. Champs Flammarion, mars 2005, réédition de l'ouvrage «Tous sublimes» paru en 2003. 376 pp., 9,20 euros.

PAUL QUINIO

Et si, demain, nous étions tous des intermittents? L'idée d'une généralisation du régime spécifique des professionnels du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel n'est pas qu'une vue de l'esprit. Aujourd'hui, 100 000 personnes sont indemnisées au titre des annexes 8 et 10 de la convention Unedic. Demain, elles pourraient être des millions. C'est ce que prône l'aile gauche de la Coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France: venus du PAP(1), ces activistes militent pour l'instauration d'un «régime solidaire de l'assurance chômage des salariés à l'emploi discontinu». Soit, selon eux, à peu près tout le monde, puisque «l'emploi à plein temps et à temps indéterminé n'est plus la norme». Un document

disponible sur leur site Internet (2) détaille la philosophie du projet: «En assurant une continuité de revenu entre périodes "en emploi" et périodes "chômées", le régime des intermittents permet à ses allocataires d'alterner temps de "production" et périodes de gestation, d'élaboration de projets personnels, de formation, de perfectionnement, de recherche d'emploi.» Il faut 507 heures de travail sur dix mois pour prétendre à une indemnisation pendant huit mois. Une fois élargi, le statut devrait permettre à chaque allocataire de «se réapproprier un espace-temps déconnecté de l'emploi. Du temps pour créer, du temps pour coopérer, du temps pour inventer d'autres mondes possibles». L'idée d'un revenu courant sur les périodes

d'emploi comme de chômage n'est pas neuve. En 1984, Robert Sandrey, membre de la fédération CGT du spectacle, proposait déjà la constitution d'un fonds de garantie construit autour d'un salaire minimum: chaque intermittent ainsi rémunéré reverserait, lors de ses embauches, l'excédent perçu. Un nouveau salariat, pourquoi pas exportable à d'autres catégories professionnelles? Pour le sociologue Pierre-Michel Menger (3), la transposition n'est pas si évidente: «On rêve d'extrapoler ce qui ne vaut que dans quelques univers particuliers. Ces univers-là sont attractifs, leur importance économique peut croître, mais ils concernent des individus dont l'activité incorpore des valeurs comme la prise de risque, la remise en cause des acquis, la tolérance à

l'incertitude et un subtil dosage entre esprit de compétition et besoin d'échanges. Quels sont les secteurs qui fonctionnent sur ces critères?» Surtout, l'extension d'un régime où l'employeur se voit affranchi de toute responsabilité envers ses employés paraît difficile à réaliser: «La généralisation de l'hyperflexibilité à un secteur entier, même assortie d'une couverture d'exception du risque de chômage, susciterait l'appel à la lutte et à la résistance contre l'hyperlibéralisme.» ◀

À LIRE

Les Intermittents du spectacle

Editions de l'EHESS, 2005, 286 pp., 14 euros.

Profession artiste. Extension du domaine de la création

Ed. Textuel, 2005, 109 pp., 15 euros.

BRUNO MASI

(1) Précaires associés de Paris: groupement de chômeurs et d'étudiants né en 1997.
(2) <http://pap.ouvaton.org>

Etablir un revenu d'existence

Evoqué dès 1792, le principe anticipe la fin du plein-emploi. Pour combattre la précarité, certains proposent le versement d'une dotation à chacun tout au long de la vie.

Fiches 35 heures. Instauration en 2002 en France, la réduction du temps de travail a-t-elle compromis pour longtemps l'avènement d'une nouvelle société, fondée non plus sur le travail et la productivité des salariés mais sur l'emploi et l'utilité sociale des

citoyens? C'est ce que croient les promoteurs du revenu d'existence (RE). Yoland Bresson est de ceux-là. Cet économiste français défend depuis près de vingt ans ce concept dont les Verts, une partie du PS (notamment le courant Utopia) et du PCF ainsi que quelques individualités à droite considèrent être comme l'avenir de l'hom-

me. C'est en travaillant sur les conséquences économiques liées au développement du Concorde que Bresson a eul'idée que «l'emploi salarié, c'est fini». «En utilisant le supersonique, les gens à fort potentiel économique cherchent à gagner du temps. Ils étaient prêts à payer pour avoir ce temps. Je me suis dit qu'il serait peut-être intéressant d'inverser cette logique folle. En permettant à chacun de gagner son temps. Mais pour cela encore faut-il être assuré de gagner une allocation minimale.»

Principes républicains. Au même moment, le philosophe et politologue belge Philippe Van Parijs (lire page 4), l'économiste anglais spécialiste de la sécurité sociale Keith Roberts et le sociologue allemand Klaus Offe échauffent les mêmes principes. À l'initiative du premier, ils se réunissent à Louvain, en Belgique, pour mettre en commun leurs recherches et créer, en 1986, le Basic Income European Network, autrement écrit: le Bien. Ils ne font que reprendre là une idée vieille comme les Lumières. C'est en 1792 que le conventionnel franco-américain Thomas Payne prononce un discours devant l'Assemblée nationale française. Il fait alors le constat que, sans un minimum de ressources, le nouveau citoyen ne peut vivre pleinement les principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité. Il propose d'accorder à chaque individu une dotation alimentaire. Le RE est né.

La version contemporaine de ce principe - actuellement expérimenté au Brésil et en Alaska - s'appuie sur la fin prochaine du plein-emploi. «Nous ne pouvons plus penser que nous allons travailler vingt-cinq ans durant, quarante semaines par an, trente-cinq heures par semaine, dans la même entreprise, constate Yoland Bresson. Le fameux contrat à durée indéterminée (CDD) est en train de devenir l'exception. C'est l'intermittence qui devient la norme. L'intermittence pour tous, même pour les bons élèves. Même ceux-là ne sont plus assurés d'obtenir un emploi à caractère du-

table. En conséquence, le revenu régulier attribué à chacun tout au long de la vie n'a plus cours.» Henry Lombard, économiste lui aussi, membre du Parti socialiste, convaincu par le RE, précise que désormais «la répartition des revenus opérée par le marché entre le travail et le capital privé ignore que les richesses créées et échangées s'appuient sur un fonds de capital social, humain et matériel. Les fruits de cet héritage appartiennent à tous». En conséquence, Bresson et ses amis du Bien proposent que la collectivité verse à chacun de ses membres la même allocation tout au long de sa vie. Quels que soient ses autres revenus.

«C'est une fenêtre qui s'ouvre sur un nouveau paysage», veut croire Bresson. Car, selon le professeur émérite, le RE change le rapport du citoyen à l'emploi, au salaire, au temps. Il préfigure un autre type de société. Ce qui constituait également l'objectif des 35 heures. Martine Aubry parlait alors de «société du temps choisi». Mais pour les partisans du RE, cette réduction du temps de travail a été mal conduite, mal expliquée. «Le principe est bon, affirme Yoland Bresson. Personnellement, j'aurais préféré qu'on institue la semaine des quatre jours, soit les 32 heures. Mais cette rupture nécessaire nous est retombée dessus. Car le temps devenu libre n'a pas été assorti de revenus supplémentaires. Et surtout, elle a accentué la confusion entre emploi et travail.» Or, comme l'explique Henry Lombard, «le travail n'est pas un bien mais une ressource: plus la population augmente, plus la ressource augmente, plus le travail est abondant. Mais pas l'emploi. Ainsi une machine qui remplace un homme supprime un emploi - donc un salaire - mais pas le travail à effectuer. Ce n'est donc pas le travail qui se raréfie. C'est l'emploi».

Immuable et permanent. A ce sujet, les gens du Bien font le pari que le RE est aussi un outil de lutte contre le chômage. Se substituant aux allocations déjà existantes (RMI, allocations chômage...), le RE, par son caractère, est, selon ses promoteurs, immuable et permanent, de nature à inciter les chômeurs à tenter de retrouver une activité, même faiblement rémunérée. Selon eux, l'instauration d'un droit au revenu est donc susceptible d'entraîner la restauration d'un droit au travail.

IMMUABLE ET PERMANENT. A ce sujet, les gens du Bien font le pari que le RE est aussi un outil de lutte contre le chômage. Se substituant aux allocations déjà existantes (RMI, allocations chômage...), le RE, par son caractère, est, selon ses promoteurs, immuable et permanent, de nature à inciter les chômeurs à tenter de retrouver une activité, même faiblement rémunérée. Selon eux, l'instauration d'un droit au revenu est donc susceptible d'entraîner la restauration d'un droit au travail.

«Au moins 1000 euros» par mois

Versée à tous, cette somme faciliterait la remise à plat des aides sociales, stimulerait le marché du travail et créerait de la richesse.

Imaginer la vie avec un revenu d'existence (RE) revient finalement à décalquer la vie d'un intermittent du spectacle et à l'étendre aux boulangers, aux chercheurs en sciences sociales, aux fleuristes ou aux commerciaux en téléphone portable. Le RE n'a pour l'instant jamais été testé grandeur nature. Si ce n'est au Brésil, dans une version de lutte contre la grande pauvreté. Pourtant la mesure figurait au programme des Verts pour l'élection municipale de 2001 à Paris, ville où les écologistes sont depuis les alliés du maire PS Bertrand Delanoë. Selon les projections de Yann Moulier-Boutang, professeur en sciences économiques et directeur de la revue *Multitudes*, ce revenu d'existence devrait être d'«au moins 1000 euros». Cette somme serait versée à tous, fils ou fille de grand patron comme enfant de chômeur. Mais, étant par la suite imposé, il ne bénéficierait vraiment, de fait, qu'aux plus démunis. Le RE permettrait par exemple aux étudiants, chômeurs ou précaires de chercher un logement. De l'autre côté, les collectivités susceptibles de verser pourraient enfin se lancer dans un grand toilettage du maquis des aides sociales existantes: elles pourraient

diminuer les aides au logement, parfois versées en dépit du bon sens, ou revoir l'attribution des logements sociaux. Le RE pèserait lourdement sur le budget des collectivités. Mais ses promoteurs mettent en avant un principe de base keynésien: la demande ainsi créée participerait à la richesse d'une économie postindustrielle. C'est le principe dit des «externalités positives» de l'activité. Ainsi, un chercheur aujourd'hui «payé au lance-pierres» avec une allocation est parfois obligé de compléter par un emploi purement alimentaire. Grâce au RE, il pourrait mieux travailler, progresser dans sa discipline plus vite. Ce qui, à terme, s'avérerait profitable au PIB. Un jeune cuisinier qui ne trouve pas de travail payé décemment pourrait se permettre de prendre le temps de choisir un employeur le rémunérant à hauteur de ses compétences. Et ne serait pas obligé d'accepter le premier boulot venu juste pour réussir à continuer à payer son loyer et sa voiture. Autant dire que le RE aurait un effet direct sur le marché du travail: fini la «caporalisation» ou la pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail, il aurait un effet rééquilibrant le rapport de

forces au travail en faveur du salarié. Il valoriserait des emplois humainement intéressants mais financièrement peu attractifs comme l'aide aux personnes âgées. Il pourrait aussi aider à l'émergence d'une nouvelle génération de salariés prêts à travailler à temps partiel tout en s'investissant sur des projets de solidarité ou d'humanitaire, sans avoir besoin d'un soutien familial passé 30 ans... Le RE réconcilierait aussi son bénéficiaire avec l'impôt. Aujourd'hui, Yann Moulier-Boutang observe une montée de la délégitimation de l'impôt auprès de plus en plus de jeunes qui travaillent en free-lance, par projet, sans compter leurs heures. Autant de nouveaux salariés qui ont du mal à comprendre la nécessité de la solidarité par l'impôt quand ils travaillent alors qu'une fois au chômage ils ne peuvent pas bénéficier des plus élémentaires protections de l'Etat-providence. Avec le RE, sorte de sécurité sociale alimentée par l'impôt, l'allocataire comprendrait l'intérêt à ne pas contourner le fisc. Mieux intégré dans la société du travail, il assimilerait ainsi les principes d'une solidarité dont il serait lui-même bénéficiaire. ◆

MURIEL GREMILLET

À LIRE

Le Revenu d'existence

de Yoland Bresson.
L'Esprit frappeur, 2000, 3 euros. Le B.A.BA et en même temps la bible sur le sujet.

Le Travail, une valeur en voie de disparition

de Dominique Méda.
Champs Flammarion, 1998, 384 pp., 7,20 euros. Par la papasse de la décroissance.

Qu'est-ce qu'une société juste?

de Philippe Van Parijs, secrétaire général de la fondation du Basic Income European Network (Bien). Seuil, 320 pp., 27 euros.

SUR LE WEB

www.basicincome.org
Le site du Bien, qui fédère toutes les initiatives sur le revenu d'existence.

CONTACT

Le correspondant français du Bien est l'Association pour l'instauration d'un revenu d'existence (AIRE): BPI, 33, avenue des Fauvettes, 91440 Bures-sur-Yvette ou contact.aire@wanadoo.fr

IDIDIER HASSOUX

Harmoniser les salaires européens

A quand un salaire minimum européen? Socle social minimal incontournable pour les uns, élément de rigidité salariale freinant les créations d'emplois pour les autres, il a toujours donné lieu à des débats passionnés et reste l'un des symboles du clivage droite-gauche. Mais les positions s'infléchissent. Même la très libérale Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a introduit des nuances dans ses propos (1). Il ne s'agit pas, comme feignent de l'entendre les gardiens de l'orthodoxie libérale, d'appliquer un seul et même plancher de salaire à l'ensemble des vingt-cinq pays de l'UE. Mais d'instaurer un salaire minimum européen qui serait calculé dans chaque Etat membre en fonction du revenu médian (2). «Un tel système renverserait la logique de construction de l'UE, marquée par le sceau du néolibéralisme», estime Michel Husson, économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales. L'urgence est criante: près de 15% de la population de l'UE est menacée par la pauvreté, c'est-à-dire vit dans un ménage dont le revenu est inférieur de plus de 50% au revenu médian du pays. Avec un taux de chômage qui frôle les 20%, les dix nouveaux membres ont une situation encore plus dégradée que les Quinze d'origine.

Disparités salariales. En fait, la plupart des Etats de l'UE possèdent un salaire minimum (18 pays sur 25). Mais son montant ne dépasse pas les 121 euros en Lettonie ou encore 159 euros en Estonie. Rien qui puisse empêcher la pauvreté de se développer dans ces pays, comme d'ailleurs dans les économies européennes les plus riches où les *working poors* sont toujours plus nombreux. Pas plus qu'il ne résout les disparités salariales. «Un tel système tourne le dos à une convergence économique et sociale», ajoute Michel Husson. «Mais c'est justement grâce à l'intégration économique, à l'ouverture économique que les plus faibles finiront par se rapprocher du niveau de développement des plus forts», répondent ceux qui voient d'un mauvais œil toute forme de régulation. Un exemple? Le Mexique s'est engagé tête baissée dans la

mondialisation... avec des résultats mitigés. Ce pays est resté enfermé dans des activités d'assemblage, sans parvenir vraiment à remonter les différentes activités d'une même filière de production. En outre, seule une petite frange de la population, celle dont le secteur est «branché» sur le reste du monde, connaît une relative augmentation de sa rémunération. Le reste, soit près de 80% de Mexicains, a aujourd'hui le même pouvoir d'achat qu'il y a vingt ans. «Pourtant, ce pays, à l'instar du Brésil ou encore des nouveaux entrants dans l'Union européenne, a un salaire minimum. Mais il est tellement bas que cela n'a plus aucune signification économique.

Dans l'UE, les rémunérations minimales, quand elles existent, varient de 1 à 12. Une mise à niveau basée sur le revenu médian dans chaque Etat réduirait les inégalités.

Quand le salaire minimum est de 60 euros dans un pays comme la Pologne, tout le monde est smicard», conclut Michel Husson. Ces pays sont donc aux antipodes du modèle de développement sud-coréen qui a su instaurer une ouverture internationale graduelle, sur fond de redistribution des richesses, et surtout des salaires. Mode de régulation. Un salaire minimum peut aussi servir de mode de régulation

de l'espace européen. Il pourrait réduire la tension que les salaires bas font peser à propos des délocalisations. En 1989, la Commission Delors avait proposé une charte sociale au niveau européen qui stipulait que «tous les travailleurs doivent recevoir une rémunération suffisante pour leur permettre d'avoir un niveau de vie décent proportionné aux données propres de

chaque pays». Une mesure ambitieuse aussitôt retoquée par les Britanniques. Aujourd'hui, la question est plus que jamais d'actualité. A défaut, le risque est grand de voir se renforcer des sociétés de plus en plus duales. Et c'est justement pour inverser cette tendance, notamment dans les pays les plus pauvres de l'UE, que l'instauration d'un salaire minimum serait utile. Comment? En indexant ce niveau de salaire au PIB moyen par tête. Ce qui équivaudrait à une indexation des salaires sur la productivité des entreprises. Cela garantirait ainsi la progression des revenus les plus bas. Et tirerait vers le haut l'ensemble des salaires. Un cercle vertueux de croissance soutenue par la demande intérieure pourrait être enclenché grâce à une vraie politique redistributive. ◆

V.d.F.

(1) Rapport de juin 1998 sur les *Perspectives de l'emploi*.
(2) Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population: la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

1403 euros
Le plus «haut»
revenu minimum
d'Europe
au Luxembourg.

121 euros
Le plus «bas»
revenu minimum
d'Europe
en Lettonie.

À LIRE

Eurostat 2004
en librairies avec
CD-Rom (33 euros)
ou sur l'Internet
(http://epp.eurostat.ec.eu.int/) pour retrouver
tous les niveaux
des salaires minimums
dans les pays européens.

Alex Foti, membre du réseau italien Chainworkers, spécialiste des questions de précarité: «Pour ne pas subir le chantage à la pauvreté»

Alex Foti est membre du réseau italien Chainworkers, qui rassemble individus et collectifs autour des questions de précarité. Il est à l'initiative du Euro MayDay 2004, la première édition européenne d'une manifestation festive et activiste qui, en contrepoint aux habituels défilés syndicaux, a rassemblé des dizaines de milliers de personnes à Milan, mais aussi dans de nombreuses grandes villes italiennes.

Ya-t-il urgence à instaurer un salaire minimum européen?
En fait, il nous semble absolument fondamental de défendre l'idée d'une allocation universelle partout en Europe. Et quand nous disons allocation universelle, c'est évidemment autre chose qu'un salaire résultant d'une relation de travail. C'est un droit à la continuité du revenu, car l'intermittence

du travail ne peut pas se traduire concrètement par une intermittence du revenu. Si on se contente de ça, alors on crève. Et c'est là que nous faisons un distinguo important avec ceux qui défendent l'idée d'un salaire européen minimum. Pour nous, il s'agit de garantir un revenu aux citoyens européens et un niveau de revenu pour ne pas subir le chantage à la pauvreté, c'est-à-dire accepter n'importe quel niveau de salaire. Le salaire minimum européen n'est qu'un socle, un commencement... On nous dit qu'il existe des salaires minimums en Europe. Mais que nous montrent-ils? Que les disparités entre salaires minimums sont extrêmement fortes, alors qu'on nous a fait accepter l'euro... On pourrait comparer les prix, mais pas les salaires. Or, on passe du simple à plus du double dans le groupe des pays de la zone

euro. Je reste persuadé que les salaires devraient être les mêmes dans la zone euro. **Cette allocation universelle est-elle un moyen de construire l'Europe sociale?** Elle participerait, en effet, à poser les premières pierres d'une Europe sociale pour l'instant totalement inexistante. C'est un constat: l'Europe libérale se bâtit sur la mise en concurrence des pays et des régions les unes contre les autres. C'est la compétition à la baisse, celui qui offre les conditions les plus basses est sûr de remporter la mise de l'investissement des entreprises. Et nos dirigeants tentent de nous mettre dans la tête l'idée que plus on est antisocial plus on a de chances de faire de la croissance. On est en pleine concurrence darwiniste. L'Europe sociale n'existe pas, il n'y a pas de taxe sur les entreprises, pas de prestations européennes...

Tout est à faire, tout est à construire. **Vous considérez donc actuellement l'Union européenne comme un cheval de Troie du néolibéralisme?** Oui, ce n'est rien d'autre. Nous sommes dans un système européen où les gens avaient un attachement très fort à l'Etat social. Le déficit d'Europe sociale est à l'origine de cette Europe en crise, de ce refus d'aller plus loin dans une construction. Les citoyens en ont assez de s'entendre répéter: «Des sacrifices aujourd'hui, et demain ça ira mieux...» Ils ont l'impression que demain est toujours reporté à demain. Notre mouvement ne se contente pas de dénoncer la montée, voire la généralisation, de la précarité. Il n'est pas seulement défensif. Les enfants de la précarité que nous sommes font aussi des propositions. ◆

Recueilli par VITTORIO DE FILIPPIS

Associer les salariés à la gestion des entreprises

En ayant plus de pouvoirs, les employés pourraient limiter les dérives de la finance et mettre fin à la logique de rentabilité à tout prix.

Le naufrage de l'*Erika* affrété par Total, HP qui licencie 14 500 personnes pour faire encore plus de profit, la faillite d'Enron suite au trucage des comptes, les milliards d'euros dépensés par les entreprises du CAC 40 en rachat d'actions pour soutenir leurs cours de Bourse... Depuis plusieurs années, le capitalisme donne l'impression de marcher sur la tête. Ou plutôt de ne se focaliser que sur un seul objectif: gagner encore et toujours plus d'argent, au seul profit des actionnaires.

Pour reprendre le contrôle de cette finance folle, des syndicats et des intellectuels réfléchissent à (re)donner plus de pouvoirs aux salariés sur leur entreprise. Objectif: sortir de la double contrainte du court terme et de la rentabilité. Les salariés sont en effet plus concernés par les dérives de leur entreprise que les actionnaires. «Ils sont plus liés à leur firme qu'un actionnaire qui la considère comme un actif dont on peut vendre les titres en cas de problème», explique Michel Aglietta, chercheur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales. *Les compétences qu'apportent les salariés à leur entreprise ne sont valorisées que par l'évolution à long terme de la firme.*» En plus, les salariés savent que la rentabilité future de leur société est liée

aux budgets de recherche et développement et aux lançements, certes risqués, de nouveaux produits. Ils sont a priori réticents à toute fusion effectuée au nom de la «création de valeur», qui promet de nombreuses «synergies» mais sous-estime les coûts réels de la casse sociale. Leur implication contrebalancerait donc les intérêts des actionnaires. «C'est la voie d'un contrôle démocratique de la stratégie et de la politique de l'emploi des firmes qui paraît susceptible d'impliquer au mieux les salariés tout en faisant du contrôle interne la meilleure parade aux erreurs industrielles

et alliances douteuses que regrettent désormais certaines entreprises», résume Liêm Hoang-Ngoc, chercheur à Paris-I. **Schizophrénie.** A gauche, tout le monde n'est pas d'accord sur la façon dont la «démocratie économique» devrait s'imposer. Pour les pragmatiques, il suffirait de transformer à la marge la législation existante sur l'épargne salariale. «A cause du vieillissement de la population, la finance concentre un pouvoir énorme, note ainsi Aglietta. Il faut remettre cette dernière au service de l'entreprise et de ses salariés.» Cet économiste appartenant à l'école de la ré-

gulation veut s'appuyer sur deux institutions déjà existantes: les associations d'actionnaires salariés et les fonds de pension. «Pour que les sommes investies ne soient plus considérées uniquement comme de l'épargne individuelle, il faut confier à des représentants de salariés le soin de les gérer», poursuit Aglietta. Si les syndicats s'emparaient de ces questions, des notions comme l'intérêt collectif deviendraient des enjeux internes aux entreprises. Cette solution a été reprise dans un rapport sur l'épargne salariale écrit en 2000 par Jean-Pierre Balligand et Jean-Baptiste de Foucault. La gauche de la gauche, elle, dénonce son aspect «social-libéral». «Le salarié actionnaire se retrouve dans une situation schizophrénique, critique Dominique Plihon, professeur à Paris-Nord et adhérent à Attac. En tant que salarié, il ●●●

À LIRE

Les Fonds de pension

de William D. Crist et Jean-Christophe Le Duigou, Grasset, 2002, 140 pp., 12 euros.

Le Nouveau Capitalisme

de Dominique Plihon, La Découverte, 2004, 123 pp., 8,50 euros.

Réaménager les temps de la vie

Faut-il enterrer les 35 heures? Ouvrir le débat et militer comme le fait Pierre Larrourou pour la semaine de 32 heures? Les partis de gauche et les syndicats en France, mais aussi en Allemagne, au Benelux et dans les pays scandinaves, ne sont pas à l'aise sur le sujet. Sur la défensive face à une droite qui tire à boulets rouges sur une réduction du temps de travail (RTT) accusée de miner la compétitivité et de pousser les masses laborieuses à la paresse, la gauche hésite. Elle devrait pourtant s'y risquer, mais à une condition: quitter le terrain de l'économie et revendiquer un droit nouveau, l'aménagement des temps de la vie. La semaine de 40 heures: 1936. La semaine de 39 heures: 1981. La semaine de 35 heures: 2000. C'était la gauche. Mais les salariés souhaitent-ils toujours travailler moins ou ne préfèrent-ils pas plutôt s'organiser autrement? Travailler à mi-temps quand ils ont des enfants en bas âge, ne pas tra-

vailler le mercredi quand ils vont à l'école, avoir deux mois de congés payés, travailler douze heures par jour trois jours par semaine, s'assurer une retraite progressive, prendre à l'occasion une année sabbatique, la gamme est infinie. **Gâteau.** Une chose est sûre: les 35 heures n'ont pas été un remède miracle au chômage. L'emploi ne se partage pas comme un gâteau d'anniversaire. Mais elles n'ont pas été la catastrophe annoncée. D'autant qu'elles ont permis d'ouvrir ce débat sur l'organisation du temps à travers l'annualisation du temps de travail. Peut-on encore parler d'horaire légal quand la flexi-

bilité annuelle peut faire se succéder des semaines de 28 heures et des semaines de 44 heures? A l'ère de l'ordinateur portable et du mobile, la démarcation entre le temps du travail et celui des activités privées devient si lâche que la pointeuse est à ranger au magasin des accessoires. Curieusement, c'est à une organisation patronale que l'on doit d'avoir mis les pieds dans le plat. Dans une étude réalisée en mai 2004, le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) invite les chefs d'entreprise à «faire preuve d'imagination et de créativité» pour inventer «toutes les formules d'aménagement» qui peuvent ai-

der leurs salariés à mieux articuler les temps de la vie professionnelle et ceux de la vie sociale. L'enjeu pour le CJD n'est pas de travailler plus ou moins, mais de «permettre aux citoyens de réorganiser leur quotidien et leur vie, explique son président, Sylvain Breuzard, donc de choisir leur temps au lieu de le subir». Les partis, eux, parlent toujours effort, compétitivité, productivité. Ils polémiquent sur une demi-heure de plus ou de moins passée dans l'entreprise par les salariés, alors qu'au bout du compte la durée réelle du travail est en Europe relativement homogène. La Grande-Bretagne et la Lettonie font exception avec plus de 43 heures par semaine. Mais ailleurs, cela va de 38,7 heures en Italie à 41,5 heures en Pologne en passant par 38,8 heures en France et aux Pays-Bas, 39,6 heures en Allemagne et 40,3 heures en Espagne. **«Bureau des temps».** Ces chiffres reflètent des réalités très différentes, mais c'est justement là que réside l'intérêt du débat, plutôt que sur la comparaison des durées moyennes. La France a misé sur la réduction de la durée légale, alors que les Pays-Bas généralisent les temps partiels (lire ci-contre). Mais dans l'un et l'autre cas, la problématique du temps subi ou choisi reste entière. Une récente étude menée en France par l'Insee et la Dares montre que 40% des hommes et 38% des femmes estiment que leur travail «rend difficile l'organisation de la vie fami- ●●●

der leurs salariés à mieux articuler les temps de la vie professionnelle et ceux de la vie sociale. L'enjeu pour le CJD n'est pas de travailler plus ou moins, mais de «permettre aux citoyens de réorganiser leur quotidien et leur vie, explique son président, Sylvain Breuzard, donc de choisir leur temps au lieu de le subir».

Les partis, eux, parlent toujours effort, compétitivité, productivité. Ils polémiquent sur une demi-heure de plus ou de moins passée dans l'entreprise par les salariés, alors qu'au bout du compte la durée réelle du travail est en Europe relativement homogène. La Grande-Bretagne et la Lettonie font exception avec plus de 43 heures par semaine. Mais ailleurs, cela va de 38,7 heures en Italie à 41,5 heures en Pologne en passant par 38,8 heures en France et aux Pays-Bas, 39,6 heures en Allemagne et 40,3 heures en Espagne.

«Bureau des temps». Ces chiffres reflètent des réalités très différentes, mais c'est justement là que réside l'intérêt du débat, plutôt que sur la comparaison des durées moyennes. La France a misé sur la réduction de la durée légale, alors que les Pays-Bas généralisent les temps partiels (lire ci-contre). Mais dans l'un et l'autre cas, la problématique du temps subi ou choisi reste entière. Une récente étude menée en France par l'Insee et la Dares montre que 40% des hommes et 38% des femmes estiment que leur travail «rend difficile l'organisation de la vie fami- ●●●

À LIRE

La difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale

d'Hélène Garner et Dominique Méda. In «Premières Synthèses», n° 50.3, déc. 2004.

SUR LE WEB

Décalages horaires: du temps contraint au temps maîtrisé, la mutation des temps sociaux

www.cjd.net

●●● *souhaite obtenir des hausses de salaire et le maintien de son emploi, mais en tant qu'actionnaire, il demande un rendement maximal pour son épargne, ce qui signifie souvent une réduction des coûts salariaux de l'entreprise.* Quant aux marges de manœuvre dont disposent les fonds salariaux, elles sont bien souvent très faibles.

Cogestion à l'allemande. Les deux camps se rejoignent cependant pour faire du conseil d'administration le lieu où les salariés pourraient s'exprimer, et plus seulement être informés, via les comités d'entreprise, de décisions prises sans eux. «L'expérience des groupes publics ou de ceux récemment privatisés, où l'on réservait des places pour plusieurs administrateurs salariés, est positive», estime Jean-Christophe le Duigou, l'économiste de la CGT. «Le conseil d'administration doit inclure des représentants des salariés pour devenir un organe délibératif, plus transparent, où l'ordre du jour n'est plus décidé par le seul PDG», renchérit Aglietta. La solution, ce serait donc la cogestion à l'allemande, où les syndicats disposent de la moitié des sièges dans les conseils de surveillance? Paradoxal, alors que le système est en crise de l'autre côté du Rhin. A première vue seulement, car les critiques en Allemagne viennent de ceux qui veulent y transposer le capitalisme anglo-saxon. Qui est justement incompatible avec des salariés qui reprendraient le pas sur la finance. ◀

NICOLAS CORI

L'actionnariat salarié à l'attaque chez Thales

Ce système a permis d'éviter le dépeçage de l'entreprise par EADS ou Alcatel.

En France, Thales est la vitrine de l'actionnariat salarié. L'entreprise est même citée en exemple par ceux qui, comme Jean-Christophe Le Duigou, l'économiste de la CGT, sont réticents vis-à-vis du mélange capital et travail. Au sein de cette société d'électronique de défense (ex-Thomson-CSF), les salariés actionnaires ont réussi à faire entendre leur voix. C'est en partie grâce à eux si la société existe toujours aujourd'hui. «Nous avons créé notre association apolitique et syndicale par opposition à un projet de démantèlement du groupe», explique ainsi Philippe Lépinay,

président de l'Association du personnel actionnaire de Thales (Apat). Au milieu des années 90, alors que la droite cherche à privatiser Thomson, plusieurs entreprises font connaître leur appétit pour la filiale Thomson-CSF : Alcatel-Alsthom, Dassault et Aérospatiale-Matra. La première solution adoptée prévoit une vente de gré à gré à un de ces prétendants. Mais les cadres du groupe se mobilisent alors contre la «cannibalisation». Ils montent une association, en ambitionnant d'investir 1 milliard de francs (150 millions d'euros) dans leur entreprise. En 1998, ils sont partiellement entendus. La privatisation

menée par la gauche, revenue au pouvoir entre-temps, maintient le groupe en l'état tout en faisant entrer Alcatel et Dassault au capital. Et, surtout, le gouvernement Jospin choisit Denis Ranque comme PDG, un cadre dirigeant de l'entreprise. Depuis, Ranque a tout fait pour renforcer l'actionnariat salarié face à une menace de dépeçage toujours présente venant d'EADS ou d'Alcatel (1). Les salariés se sont vu proposer quatre plans différents pour acheter des actions de leur entreprise. Leur part dans le capital de l'entreprise est passée de 1 % à 5,2 %. De quoi pouvoir discuter d'égal à égal avec les autres actionnaires privés (les 5,7 % de Dassault et les 9,5 % d'Alcatel). «Nous avons de la chance d'avoir un patron comme Ranque, témoigne Lépinay. Et je ne sais pas ce qui se passerait s'il était remplacé.» Forte de ses 3 000 adhérents, l'Apat tient sa

place. Elle dispose d'un poste au conseil d'administration et au comité stratégique de ce conseil, occupé depuis 2002 par Pierre Lafourcade, directeur des affaires stratégiques d'une division de Thales. Et grâce à ses «ateliers» de réflexion, elle se démène pour être une force de proposition et pour rencontrer, tous les six mois, le cabinet du ministre de l'Economie. L'Apat a ainsi réclamé un désengagement de l'Etat, s'est montrée très critique vis-à-vis de la stratégie d'Alcatel et défend des projets de rapprochement comme celui envisagé avec l'italien Finmeccanica. Preuve de sa réussite, les membres de l'association sont aujourd'hui les moteurs de la Fédération des actionnaires salariés (FAS). Et Jean-Claude Mothié, le président de la FAS, est l'un des fondateurs de l'Apat. ▶

N. Co.

(1) L'Etat restant le premier actionnaire avec 31 % du capital.

Paul de Beer, économiste et spécialiste de la société postindustrielle, professeur à l'université d'Amsterdam :

«Les Néerlandaises ne sont pas des adeptes du temps plein»

Amsterdam de notre correspondante Paul de Beer, 48 ans, spécialiste de la société postindustrielle, enseigne l'économie à l'université d'Amsterdam. **L'importance du temps partiel explique-t-elle le bas niveau du chômage aux Pays-Bas (6,4 % de la population active) ?** Non. Ce sont les femmes qui occupent le plus de postes à temps partiel. Or, si elles ne travaillaient pas, elles ne figureraient pas dans les statistiques du chômage. **Aujourd'hui, 41 % des couples comptent un conjoint à temps plein et l'autre à temps partiel. Ils n'étaient que 27 % en 1992. Pourquoi cet essor ?** Dans les années 80, l'emploi des Néerlandaises était l'un

des plus bas d'Europe. Leur arrivée sur le marché du travail a coïncidé avec le moment où les employeurs, eux, se sont mis à rechercher plus de flexibilité.

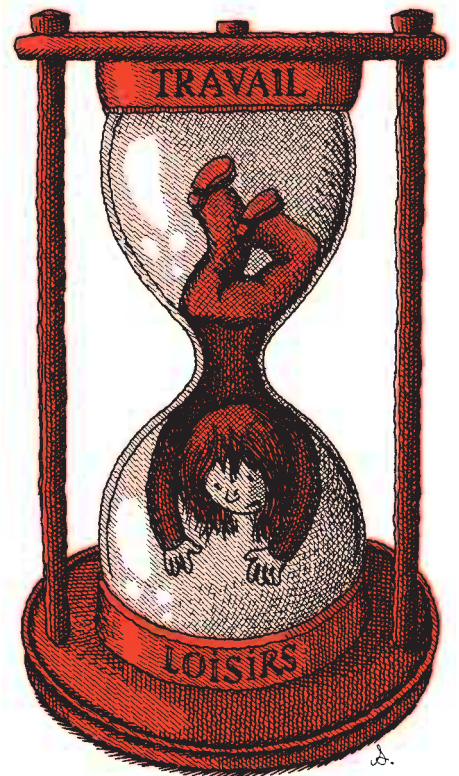
Cette combinaison a expliqué la croissance rapide du temps partiel. **Quels en ont été les effets sur le marché de l'emploi ?** Les Pays-Bas affichent le plus fort taux de participation au marché du travail en Europe, après le Danemark, avec près de 70 % de la population qui travaille. **Pour les femmes, le temps partiel n'est-il pas incompatible avec l'idée de**

carrière ?

Les Néerlandaises ne sont pas des adeptes du temps plein comme les Scandinaves ou les Françaises. Quand on les interroge, elles affirment préférer un travail de 20 à 25 heures par semaine qui leur permet de consacrer à leurs enfants. Pour elles, il s'agit d'un choix clair, et non d'une contrainte subie. Cette exception néerlandaise s'explique par l'importance accordée à la famille et à l'éducation dans notre culture, mais aussi à des carences de l'Etat. S'il y avait plus de structures publiques subventionnées pour prendre

en charge les enfants, les femmes opéreraient peut-être plus pour le temps plein. **D'où le débat qui agite le pays sur l'obligation pour les écoles publiques d'instaurer des garderies, de la fin des cours à 15 heures jusqu'à 18 heures...** Si les garderies étaient généralisées, les femmes pourraient travailler plus et contribuer à un meilleur financement des retraites. Derrière ce débat, les enjeux sont le vieillissement de notre population et la viabilité de notre Etat-providence. **Les Pays-Bas n'ont jamais été tentés par la semaine des 35 heures ?** C'est un débat que nous avons eu dès les années 80. Vingt ans plus tard, il est clair que cette mesure n'est pas efficace contre le chômage, même si nous parlons aujourd'hui de réduire notre durée légale du travail de 47 à 40 heures par semaine. D'ailleurs, aux Pays-Bas, c'est moins le chômage qui inquiète que la pénurie de main-d'œuvre, avec le départ à la retraite d'une génération. ▶

Recueilli par SABINE CESSOU



●●● *liale*. Et le temps partiel est loin d'être la panacée: avec des horaires de plus en plus décalés ou atypiques, un nombre croissant de gens se plaignent d'avoir du mal à concilier travail et vie familiale, tout en souhaitant travailler davantage.

La gauche européenne commence timidement à s'approprier des revendications ne portant plus seulement sur la durée du travail, mais d'abord sur l'articulation des temps de vie. En nommant une de ses adjointes, Anne Hidalgo, responsable du

«bureau des temps», le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë, avait posé un premier jalon. Mais on est encore loin d'une revendication clairement définie et assumée, comme le fut la réduction du temps de travail dans les années 90 en

France et en Allemagne. On parlait à l'époque d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT) et non de RTT. Le «A» s'est curieusement perdu en route. ▶

FRANÇOIS WENZ-DUMAS

Repenser la place des seniors dans la société

La France fait partie des pays d'Europe où les 55-64 ans sont les moins actifs. Pourtant, l'évolution démographique incite à favoriser l'emploi des anciens, comme s'y préparent certaines entreprises.

C'est un nouveau métier qui fait timidement son apparition dans les organigrammes des entreprises: ergonome. Son rôle: l'amélioration des conditions de travail. En évitant, par exemple, aux salariés d'avoir à se baisser trois fois pour réaliser la soudure de pièces ou en améliorant la luminosité des ateliers pour que les ouvriers ne s'abîment les yeux. Seul moyen de faire baisser l'absentéisme, les accidents du travail et les maladies professionnelles handicapantes. Mais aussi de garder, ou de ramener, les vieux salariés vers l'emploi. Comme chez PSA Peugeot-Citroën. Dans le groupe automobile, 66 ergonomes travaillent dans les usines du monde entier pour faire baisser le

nombre de «postes lourds». Mais les syndicats du groupe restent sceptiques: dégrader des postes de travail allégé leur paraît une bonne idée, mais ils craignent qu'en contrepartie d'autres héritent de cadences plus élevées...

Chaises à roulettes. Jusque-là, ces améliorations des conditions de travail étaient l'apanage des grands groupes. Ceux-là mêmes qui, justement, n'ont pas hésité depuis vingt ans, pour amortir les plans sociaux et faire baisser les coûts salariaux, à se séparer de salariés à peine âgés de 54 ou 55 ans grâce à des plans de départs en préretraite massifs. Mais, peu à peu, les PME se mettent à leur tour à l'ergonomie. Confrontées à d'énormes difficultés pour recruter des professionnels dans certains métiers du textile ou de l'agroalimentaire,

des entreprises se regroupent et financent l'intervention d'ergonomes dans les ateliers. Elles confient leurs organisations de travail à l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et font des découvertes. Étonnant comme parfois le simple fait de donner aux ouvrières d'un atelier de couture des chaises à roulettes qui pivotent permet de supprimer le mal de dos... Des détails que les entreprises françaises n'ont jusque-là jamais vraiment pris en compte parce que leur souci n'était pas de garder longtemps leurs salariés. Au contraire, les départs anticipés et préretraites en tous genres servaient de compensation à un système productif éreintant. Si la France est à la traîne, les pays nordiques, eux, se sont penchés très tôt sur la question, comme l'a montré l'économiste et chercheur au CNRS Philippe Askenazy dans *Les Désordres du travail. Enquête sur le nouveau productivisme*.

La France détient en effet l'un des records d'Europe d'inactivité des 55-64 ans: à cet âge-là, il n'y a plus que 37,3% des salariés qui sont encore en activité alors qu'au Japon 77,5% des hommes et 47,3% des femmes de 55 à 64 ans travaillent. Dans cette même tranche d'âge, la Suède a un taux d'activité de 69,1% et la Finlande de 50,9%!

Même si l'idée n'est pas spontanément considérée comme très à gauche, il va pourtant bien falloir garder les seniors au boulot plus longtemps pour au moins deux raisons. D'abord pour sauver les systèmes de protection sociale, qui reposent sur la solidarité collective, alors que le chômage de masse grève les cotisations. Ensuite parce qu'une période de transition démographique se profile.

Une vague grise s'annonce. L'Insee la chiffre ainsi: en 2005, 16,4% des Français ont plus de 65 ans. En 2050, ce taux montera à 29%. Ce qui suppose que, faute de postulants jeunes, les entreprises vont devoir accepter les candidats âgés. Cette «seniorisation» s'accompagne de multiples conséquences, dont l'accroisse-

ment des inégalités sociales. Beaucoup de seniors disposent en effet d'un patrimoine immobilier et financier élevé (15600 euros en moyenne annuelle de revenu). D'autres, à l'inverse, basculent dans la pauvreté: 65000 personnes âgées ne touchent que 599,46 euros par mois de minimum vieillesse...

Canicule. Au vu de l'ampleur des besoins, les pays nordiques, Finlande en tête (lire ci-dessous), ont compris que le problème était bien plus de changer la place de ces vieux dans la société que de simplement leur aménager des postes de travail compatibles avec un certain état physique. A gauche, on lorgne du côté de ces modèles nordiques. Sans pour autant aller au bout d'une logique qui inciterait à imposer des revenus, du travail comme de l'épargne, beaucoup plus fortement, soit à hauteur de ce qui se fait dans les pays scandinaves. Mais la question des seniors et du vieillissement entre très doucement dans le débat politique. Au PS, il a fallu attendre 2001 pour que l'élu du Doubs et secrétaire d'Etat aux Personnes âgées, Paulette Guinchard-Kunstler, demande que le sujet soit débattu en bureau national. Et les 15000 décès liés à la canicule de 2003 ont achevé de faire comprendre aux partis que la vieillesse, et les questions de l'âge, au travail mais aussi à la retraite, de-

viennent cruciales quant à l'organisation de la société. Les associations regrettent cependant le manque d'idées des partis. La vieillesse et l'âge restent le plus souvent appréhendés en termes de handicap ou de besoins sanitaires alors que la réponse devrait être sociale. Ce qui entraînerait un basculement d'une politique de la vieillesse à une politique du vieillissement, comme l'expliquait Jean-Philippe Viriot-Durandal dans *Le Pouvoir gris*. Une évolution inéluctable dès lors que les retraités ont de plus en plus souvent devant eux vingt à vingt-cinq ans d'existence. Une nouvelle vie qui suppose de l'en faire autre chose que de simplement se reposer. ◀

MURIEL GREMILLET

En Finlande, la vieillesse est un âge d'or

L'heure de la retraite est repoussée. Les patrons sont invités à garder les plus de 54 ans.

Malmö (Suède)
de notre correspondante
Comment faire face au coût croissant du vieillissement de la population tout en retardant le moment où la main-d'œuvre viendra à manquer? La Finlande est l'un des premiers pays à s'être penchés sur la question. Et pour cause. Ces vingt prochaines années, sa population (5,2 millions d'habitants) devrait vieillir plus rapidement que celle de la majorité des autres pays de l'OCDE. En 2025, un quart

des Finlandais aura plus de 65 ans et, si l'âge du départ en retraite ne recule pas, 900000 personnes devraient quitter la vie active d'ici à 2020. Mobilisés, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux sont parvenus à un consensus dès le milieu des années 90: sans un retournement de la tendance, le système des retraites ne résisterait pas longtemps. «Il est apparu très vite qu'il fallait non seulement accroître l'activité des seniors mais aussi réduire l'âge moyen de

départ en retraite», résume le sociologue Robert Arnkil. En 1997, la Finlande lance un programme quinquennal «pour le respect de ceux qui vieillissent», avec un mot d'ordre: «L'expérience est une richesse nationale.» Une vaste campagne est organisée en direction des patrons, «dont l'attitude doit changer si nous voulons faire des progrès», affirme Juhani Ilmarinen, directeur de l'Institut de la santé au travail à Helsinki. L'accent est mis sur la formation des seniors et l'adaptation de leurs postes de

travail. Les chefs d'entreprise qui le souhaitent sont conseillés par des ergonomes ou des psychologues. Et certaines entreprises vont plus loin. En 2001, la compagnie de serrurerie Abloy décide, par exemple, d'offrir des jours de congé supplémentaires à ses salariés approchant l'âge de la retraite: six jours pour les plus de 58 ans et vingt jours pour ceux dont l'âge dépasse 63 ans. Associé à une mobilisation croissante des seniors, transformés en mentors, le résultat de cette

mesure est «étonnant», indique le directeur des ressources humaines Jouni Pitkaa. En quatre ans, l'âge moyen de départ en retraite passe de 59 à 63 ans. «Nous sommes en train d'assister à une véritable transformation des attitudes», estime Juhani Ilmarinen. Il y a dix ans, le taux d'activité des 55-64 ans dépassait à peine 30%. Aujourd'hui, il est supérieur à 50%. En outre, le taux de chômage des plus de 55 ans, qui atteignait près de 20% en 1996, est descendu à 6,9% en 2004. Pénalisés en cas de licenciement ou de départ anticipé d'un salarié de plus de 50 ans, les chefs d'entreprise hésitent à se séparer des seniors, dont le

gouvernement vient de proposer de subventionner l'embauche en réduisant les cotisations patronales des plus de 54 ans. Reste à convaincre les salariés de repousser leur départ de la vie active. La réforme du système des retraites, entrée en vigueur cette année, y participe. Elle prévoit notamment une augmentation des taux d'annuité à partir de 63 ans, ce qui encourage à travailler plus longtemps. Mais, surtout, elle réduit les possibilités de départ anticipé, proposant plutôt d'accroître la retraite à temps partiel des plus de 60 ans désirant travailler à mi-temps. ◀

ANNE-FRANCOISE HIVERT

Révolutionner la fonction publique

Face au «moins d'Etat» prôné par la droite, la gauche doit réfléchir à un «mieux d'Etat», pourquoi pas en réformant la fonction publique, comme l'ont déjà fait d'autres pays.

Supprimer les fonctionnaires pour réenchanter l'Etat ? La proposition tient du sacrilège à gauche, où la défense du service public est une démarche identitaire quand la droite ne rêve que de privatisations. Toucher à la fonction publique, c'est attaquer les fondements du progrès républicain. Dans quelques pays, pourtant, l'idée d'appliquer aux fonctionnaires les mêmes règles de gestion des ressources humaines qu'aux salariés du privé fait son chemin. Une idée de droite ? Voire. Les conservateurs et les libéraux s'accrochent d'une fonction publique soumise à un statut particulier puisque, dans leur esprit, l'Etat doit être confiné dans ses missions strictement régaliennes: justice, police, impôts. La gauche, elle, défend une notion beaucoup plus large du service public et commence à se dire que cette conception ne peut prévaloir que si la performance publique est au moins égale à la performance du privé, surtout là où peut exister une mise en concurrence.

Prise de conscience. L'échec du tout-Etat dans les anciens pays du bloc communiste a accéléré cette prise de conscience. Dès la chute du mur de Berlin, en 1989, s'est posé le problème de trouver une troisième voie entre le tout-Etat et la conception minimaliste de la puissance publique chère à la droite libérale. En Pologne, la gauche moderniste s'y est pour l'instant cassé les dents. «*Homme clé de ces réformes, le vice-Premier ministre Jerzy Hausner représentait les options sociales-libérales au sein de son parti très divisé, tout comme le président (sortant, ndr) Aleksander Kwasniewski dont l'objectif était de renouveler la gauche ex-communiste et de la recentrer vers une social-démocratie moderne, explique Georges Mink, directeur de recherche au CNRS. Cette gauche libérale s'est donc attelée à la diminution du rôle de l'Etat. Mais très vite les ex-apparatchiks se sont comportés au pouvoir comme en terrain conquis, cooptant copains et coquins. Et les réformes ont été très mal vécues par la vieille clientèle, attachée à l'Etat protecteur et an-*

goissée par les dérèglementations.»

Dans les pays d'Europe de l'Ouest, c'est une autre menace qui pèse sur les fonctions publiques: la démographie. En France, en 2012, un fonctionnaire sur deux actuellement en poste ne sera plus en activité. Si l'Etat, les collectivités locales et les hôpitaux publics ne peuvent pas lutter à armes égales avec le privé pour s'attirer les talents, le réveil risque d'être douloureux. C'est ce qu'avait compris la gauche italienne, avant d'être balayée par Berlusconi. De 1998 à 2001, la coalition de l'Olivier a fait entrer 80 % des agents de l'Etat dans le droit commun du privé, réservant le sacro-saint statut de fonctionnaire aux

seuls militaires, magistrats, diplomates ou préfets (lire ci-dessous). La gauche française est beaucoup plus timide. Tous les politiques ont en tête une référence: le fameux «statut général des fonctionnaires» adopté en 1946. «*Très moderne, ce statut s'est ensuite figé, ossifié, à travers un certain discours syndical, en particulier de Force ouvrière*», explique Michel Sapin, ministre socialiste de la Fonction publique de 2000 à 2002. Du communiste Anicet Le Pors, en poste de 1981 à 1984, à l'UMP Renaud Dutreil, d'avril 2004 à mai 2005, nombre d'administrateurs considèrent que ce n'est pas le statut du fonctionnaire qui est obsolète, mais son usage.

Modèle de société. Ce statut, dans l'imaginaire politique, est bien plus qu'un règlement administratif. C'est un modèle de société divisée en trois classes de travailleurs selon les principes saint-simoniens: concepteurs (catégorie A), réalisateurs (B), exécutants (C et D). On y accède par concours, selon ses mérites, et pour toute la vie. On ne peut être radié que

pour des motifs disciplinaires, et quand on atteint l'âge de la retraite on reste un fonctionnaire, simplement placé «en inactivité». Aussi la gauche française préfère-t-elle baisser, refusant d'attaquer de front cette société des fonctionnaires dont ses militants sont très largement issus. Même la «deuxième gauche», quand elle veut dresser l'état des lieux, à l'instar de Roger Fauroux et Bernard Spitz dans *Notre Etat*, hésite à aller jusqu'au bout de sa logique en proposant la disparition «à l'italienne» du statut de fonctionnaire, pour mieux servir l'intérêt public. Pourtant, «*nous sommes à la veille d'une mutation profonde*», assure Pierre-Eric Verrier, consultant chez Axes Management et co-auteur d'un ouvrage sur *le Management public*. Si la gauche a peur de s'y lancer pour défendre le «mieux d'Etat», la droite libérale aura le champ libre pour décliner son vieux fantasme du «moins d'Etat». ◀

VÉRONIQUE SOULÉ
et FRANÇOIS WENZ-DUMAS

La gauche italienne a privatisé ses fonctionnaires

Depuis 1998, 80 % des agents de l'Etat sont passés sous le régime du droit privé. Une partie de leur rémunération est donc flexible.

Rome de notre correspondant
Privatisation, productivité, flexibilité... Michele Gentile préfère parler de «*contractualisation des rapports de travail*». Chargé du secteur «administration publique» de la CGIL (la principale confédération italienne, avec cinq millions d'adhérents), il revendique la transformation radicale acceptée par les fonctionnaires transalpins depuis une dizaine d'années. Avec l'accord des grandes organisations syndicales, plus de 80 % des agents de l'Etat italien ont changé de statut pour passer sous le régime du droit privé. Michele Gentile se rappelle, amusé, l'étonnement des camarades de la CGT lors de réunions internationales. «*Chaque modèle est différent, minimise-t-il néanmoins. En France, l'administration*

publique est excellente, en Italie, c'était un point noir.» Il n'empêche. En Italie, l'évolution s'est faite en deux phases, sous deux gouvernements dirigés par des leaders du centre gauche. Dès 1990, Giuliano Amato engage une première restructuration de l'administration pour réduire les dépenses de l'Etat alors que l'endettement public explose. Mais c'est en 1998, sous le gouvernement Prodi et sous l'impulsion du ministre de la Réforme de l'Etat, Franco Bassanini, que l'administration transalpine bascule. Dans le cadre d'une vaste réforme qui réduit le nombre de ministères à douze, décentralise les pouvoirs en direction des régions et multiplie les procédures de simplification, la quasi-totalité des fonctionnaires passe sous un régime de droit privé au même titre que les autres

employés italiens. La rémunération des fonctionnaires n'est plus décidée annuellement par la loi. Elle est le fruit d'une négociation salariale avec les syndicats. Et une partie des traitements des agents de l'Etat (30 %, voire 40 % pour les dirigeants de l'administration) est désormais flexible et varie en fonction des résultats des services. «*Ce système a notamment permis de réduire les financements octroyés par le gouvernement à certaines catégories de fonctionnaires pour des raisons uniquement clientélistes*», souligne Michele Gentile qui précise que «*la réforme a institutionnalisé la représentation syndicale dans toutes les administrations*». «*Les confédérations ont compris qu'une administration moderne qui améliore les prestations aux citoyens, avec*

notamment l'introduction d'indices de satisfaction des utilisateurs, est dans l'intérêt de tous», se félicite Franco Bassanini. «*On a longtemps attaqué l'administration italienne en jugeant qu'elle était trop coûteuse et inefficace*, explique Michele Gentile. Certains entendent la conclusion qu'il fallait donc privatiser le secteur public. Pour bloquer ce processus, nous avons estimé qu'il fallait accepter de contractualiser les rapports de travail.» Franco Bassanini reconnaît cependant que «*les résultats n'ont pas été enthousiasmants. A la fin des années 90, nous n'avions pas assez d'argent pour moderniser l'administration, en particulier pour imposer un système de contrôles des performances et lier véritablement les salaires aux résultats*». Mais pour l'ancien ministre de la Réforme de l'Etat, qui participe à l'élaboration du programme de la gauche pour les législatives du printemps, «*la voie reste celle-là. Nous avons besoin de politiques publiques fortes pour résoudre les problèmes de cohésion sociale. Une administration efficace est donc indispensable*». ▶

ÉRIC JOZSEF

À LIRE

Notre Etat

de Roger Fauroux et Bernard Spitz. Hachette Pluriel, 2002, 11,50 euros.

30 ans de réforme de l'Etat

Sous la direction de François Lacasse et Pierre-Eric Verrier. Dunod, 2005, 246 pp., 30 euros.

Créer des fonds de pension gérés par les syndicats

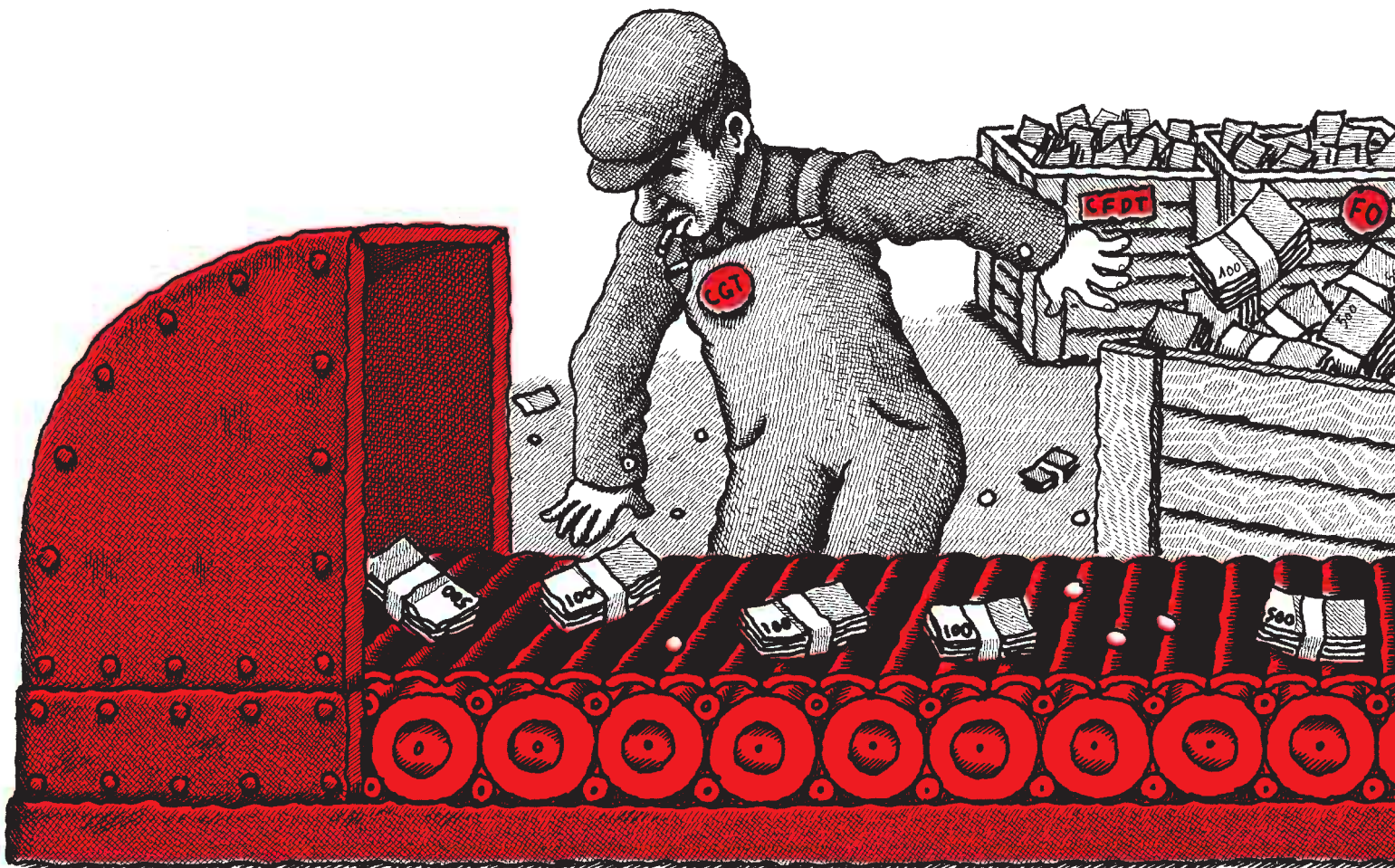
« **S**auf à distribuer du cynisme aux retraités », comme dit Alain Lipietz, la gauche va bien devoir trouver une solution « mathématique » au financement des retraites. Ce qu'elle n'a pas su faire durant les années Jospin. Lipietz, polytechnicien écolo, éphémère candidat des Verts à la dernière présidentielle et député européen, propose un dispositif original qu'il est pour le moment bien seul à défendre : confier les retraites complémentaires à des fonds de pension gérés par les mutuelles et/ou par les syndicats, tout en conservant le système par répartition

Face au casse-tête des retraites, le vert Alain Lipietz propose une nouvelle organisation des complémentaires en gardant le système par répartition, nécessaire à la solidarité.

afin de maintenir un minimum de solidarité intergénérationnelle. **Somme colossale.** Bref, c'est l'idée de fonds de pension à la française, ou plutôt à la québécoise (lire ci-contre), qui fait son chemin parmi certains théoriciens de gauche. A ceux qui s'inquiètent qu'une telle innovation illustre une dérive capi-

taliste, Lipietz fait remarquer que la France est déjà devenue le deuxième pays en termes d'épargne individuelle à travers le développement exponentiel de l'assurance vie, qui représente plus de 860 milliards d'euros. Une somme colossale qui montre que les Français ne sont pas si rétifs à la capitalisation. Même les

fonctionnaires ont d'ailleurs droit à un système de retraite facultatif, la Préfon, gérée par les syndicats, qui joue (prudemment) sur les marchés financiers. Ces dernières années, gauche et droite ont tour à tour développé de nouvelles formes d'épargne collective. Laurent Fabius, ministre de l'Economie, avait lancé les plans d'épargne d'entreprise (PEE), avant que François Fillon n'embraye, à l'occasion de la réforme des retraites en 2003, en créant les plans d'épargne pour les retraites collectives (Perco). Ces deux dispositifs comportent des conseils de surveillance dans lesquels les représentants de salariés disposent, en principe, d'un pouvoir de cogestion sur leur



●●● épargne. «Il reste à savoir si les syndicats vont s'emparer de cette disposition légale», souligne l'économiste Michel Aglietta, fondateur en France de l'école de la régulation. *En se comportant en investisseurs à long terme, ils pourraient agir sur le gouvernement d'entreprise.* Et tempérer (un peu) le capitalisme mondialisé.

Mais les syndicats sont pour l'instant encore réticents à mettre les mains dans le cambouis capitaliste. On peut cependant imaginer que, devenus gestionnaires de fonds de pension, ils ne se comporteraient pas exactement comme des investisseurs anglosaxons. Ils pourraient développer d'autres critères de placement, dits socioéthiques, comme la prise en compte de la formation des salariés de l'entreprise, des efforts de recherche-développement, de l'impact environnemental... Autant de paramètres qui permettraient à ces fonds de pension «syndicalisés» de financer les retraites, tout en procurant des fonds propres aux entreprises les plus vertueuses. Si l'idée plaît aux sociaux-démocrates, elle représente une ligne de fracture infranchissable pour la gauche antilibérale. «Une fois que l'on s'inscrit dans la logique financière, il n'est pas possible d'y échapper», prévient l'économiste Michel Husson, membre du conseil scientifique d'Attac. Il dénonce le risque de

«cannibalisation» de la retraite par répartition, dans la mesure où les entreprises préféreraient toujours abonder un fonds de pension plutôt que d'acquiescer des cotisations de plus en plus élevées pour maintenir l'équilibre du régime des retraites. Autrement dit, la généralisation des fonds de pension, fortement inspirée par les direc-

tives de l'Union européenne, pourrait conduire à l'extinction de la solidarité intergénérationnelle qui fonde tout le système social français.

«Privatisation progressive». «Fondamentalement, la solution au problème des retraites se trouve dans les cotisations», dit l'économiste Jacques Généreux, qui milite à la gauche du PS. Lui pense que «les Français sont tout à fait prêts à payer plus pour leur retraite» et rejette l'idée de confier les complémentaires à des fonds de pension, même gérés pas les syndicats ou les mutuelles. «La piste est intéressante, mais il existe le piège d'entrer dans une logique concurrentielle imposée par l'UE», conclut Généreux.

A l'image d'une grande partie de la gauche, il reste opposé à ce qu'il considère comme une «privatisation progressive du système de retraites»... Il ne reste plus qu'à espérer que l'élection présidentielle de 2007 soit l'occasion de trancher ce débat identitaire pour la gauche. ◀

THOMAS LEBÉGUE

SUR LE WEB

http://lipietz.net/article.php3?id_article=83

Le site d'Alain Lipietz avec l'ensemble des contributions au «colloque sur les fonds de pension intitulé «Épargne salariale et retraites: une solution mutualiste» et organisé en décembre 1999 par le député européen des Verts.

Au Québec, une fin d'activité en pleines actions

Le Fonds de solidarité, créé en 1983 par un syndicat avec le soutien de l'Etat, fait fructifier l'épargne des salariés pour leur retraite.

New York de notre correspondant
«L a CGT a lancé un fonds de pension.» L'annonce aurait de quoi surprendre.

Remplacez CGT par FTQ, et non seulement tout devient normal, mais vous avez quelques années de retard. La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (la plus grande centrale syndicale de la province canadienne, avec plus d'un demi-million de membres) a bel et bien lancé un fonds de pension dès 1983.

A cette époque, la région est alors en pleine récession. Le Premier ministre en appelle à la solidarité. La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec dégage alors l'idée de ce Fonds de solidarité aux objectifs multiples: investir

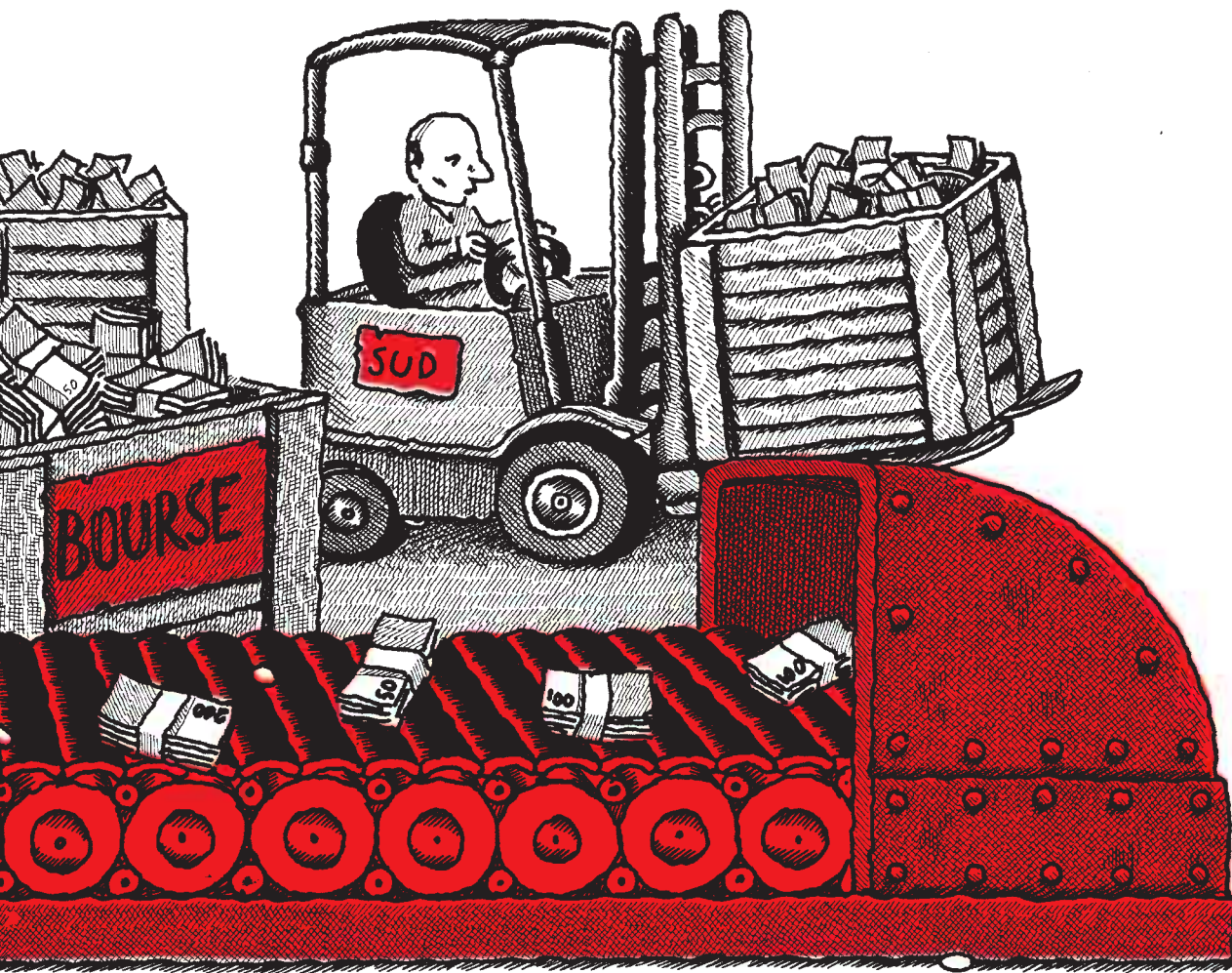
dans les entreprises québécoises, contribuer à créer des emplois et faire fructifier l'épargne des employés en vue de leur retraite.

Considéré comme une réussite, l'organisme, plus de vingt ans après, gère 5,5 milliards de dollars canadiens (3,9 milliards d'euros). «L'idée de génie a été de reterritorialiser l'épargne», estime Corinne Gendron, titulaire de la chaire de responsabilité sociale et de développement durable à l'université du Québec à Montréal. «Avec la mondialisation financière, l'épargne va se promener n'importe où. Avec le Fonds de solidarité, elle reste dans la province.» L'engouement pour ce Fonds de solidarité, qui compte aujourd'hui

578 000 actionnaires, s'explique en grande partie par le soutien des pouvoirs publics. «Les gouvernements fédéral et provincial retournent chacun 15% de l'investissement des actionnaires sous forme de crédit d'impôt», précise Pierre Leduc, le porte-parole du Fonds de solidarité. Ainsi, un salarié qui contribue chaque mois pour 100 dollars (70 euros) n'en débourse que 70 (50 euros). Les employés cotisent dans une limite de 5000 dollars canadiens par an (3500 euros). Lorsqu'ils prennent leur retraite, leur pécule est calculé sur la base du dernier cours de l'action du fonds, fixé deux fois par an en fonction des performances des 2140 entreprises composant le portefeuille.

Ils peuvent choisir de tout se faire verser d'un coup ou de recevoir une pension mensuelle. Cette retraite s'ajoute au régime obligatoire (géré par la Régie des rentes du Québec, une agence gouvernementale), qui compte 3,6 millions de cotisants, et à d'autres régimes complémentaires. Depuis sa création, voici vingt et un ans, le fonds a enregistré un taux de rendement moyen de 4,9% par an. Mais contrairement aux fonds de pension traditionnels, il n'a pas pour objectif principal d'obtenir le meilleur rendement mais de «créer des emplois», précise Pierre Leduc, ce qui justifie le soutien public. «Le fonds a été un catalyseur pour le développement de certains secteurs, il sert à renforcer l'industrie au Québec», précise Corinne Gendron. Pourtant, selon elle, il ne faut pas y voir un remède miracle à la question des retraites. «Cela reste un régime par capitalisation, avec les inconvénients d'un tel système», notamment la fluctuation des pensions versées selon les aléas boursiers. «C'est tout de même une capitalisation gérée de façon plus intéressante, ajoute-t-elle. Parce qu'elle s'oppose à la logique de la mondialisation financière.» ◀

LAURENT MAURIAC



Instaurer une autre croissance

Le monde est arrivé à un seuil. Ce qui était tenable dans les années 60 atteint ses limites. Le développement humain (intégrant environnement, santé et éducation) doit devenir le nouvel indicateur et remplacer le PIB.

Quelle croissance pour demain ? De la Conférence de Stockholm (1972) au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg (2002) en passant par la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro (1992), la question est au centre de toutes les grand-messes internationales depuis plus de trente ans. Mais la croissance pour la croissance ne constitue pas une fin en soi. Faire croître la consommation pour faire croître la production pour faire croître la consommation dans l'espoir de faire croître l'emploi - le tout sur fond d'accumulation illimitée du capital - confine tout simplement à l'absurde. Et pour cause : une telle société de la croissance n'est pas soutenable, car elle se heurte aux limites de la biosphère. Le problème est devenu structurel. Un exemple ? Si tout le monde vivait et consommait com-

me des Français, il faudrait trois planètes pour satisfaire la consommation mondiale. Il en faudrait neuf si tout le monde se mettait à l'unisson des Californiens. Ce n'est que « grâce » à la pauvreté des autres, des Maliens par exemple, que les plus nantis peuvent accroître leur produit intérieur brut (PIB). Bref, le monde est arrivé à un seuil. Ce qui était tenable dans les années 60 atteint une limite écologique et s'éloigne toujours plus d'une équité planétaire.

Mesurettes. Mais comment passer du constat au projet politique ? Pour l'instant, le PS semble loin de ces préoccupations. Certes, les uns et les autres admettent les méfaits d'une société qui croit religieusement aux bienfaits de la croissance du PIB. Mais, à part le petit courant Utopia qui prêche pour une autre croissance, personne n'en fait un projet politique, un enjeu électoral. « Sans croissance, ils ne savent pas penser », insiste le député vert Yves Cochet. *« Ils ne jurent que par des politiques key-*

nésiennes de grands travaux pour relancer la consommation populaire, et donc l'emploi. » Pour les dirigeants socialistes, il n'y a pas de solution de rechange. A part des mesurettes qui ne changent pas la logique de fonctionnement du moteur économique mondial. « Le PS s'est enfermé dans une logique de programme qui ne s'inscrit que dans le court terme », estime René Passet, professeur émérite à l'université Paris-I. *« Jusqu'à la fin des années 60, les mots "croissance" et "développement" étaient considérés comme équivalents. Mais une croissance qui détruit le milieu naturel et l'homme n'est pas génératrice de développement. Or, le développement, c'est justement le dépassement vers une autre forme de croissance, vers le respect de normes sociales, vers le respect des mécanismes régulateurs de la biosphère. Nous ne sommes pas dans ce débat d'idées, dans ce débat qui fait un projet politique. Les mentors du PS se sont rendus incapables d'aborder ces questions. Quand on a l'obsession du pro-*

gramme, on efface le projet de long terme. Et on finit par ressembler aux autres. » L'impératif de développement, et plus précisément celui de développement humain, n'a toujours pas réussi à se substituer à l'objectif de la croissance.

Pourtant, depuis 1990, les experts du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) font la promotion de l'IDH (l'indicateur du développement humain). Les outils sont là. Leur proposition est révolutionnaire qui consiste à orienter la croissance pour faire en sorte qu'elle ne détruise pas des sociétés et qu'elle serve le développement humain. Les experts du Pnud remettent fermement la croissance à sa place : ils expliquent que l'abondance n'empêche pas la médiocre qualité de vie des individus. Ils proposent de façon précise de remplacer la notion de croissance par un indicateur composite calculé depuis 1990 et qui intègre une batterie de données aussi variées que l'espérance de vie, l'accès à la santé, l'éducation, l'inégalité entre les sexes, l'environnement...

À LIRE

Qu'est-ce que la richesse ?

de Dominique Méda. Champs Flammarion, 2000, 423 pp., 8,20 euros. Une référence qui montre en quoi l'indicateur du PIB est une vision trop restrictive de la mesure de la richesse, qui n'est pas affectée par la violence, les inégalités, la dégradation de l'environnement, les relations humaines...

Frugilité de la puissance

d'Alain Gras. Fayard, 2003, 310 pp., 20 euros.

Rapport mondial sur le développement humain de 1996

du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), qui met en évidence que les relations entre croissance économique et développement humain débouchent sur un échec dans trop de pays et pour trop de personnes. 20 euros.

SUR LE WEB

www.sommet-johannesburg.org
www.comite21.org

Utopie. Une utopie peut-être, mais ô combien stimulante. Parce qu'elle dessine un projet de société où le seul indicateur n'est pas la croissance du PIB. Mais où l'éducation largement répandue, la santé aisément accessible, la violence canalisée, l'environnement préservé, les inégalités peu nombreuses, la participation démocratique intense et l'égalité homme-femme seraient des réalités à prendre en compte. Un vrai choix de société, mais tout un programme encore pour l'imposer... ◆

V.D.F.

Interdire les stock-options

Amorcé en 1999, le débat au sein de la gauche sur l'enrichissement des patrons n'a jamais abouti. Pourtant, même Microsoft a banni cette rémunération qui pousse les dirigeants au pire.

Les stock-options, c'est le moyen le plus simple de s'enrichir pour les patrons et de se scandaliser pour le citoyen. Les montants que touchent les PDG du CAC 40 donnent le vertige. Les plus-values générées par les stock-options se montent en millions, voire en dizaines de millions d'euros, contre un risque nul. Une option est le droit d'acheter à un cours

déterminé à l'avance une action et de la revendre immédiatement en touchant la différence. Si l'action a monté, la plus-value est énorme, sinon, le détenteur de l'option ne la fait pas jouer. Et il ne perd pas d'argent. Rien qu'au nom de la cohésion sociale, les écarts de profits dus à cette forme de rémunération font débat à gauche. Et depuis les scandales financiers Enron ou Vivendi, la logique même des stock-op-

tions est mise en cause. Alors, pourquoi pas ne pas les interdire totalement ?

Crise d'identité. Au sein de la gauche, on n'en est pas encore là. Le seul débat public date de 1999-2000. Et la réflexion n'a pas évolué depuis. À l'époque, la France découvre avec effarement que Philippe Jaffré a touché 200 millions de francs (30 millions d'euros), notamment grâce à ses stock-options, après son départ de la présidence d'Elf, suite à l'OPA hostile de Total. Une bonne partie de la gauche s'en scandalise, et le débat qui va suivre provoque une crise d'identité au sein du PS. Les « archaïques », menés par Augustin Baurepaux, député de l'Ariège, dénoncent l'« enrichissement des patrons » et demandent un allourdissement de la fiscalité sur les plus-values (fixée alors à 40%). L'aile moderne, incarnée par Strauss-Kahn et Fabius, estime nécessaire d'utiliser les stock-options pour « rémunérer la performance ». DSK pense aux start-up qui, à défaut d'offrir des salaires mirobolants, pourraient utiliser les stock-options pour attirer les talents. Fabius, lui, craint qu'une taxation supplémentaire entraîne une « délocalisation des sièges sociaux ». Mais pour rendre acceptable cette forme de rémunération, il propose d'en distribuer à tous les salariés, ainsi associés au développement de leur entreprise. Après s'être écharpés pendant plusieurs

mois, les socialistes décident finalement de modifier à la marge la taxation et d'imposer la transparence des rémunérations pour les cadres dirigeants. Mais, depuis, le débat n'a pas été rouvert. Un immobilisme assez étonnant quand on sait à quel point le monde financier a changé depuis 2000. La bulle de la nouvelle économie a éclaté et les start-up se sont effondrées, réduisant à néant une bonne part des plans de stock-options. Cela a alors rendu totalement obsolètes la plupart des arguments en faveur d'une « juste rémunération des cerveaux ». Et même Microsoft en a tiré les conséquences. La firme, qui avait multiplié les plans, a annoncé en août 2004 qu'elle renonçait à distribuer des stock-options, au motif qu'un tel instrument était injuste.

En France, certains économistes appartenant à l'école de la régulation et spécialistes de la finance sont allés plus loin dans la critique. Pour eux, les stock-options sont condamnables en soi car elles ont contribué au gonflement de la bulle boursière et ont été une des causes des scandales ◆◆◆

À LIRE

Dérives du capitalisme financier

de Michel Aglietta et Antoine Rebérioux. Albin Michel, 2004, 28 euros.

Et la vertu sauvera le monde

de Frédéric Lordon. Raisons d'agir, 2003, 6 euros.

SUR LE WEB

Le dossier le plus complet sur les stock-options du CAC 40 sur : www.lexpansion.com/html/AI31527.html

Alain Gras, socio-anthropologue et auteur de «Fragilité de la puissance»:

«La société du toujours plus pour tous est finie»

Alain Gras est professeur de socio-anthropologie des techniques à l'université de Paris-I-Sorbonne et chroniqueur dans la revue *la Décroissance*. Il a publié récemment un ouvrage intitulé *Fragilité de la puissance*, aux éditions Fayard.

Où est le levier politique pour passer de l'utopie de la décroissance à la réalité?

Il n'y a pas de levier politique mais un levier social. Tout le monde sait que la société du toujours plus pour tous est finie. Seuls s'y accrochent les politiciens fossilisés dans les couches des Trente Glorieuses. Aujourd'hui la croissance est celle des bénéfices des multinationales. Elle ne sert qu'à creuser l'écart entre riches et pauvres. Qu'est-ce que la croissance de la consommation sinon le discours d'un côté et le luxe de l'autre? Regardez la politique des grands magasins autrefois populaires: ils font du chic

pour les riches, les pauvres n'ont qu'à aller chez les dégriffés. Partout l'écart grandit, et la croissance est la pelle mécanique qui creuse le fossé. De véritables hommes politiques pourraient faire tomber les idoles productivistes, mais leur échéance est le court terme. Seule la catastrophe peut les faire changer d'avis. Alors ils prendront le train en marche en disant qu'ils ont tout compris depuis le début. Le politique se discrédite en étant absent des réflexions sur l'éthique de la croissance, alors que les citoyens, eux, participent en parole, en pensée ou en acte...

Quelles sont vos solutions de rechange?

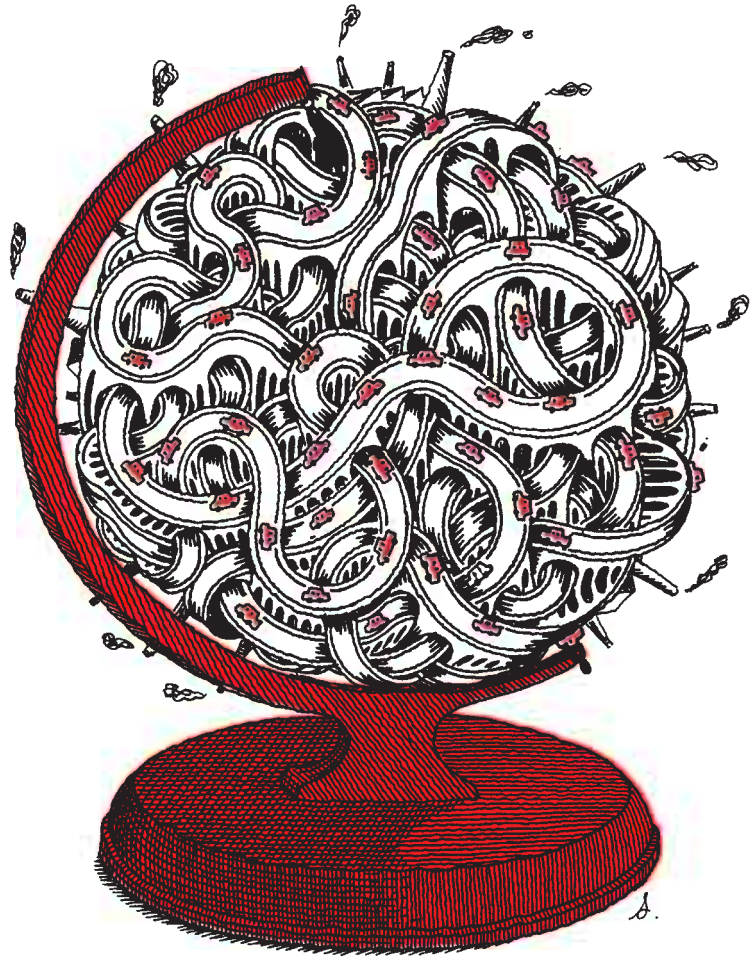
Il n'y a pas de solution de rechange à la croissance dans le cadre de l'économie prédatrice qu'est la nôtre. Les solutions sont radicales. Il y a d'autres moyens de penser l'avenir, un autre mode de confort social. Nous devons chercher à réutiliser d'autres machines que celles fondées sur le moteur thermique, par exemple

généraliser les éoliennes. Ou encore repenser les transports maritimes à voile. **Mais comment résoudre cette contradiction: les populations occidentales ne veulent pas renoncer à leur mode de vie, les populations qui n'y ont pas accès n'ont qu'une envie: y accéder.**

Ces populations du tiers-monde, au mode de vie d'avant 1900, nous regardent nous goinfrer pendant qu'elles meurent de faim. Si nous acceptons de modérer ce luxe, de les aider autrement que par l'argent, alors ils comprendraient que leur savoir-faire, leurs technologies elles-mêmes ont une grande valeur. La première cure à suivre serait la guérison de la folie actuelle du tout-bagnole. Tant que l'automobile sera le symbole du confort chez nous, elle le restera chez eux également.

Mais vous ne fournissez pas de représentations de ce que pourrait être une économie avec moins de croissance...

Une économie, ça peut prendre beaucoup de formes. La nôtre cherche le bien des êtres dans l'accumulation des choses. Une autre croissance peut se concevoir dans une relation entre les êtres. Les priorités doivent changer! Et c'est la vraie fonction du politique que de fixer des priorités.



L'un des premiers objectifs serait la relocalisation de toutes les activités. La société du toujours plus est celle des centres commerciaux en un lieu, des

loisirs en un autre, des bureaux et usines en un troisième, d'une villégiature dans un quatrième... Et dans un cinquième, les plages des tropiques. Une

décroissance ferait renaître le commerce de quartier, redynamiserait les PME et favoriserait l'amusement sur place. ◆

Recueilli par VITTORIO DE FILIPPIS

●●● financiers (Enron et WorldCom aux Etats-Unis, Vivendi en France). «L'idée sous-jacente derrière les stock-options est d'inciter les dirigeants d'entreprise à se conformer aux intérêts des actionnaires, en alignant leur rémunération sur les cours de Bourse», explique Michel Aglietta. Cette logique implique que les PDG ont une influence sur les cours. La réalité montre en fait que les cours de Bourse sont influencés par d'autres facteurs, comme les taux d'intérêt.» Deuxième axiome

mis à mal, l'idée que cet alignement profiterait à l'actionnaire.

Acrobaties. «Certes, les PDG sont poussés à faire progresser leur cours de Bourse, mais leur horizon se limite juste à la date à laquelle ils peuvent exercer leurs options», ajoute Aglietta. Il y a donc une dissociation entre leur enrichissement personnel et le développement à long terme de la société. Et quand le seul but est de faire fortune, on peut utiliser n'importe quel moyen. «Ce à quoi les patrons ont été incités par ces ha-

biles dispositifs», dénonce le chercheur Frédéric Lordon, c'est plutôt à multiplier les acrobaties aux limites, voire au-delà des limites, de l'équilibre financier, et parfois de la loi. Ces excès ont été décrits: prise de risque maximale en augmentant l'endettement pour avoir le soutien des analystes financiers, milliards dépensés en pure perte pour soutenir son cours de Bourse en rachetant les actions de l'entreprise, en même temps que l'on coupe ses budgets de recherche et développement, voire tru-

cage des comptes... En tant que symbole des dérives du capitalisme financier, les stock-options pourraient être sacrifiées aisément. Mais il faudrait d'abord faire sortir cette réflexion des cercles économiques. Et convaincre les politiques. «Ça ne va pas être évident», remarque Aglietta. Le lobbying des organisations patronales est très puissant. Et les politiques ne sont souvent pas assez formés pour comprendre ces mécanismes financiers.» ◆

NICOLAS CORI

L'affaire Altran, l'Enron à la française

Cette société a truqué ses comptes et abusé des stock-options.

Une équipe de direction entièrement mise en examen, des dirigeants en préventive... L'affaire Altran est un mini-Enron à la française. Pour cacher ses mauvais résultats, cette entreprise leader en France du conseil en technologie a truqué ses comptes en 2001 et 2002. Au su et au vu d'une bonne centaine de personnes, dont la plupart étaient des cadres dirigeants piégés par

des distributions massives de stock-options. Tout commence à l'automne 2001. Après avoir annoncé aux marchés financiers qu'elle allait réaliser de très bons résultats, la direction d'Altran voit ses commandes chuter après les attentats de New York. Mais pas question de l'avouer: les investisseurs détestent les *profit-warning* – une révision à la baisse des profits –, et cela ferait baisser

le cours de l'action. La décision est alors prise d'inventer des commandes, en rédigeant de fausses factures. Au début, on espère régulariser ce trucage avec le retour de la croissance. Mais l'activité ne repart pas, et il faut faire encore plus de faux et impliquer un nombre croissant de cadres dirigeants. Ces derniers acceptent alors d'être complices parce qu'ils craignent qu'une chute du

titre Altran ne les pousse à la ruine. La plupart des cadres de l'entreprise, en effet, ont emprunté de très grosses sommes gagées sur les stock-options (plusieurs centaines de milliers d'euros pour certains). La logique des prêts était simple: Altran avait imposé – comme nombre de sociétés – un délai de plusieurs années entre l'attribution des stock-options et leur levée potentielle. Alléchés par les probables plus-values, certains avaient voulu toucher le jackpot avant. Et s'étaient fait prêter de

l'argent, sur la base d'un cours de Bourse élevé. Mais à partir du moment où la bulle boursière éclate, dès 2001, leur plus-value escomptée diminue, puis l'opération devient déroute financière quand les marchés s'effondrent en 2002. Les plans de stock-options voient leur valeur ramenée à zéro, et les cadres se retrouvent dans l'impossibilité de rembourser leur banque. La direction sert de cette situation pour faire pression sur eux. Tous les cadres avaient choisi comme prêteur UBS, la banque d'Altran et de ses

dirigeants. Et UBS, qui sait où se trouve son intérêt, se conforme aux desirs de l'entreprise. Ceux qui acceptent de faire les fausses factures voient leur situation examinée avec bienveillance. Et obtiennent des délais pour rembourser. Tant pis pour les autres. L'un d'eux, qui a dénoncé l'affaire à la justice, s'est fait saisir tous ses biens. Lui dit avoir décidé de «continuer à pouvoir [se] regarder en face dans la glace». Mais il a été bien seul à ne pas avoir été aveuglé par le mirage de la fortune vite acquise. ◆

N. Co.

Favoriser les coopératives numériques

L'Internet permet la fabrication et la mise en commun de biens immatériels et gratuits que les pouvoirs publics doivent éloigner de la sphère privée.

Ce sont des coopératives mondiales, animées par des dizaines de milliers de personnes qui travaillent en commun via l'Internet. Leurs noms? GNU/Linux, un système d'exploitation pour ordinateurs qui fait tourner des centaines de milliers de machines dans le monde. Ou Wikipédia, une encyclopédie ouverte et gratuite accessible via le Web en plusieurs dizaines de langues. Le point commun de ces deux projets, et des milliers de projets similaires apparus ces dernières années? Le résultat est accessible à tous gratuitement, modifiable par tout un chacun, et n'appartient à personne; ce sont des «biens communs» immatériels, issus d'un curieux chaudron numérique alimenté par des amateurs bénévoles, des professionnels, des entreprises. Yoichi Benkler, professeur de droit à l'université de Yale aux Etats-Unis, distingue ces «biens communs produits en coopération»

de la «structure de l'économie industrielle pilotée par l'Etat et le marché».

Thèmes brûlants. Cet étonnant phénomène n'a pas eu jusque-là besoin de programmes clefs en main ou de décisions d'Etat. Simplement de l'énergie militante de quelques figures charismatiques (comme le barbu post-hippie Richard Stallman, à l'origine des logiciels libres dans les années 80), alliées à une internationale anonyme des partages toujours plus nombreux sur la planète. «L'arrivée d'Internet pour la création immatérielle en général fait qu'on peut créer à plusieurs de manière simple à l'extérieur de l'organisation», remarque l'économiste Nicolas Julien. *C'est la première fois à cette échelle, même si cela existait déjà de manière plus réduite à l'échelle locale ou entre quelques acteurs.*

Difficile de plaquer une étiquette sur ces coopératives numériques qui touchent à tous les thèmes politiques brûlants, du mode de production à la propriété (intel-

lectuelle, en l'occurrence) en passant par le salariat. Les figures les plus visibles de ce mouvement s'affichent tout autant communistes que socialistes, démocrates américains ou même «libertariens», comme l'Américain Eric Raymond, prologiciens libres et anarchiste de droite en faveur des armes à feu. On y trouve pourtant quelques marqueurs classiques d'une gauche coopérative et libertaire. Ce modèle estompe notamment la distinction entre le consommateur et le producteur, à l'opposé des «cerveaux disponibles» du modèle TF1: l'usager de Wikipédia est tout à la fois lecteur d'articles et appelé à corriger les erreurs qu'il repère ou à apporter son savoir à la collectivité. Christophe Aguiton, ex de SUD et picoreur émargeant à la LCR, y voit un retour aux sources du socialisme du XIX^e siècle, quand «Proudhon ou Marx avançaient l'idée que le socialisme, c'était la coopérative». Le XX^e siècle et la prééminence de l'Etat écraseront, notamment en

France, ces idées, avant «leur remise au goût du jour récente», poursuit Aguiton. La coopérative plus l'Internet «offrent un nouveau moyen de produire des biens communs, créés sur une base volontaire par des individus directement pour l'humanité», sur un mode différent des «biens communs sous la responsabilité de l'Etat, comme les routes ou l'éducation». On notera au passage que ces «biens communs» modernes, tout comme ceux, plus classiques, produits par l'Etat, sont compatibles avec le capitalisme et l'économie de marché: plusieurs entreprises, comme IBM, ont investi massivement dans les logiciels libres et vendent des services autour des systèmes ainsi produits. L'encyclopédie collaborative Wikipédia dope l'audience des grands moteurs de recherche, drainant ainsi des flux publicitaires. Ce qui fait dire à Nicolas Julien que «c'est aussi de droite car l'entreprise réduit ses coûts de production et on est vraiment dans la libre concurrence». Mais si l'entreprise peut bénéficier de ces biens communs coopératifs, elle ne peut jamais se les approprier et en barrer l'accès: des contrats de droit d'auteur spécifiques garantissent à chaque étape la propriété collective des résultats du travail commun. «Fondamentalement, c'est un combat de gauche, car ces modèles permettent de lutter contre l'expansion de la sphère de la propriété privée», estime Aguiton.

Grands coups. Si l'Etat et les politiques n'ont pas suscité l'émergence de ces coops high-tech, leur rôle est aujourd'hui central pour les préserver et les encourager. Car nombre de firmes molestent les Etats à grands coups de lobbying pour durcir les règles de la propriété intellectuelle et priver d'air ces projets collaboratifs «qui menacent les business traditionnels fondés sur la propriété intellectuelle», de Hollywood aux logiciels en passant par l'industrie pharmaceutique, selon Yoichi Benkler. Le fondateur de Microsoft, Bill Gates, a ainsi fustigé les «communistes» du logiciel libre tandis que la multiplication des brevets sur le vivant bride l'émergence de bases de connaissances ouvertes sur la génétique. Pour le socialiste Christian Paul, les politiques peuvent donc s'opposer à «l'extension infinie du champ de la propriété intellectuelle» et «favoriser ces formes alternatives en opposition radicale à la façon dont le marché organise le monde».

À LIRE

Cause commune

de Philippe Aigrain, Fayard, 2005, 18 euros.

L'Avenir des idées

de Lawrence Lessig, Presses universitaires de Lyon, 2005, 350 pp., 25 euros.

SUR LE WEB

La page de l'économiste Nicolas Julien: www.eco.enst-bretagne.fr/Membres_enstB/nicolus.html

Téléchargement de logiciels libres & textes divers sur le domaine: www.framasoft.net

Wikipédia, l'encyclopédie faussement désorganisée

Malgré des dérapages, la mise en ligne de deux millions d'articles modifiables à tout moment fonctionne grâce aux internautes.

Le 21 septembre, au lendemain de la mort de Simon Wiesenthal, l'article de l'encyclopédie en ligne wikipedia.org concernant le rescapé des camps de concentration est saboté par un groupe d'extrême droite. Sa biographie s'y retrouve lestée d'allégations délirantes sur sa prétendue homosexualité. Trois minutes plus tard, le piratage a disparu, corrigé par un internaute: la version originale reprend sa place. Un exemple parmi des centaines des tensions permanentes subies par l'encyclopédie en ligne coopérative, que tout un chacun peut modifier et enrichir à loisir. Et qui rendent toujours paradoxaux le succès et la qualité croissante de Wikipédia: plus

d'une centaine de langues, deux millions d'articles au total, dont plus de 750000 en anglais, 175000 en français et même près de 1400 en breton. Comment une telle base de connaissances ouverte pourrait-elle résister aux extrémistes de tout acabit, aux maniaques et, plus communément, à la médiocrité? L'universitaire Claire Nacher, de Paris-III, voit dans ce projet «un déni d'organisation et un déni du politique», qui «génère au mieux de la cacophonie et, au pire, la prise de contrôle par des forces ni démocratiques ni désintéressées (1)». Si, malgré ses imperfections et les tentatives de sabotage, Wikipédia s'enrichit chaque jour, c'est parce que le projet est organisé. A l'instar des

projets collaboratifs ouverts, comme les logiciels libres, Wikipédia n'est pas un foutoir utopiste sans règles. C'est un «projet éminemment politique», comme l'énonce un texte disponible sur l'encyclopédie elle-même. Avec sa «constitution» de départ, édictée par le fondateur, l'Américain Jimmy Wales: neutralité des points de vue, absence de comité éditorial, non-signature des articles. Autant de choix discutables et discutés, souvent au sein même de la communauté des «wikipédiens». De même, si officiellement n'importe quel internaute peut enrichir les articles, les plus investis d'entre eux se chargent d'assurer une surveillance constante. «Le vandalisme est traité par les administrateurs,

qui peuvent revenir aux versions précédentes d'un article, toutes archivées», dit Alexis Dufrenoy, informaticien et porte-parole de l'antenne française de la fondation Wikimedia, qui chapeaute le projet. Des postes à responsabilité confiés par cooptation. Wikipédia est en permanence le théâtre de «guerres d'édition», où s'affrontent des points de vue opposés, comme «la très longue polémique sur l'article "Avortement" de la version anglaise», dit Dufrenoy. En France, un comité d'arbitrage –choisi par élections via le Net si aucun consensus n'est trouvé– joue les Casques bleus lorsque les rédacteurs ne s'entendent pas dans la page de discussions associée à chaque article. Récemment, il tentait de réconcilier des pro et anti-jumeaux Bogdanoff s'étripant sur la qualité scientifique (douteuse) des travaux des ex-animateurs de Temps X. ◀

F.L.

(1) www.ccr.jussieu.fr/urffist/cerise/cerEval.htm

Abroger les subventions à l'exportation

Ce pourrait être l'une des grandes idées de gauche pour rendre la mondialisation plus profitable aux pays en développement. De l'avis des experts, la suppression des milliards d'euros de subventions aux exportations accordées par la politique agricole commune (PAC) ou par l'Etat fédéral aux *farmers* américains permettrait mécaniquement à ces pays moins favorisés de faire remonter les prix de leurs produits agricoles. Et donc d'augmenter leur niveau de vie. En France et en Europe, ces subventions publiques communautaires s'appellent des «restitutions» : elles permettent aux producteurs du Vieux Continent d'aller vendre sur un marché mondial structurellement excédentaire, où les prix sont libres et donc très bon marché, en leur offrant une compensation financière pour amortir leur coût de production élevé. L'an dernier, les restitutions accordées à l'agriculture européenne ont atteint plus de 1 milliard d'euros pour le sucre tandis que le lait a touché 1,5 milliard d'euros, les bovins 295 millions d'euros et les céréales 176 millions.

Dans ces quatre secteurs où l'Union européenne intervient massivement pour soutenir ses exportateurs, la suppression totale de ces restitutions inquiète beaucoup les organisations proches de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), qui ont toujours produit des excédents avec la certitude qu'ils pourraient les écouler à bon prix. «Si le marché mondial avait un sens, nous n'aurions pas besoin de restitutions pour exporter», explique un cadre du syndicat majoritaire en France.

Néfastes. En revanche, pour la Confédération paysanne et pour le réseau international paysan Via Campesina, dont elle est membre, il est urgent de tordre le cou à ces aides néfastes pour le Sud. Idem pour des ONG françaises, comme Agir ici qui fait partie du réseau Oxfam. «En Afrique de l'Ouest, le blé européen subventionné arrive sur des marchés où les droits de douane sont en plus très faibles. Ce qui déstabilise ces pays», relève la Confédération paysanne.

Inversement, la présence ou l'absence de ces restitutions donnent le la au marché européen : les exportateurs se décident à exporter vers un pays tiers en fonction des restitutions auxquelles ils ont droit. Le 13 octobre, par exemple, les gros céréaliers français de l'Association générale des producteurs de blé s'impacientaient de savoir à quel niveau l'Union européenne allait décider de fixer la fameuse «restitution» : lors de la séance précédente, Bruxelles avait accordé 8 euros par tonne exportée, un niveau jugé «pas si mal, même si 10 ou 12 euros auraient été mieux», selon Bruno Hot, di-

recteur général de l'Office interprofessionnel des céréales (la tonne de blé standard vaut environ 105 euros en France). Autre exemple de l'importance de cette «assurance export» pour l'agriculture européenne, cette fois dans l'élevage : en mai dernier, les producteurs français manifestent à Paris pour exiger le maintien de leurs restitutions, de nouveau menacés par le lobbying des pays tiers du Sud. Et pour la FNSEA, l'affaire est entendue : «Si ces aides sont supprimées, le scénario du pire serait de ne plus pouvoir exporter du tout», explique-t-elle alors.

Grands bénéficiaires de restitutions, les agriculteurs européens se retrouvent pourtant aux côtés des pays en développement pour cogner à tour de bras sur le système américain de subventions à l'exportation. Celui-ci fonctionne notamment avec le fameux *Loan Deficit Payment*, sorte de garantie de prix minimum pour l'exportateur américain quel que soit le prix du marché mondial. «A la différence des restitutions, qui sont transparentes et connues de tous, le système américain de subventions à l'export cherche à se faire passer pour un simple soutien interne, ce qui n'est pas le cas : c'est une aide déguisée pour conquérir des marchés étrangers», analyse la FNSEA.

Préjudice. Une analyse partagée par les producteurs brésiliens de coton. Depuis des mois, ils harcèlent les Etats-Unis devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et viennent de confirmer leur demande de sanctions financières pour punir les Américains : le Brésil estime à quelque 3 milliards de dollars par an (2,5 milliards d'euros) le préjudice subi par ses cultivateurs de coton du fait du *Loan Deficit Payment* qui permet aux Etats-Unis de vendre à perte sur un marché mondial surcapacitaire. Aussitôt, le secrétaire d'Etat adjoint américain, Robert Zoellick, a menacé le Brésil de sanctions commerciales. En Europe, surtout en France, le ton est plus mesuré mais non moins ferme pour défendre les subventions aux exportations agricoles. Il suffit de marteler comme Jacques Chirac que «la politique agricole de l'UE n'est pas l'ennemie de l'agriculture des pays pauvres». Pas l'ennemie peut-être, mais sûrement pas l'amie. ◀

F.P.

Faut-il aider les ventes agricoles à l'étranger?

Pour Bernard Airieau, vice-président de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL-FNSEA), les aides à l'exportation doivent être maintenues. «Nos conditions de production font que nous sommes trop chers sur le marché mondial, à cause, par exemple, de nos investissements sur la traçabilité, alors que les prix des produits agricoles ne cessent de baisser sous la pression de l'OMC. Ensuite, ces fameuses subventions européennes à l'exportation ne coûtent plus aussi cher que cela au budget de l'UE : en dix ans, l'enveloppe qui finance ces restitutions est

Oui
Bernard Airieau
vice-président
de la FNPL-FNSEA

passée de 10 milliards d'euros pour douze pays membres à 3,7 milliards d'euros pour vingt-cinq pays membres. Et, contrairement à ce qui est couramment admis, ces aides n'ont pas pour but de déstabiliser les pays du Sud, ce n'est pas notre volonté. Dans bien des cas, comme pour le lait, ces restitutions ne sont pas sans justification : elles nous permettent surtout de lutter à armes égales sur le marché mondial face à des pays comme les Etats-Unis qui subventionnent eux aussi beaucoup leur industrie laitière à l'export. Dans ce cas, nous devons absolument pouvoir lutter à armes égales pour protéger nos parts de marché. Et comment voulez-vous que nous renoncions aux subventions alors que nos concurrents les plus puissants continuent à les maintenir ? Au moins, le système des restitutions européennes est clair : il est public, inscrit au budget de l'UE, et chacun peut le consulter, y compris nos concurrents, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays. Les Etats-Unis ont notamment recours à l'utilisation massive de l'aide alimentaire pour écouler leurs stocks, entraînant des baisses de prix encore plus fortes. Au Canada, le monopole d'Etat sur les céréales permet de subventionner tout et n'importe quoi dans la plus grande opacité.»

Silvia Pérez-Vitoria, économiste et sociologue, auteure de *Les paysans sont de retour*, est favorable à la disparition des aides européennes à l'exportation. «Ces restitutions entraînent de scandaleuses distorsions de concurrence en permettant aux producteurs du Nord de vendre au Sud moins cher que les aliments équivalents produits sur place, qui finissent par disparaître. Entre 1980 et 1988, par exemple, et au nom de l'approvisionnement à bon marché des centres urbains, les restitutions sur le bœuf européen ont ramené la production bovine du Niger, du Mali

Non
Silvia Pérez-Vitoria
économiste
et sociologue

et du Burkina à 250 000 têtes contre 430 000 têtes auparavant. Comme si cela ne suffisait pas, le système de subventions européennes à l'export entretient un système de surproduction dans les pays du Nord : les agriculteurs n'y ont aucune raison de produire moins puisqu'ils peuvent de toute façon écouler leurs surplus sur le marché mondial, comme dans le secteur laitier. Il faudrait donc commencer par produire moins au Nord et par diversifier les productions. Cela permettrait peut-être aussi une remontée des prix qui ne cessent de baisser à cause du dumping des grandes puissances agricoles. Ensuite, il faut que les gouvernements du Sud sachent s'ils veulent ou non sacrifier leurs paysans, qui représentent l'essentiel de leur population, sur l'autel de l'OMC : pour les protéger, les pays pauvres doivent refuser d'y siéger. Cette politique de la chaise vide doit s'accompagner d'une restauration de droits de douane dignes de ce nom qui leur permettraient de protéger leurs marchés. Pour protéger les paysans du Sud et leur permettre d'accéder à l'autonomie alimentaire, il faut tout simplement les laisser prendre des mesures protectionnistes de sauvegarde.» ◀

Recueilli par FRÉDÉRIC PONS

À LIRE

Les paysans sont de retour

de Silvia Pérez-Vitoria.
Actes Sud 2005, 272 pp., 20 euros.
Un essai très convaincant sur la place particulière de l'agriculture dans les échanges mondiaux et sur l'importance des paysans du Sud.

Déméter 2006

Une publication annuelle très pointue sur l'économie et les stratégies agricoles.
Ed. Club Déméter.

SUR LE WEB

www.clubdemeter.com

cident à exporter vers un pays tiers en fonction des restitutions auxquelles ils ont droit. Le 13 octobre, par exemple, les gros céréaliers français de l'Association générale des producteurs de blé s'impacientaient de savoir à quel niveau l'Union européenne allait décider de fixer la fameuse «restitution» : lors de la séance précédente, Bruxelles avait accordé 8 euros par tonne exportée, un niveau jugé «pas si mal, même si 10 ou 12 euros auraient été mieux», selon Bruno Hot, di-

Fixer un prix garanti aux producteurs

« **A**ussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, les récits de chasse tourneront toujours à la gloire du chasseur. » En exergue du dernier rapport du Programme des Nations unies pour le développement, ce proverbe africain résume bien les promesses non tenues du commerce international. Les pays développés prônent les vertus des marchés ouverts, mais conservent d'immenses filets de barrière protectionniste. Les barrières tarifaires moyennes des pays en développement sont passées de 25 % à 11 % en moins de vingt ans quand, dans le même temps, les libéralisations ont été unilatérales. Aujourd'hui, l'idée s'impose que l'ouverture des marchés ne favorise pas forcément la croissance et, surtout, n'entraîne pas arithmétiquement le développement humain.

Commercer, d'accord, mais comment? Se développer, évidemment, mais comment? « *Les idées de gauche sur le commerce reviennent à savoir si l'on veut faire du libre-échange, du marché, un instrument au service d'une transformation sociale* », résume Gustave Massiah, vice-président d'Attac. Pour l'heure, la moitié de la population mondiale, des paysans, représente les

L'ouverture des marchés menace l'agriculture des pays en développement, d'où la création de filières équitables pour les protéger du dumping social.

deux tiers des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour. Au banc des accusés: les accords agricoles de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce. « *Dans un contexte de gains rapides de productivité pour une minorité d'acteurs économiques, responsables d'une surproduction généralisée face à une demande solvable rétrécie, le libre-échange conduit à une baisse tendancielle des prix agricoles*

et à un accroissement de leur volatilité », dénonce ainsi la Coordination Sud, alliance de 120 ONG françaises. Son président, Henri Rouillé d'Orfeuil, assure: « *Mettre en compétition trois milliards de personnes, c'est quasiment criminel. Or, si on se retrouve en contradiction entre le commerce et le développement, il faut d'abord choisir le développement, car le commerce est au service du développement*



et non l'inverse... » Le soi-disant « cycle du développement » lancé par l'OMC à Doha en 2001 n'est qu'une coquille vide.

Souveraineté alimentaire. De plus en plus organisés, les paysans du Sud réclament de nouveaux droits que bailleurs de fonds et gouvernements ont fait sauter pour mieux libéraliser. Des droits articulés autour d'une idée de gauche qui fait son chemin: le droit à la souveraineté alimentaire. Le droit de protéger ses marchés contre les politiques de dumping. Le droit de se protéger, via des clauses de sauvegarde, des importations massives d'autres produits, comme le poulet par exemple, qui vient ruiner des filières. Le droit, plus générale- ●●●

Soutenir la recherche pharmaceutique pour les pays du Sud

Ce sont les industriels eux-mêmes qui décident des programmes de recherche. L'Etat pourrait reprendre l'initiative en fixant les priorités et en organisant la concurrence entre laboratoires.

Genève envoyé spécial

Un dérivé de l'arsenic contre la maladie du sommeil: le mélar-soprol est le traitement le plus courant pour les centaines de milliers d'Africains affectés par le parasite porté par les mouches. Cette molécule aux effets secondaires ravageurs – elle tue un patient sur vingt – a été mise au point il y a plus de cinquante ans. A l'heure où les grands labos pharmaceutiques des pays occidentaux vantent les pilules antitabac, antidépresseur ou anticholestérol, des millions d'habitants des pays les plus pauvres doivent se contenter de vieilles

riés de moins en moins efficaces. La raison? Ce sont les laboratoires privés qui fixent l'agenda de l'immense majorité des investissements en recherche et développement (R & D). Avec une conséquence évidente: pas de marché solvable, pas de recherche. « *Le marché ne donne aucune incitation pour développer des produits à destination des pays en voie de développement* », rappelle Charles Clift, chargé d'animer une commission sur le sujet à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« **Utopiste** ». Cette situation, masquée aujourd'hui par les « simples » problèmes d'accès aux traitements pour les pays du

Sud, nourrit la critique d'un nombre croissant d'universitaires, de militants ou de politiques. En février dernier, c'est carrément un « *traité international en faveur de la R & D pharmaceutique* » qui a atterri sur le bureau des officiels de l'OMS, accompagné d'une longue liste de soutiens, du Prix Nobel de médecine John Sulston au député européen vert Daniel Cohn-Bendit en passant par une série de scientifiques et d'économistes. Au programme: une réforme radicale de la façon dont la planète finance la R & D de médicaments. Le traité, dont les ébauches ont été écrites par l'activiste américain James Love et le chercheur britannique Tim

Hubbard, ambitionne d'enlever aux laboratoires privés la responsabilité du choix des médicaments à mettre au point. Il propose que les Etats s'engagent à dépenser un pourcentage de leur PIB annuel dans la R & D, organisent la concurrence entre firmes privées pour atteindre les objectifs décidés par les gouvernements et envisagent un système de « crédits » négociables au niveau international pour les maladies les plus négligées, sur le modèle du traité de Kyoto pour les émissions de gaz à effet de serre: les Etats qui choisiraient de peu travailler sur ces maladies devraient acheter des crédits aux autres, tout comme Kyoto prévoit que les entreprises qui dépassent leur quota d'émission de gaz carbonique rachètent les parts des firmes les plus vertueuses. Même parmi les plus convaincus de l'urgence de réformer la R & D pharmaceutique, peu se font des illusions sur l'avenir d'un tel texte, qu'aucun gouvernement ne soutient aujourd'hui. « *C'est un peu utopiste, comme tout ce qui est visionnaire* », estime Jean-François Alessandrini, de la fondation Drugs for Neglected Diseases Initiative (1). « *Mais certains des objectifs de ce traité devraient être atteints*. »

Bill Gates. Installé en terrasse au pied du gigantesque immeuble de l'OMS à Genève, Charles Clift ne table pas non plus sur un changement radical. Cela fait plusieurs mois que ce quinquagénaire tente de concilier les points de vue de l'industrie pharmaceutique, de représentants des pays pauvres et de chercheurs, et il ne cache même plus sa résignation. « *Je* ●●●

Café équitable, un marché qui ne se tasse pas

Grâce à un prix d'achat garanti, les petits paysans ont été épargnés par le yo-yo des cours.

Commerce équitable et café, unis pour la vie. Le marché du café a été le précurseur d'une rémunération des cultivateurs au juste prix. Notamment avec l'initiative du père Frans Van der Hoff, créant il y a près de vingt ans le label Max Havelaar pour soutenir les petits paysans, qui assurent 70 % de la production mondiale. Aujourd'hui, les petits producteurs qui suivent la procédure de certification établie par l'ONG internationale Fairtrade Labelling Organization (FLO) s'assurent un prix d'achat minimum garanti de 1,26 dollar la livre de café (1,21 dollar plus une prime de développement de 5 cents). Si le cours du café dépasse ce prix minimum, il devient prix de référence, majoré de la prime de 5 cents. Un moyen de «lisser» les violents dérapages des cours du café.

Coté comme de nombreuses matières premières, le café est en effet soumis à la «loi d'airain» du marché, séduisant ou faisant fuir alternativement les plus gros investisseurs. Mais ici, l'amplitude du mouvement de yo-yo des cours a un impact direct, considérable, sur vingt millions de producteurs, du journalier au grand propriétaire, dont la culture du café est la principale source de revenu. Au plus bas fin 2001, la livre de café valait 41,5 centimes de dollar sur le marché des matières premières de New York... à peine la moitié de ce que coûte la production. En Europe, la tonne de café se négociait alors 400 dollars sur le marché londonien, quand les cultivateurs doivent parvenir au seuil de 1200 dollars pour gagner leur vie. Les prix les plus bas, jamais relevés depuis trente ans, selon l'Organisation

internationale du café (OIC). En principe, le cours du café ne devrait subir que les aléas de toute production agricole. Des craintes de gel au Brésil, et le cours dévise. Mais s'ajoute désormais l'effet levier produit par les fonds spéculatifs, friands de matières premières. A New York, ceux-ci ont porté la livre de café de 100 cents début 2005 à plus de 140 en mars... pour la laisser retomber sous les 88 cents en septembre. Instabilité sans connexion réelle avec un marché en stagnation, voire en régression (comme en Allemagne, la consommation a chuté de 3 % en 2003), mais catastrophique pour les petits paysans. Le label Max Havelaar, dominant en Europe du Nord, tenait 2 % du marché du café en France en 2004, et espère 4 % des ventes en 2005. En mai dernier, 44 regroupements de

producteurs, répartis dans 16 pays (1), vendaient indirectement leur produit en France. En Suisse, la part de marché était de 6 % l'an passé (20 % en Grande-Bretagne). Les 3850 tonnes de café équitable vendues en 2004 en France peuvent sembler dérisoires face aux 145000 écoulées au total. Pas au point que les cinq multinationales détenant les deux tiers du marché ignorent le phénomène. Quelques semaines seulement après Kraft, Nestlé a lancé cet automne une gamme de café «autocertifiée» équitable... en ignorant superbement la FLO. Signe que la guerre du café équitable a vraiment commencé. ◆

JEAN-PAUL ROUSSET

(1) Bolivie, Colombie, Congo, Costa Rica, Éthiopie, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Indonésie, Mexique, Nicaragua, Pérou, République dominicaine, Rwanda et Tanzanie.

veriat, d'Oxfam. Idée certes pas vraiment neuve – dès 1834, à Lyon, on parlait d'un commerce «véridique et social» – mais plus structurée. Car le commerce éthique n'est pas un label flanqué sur un joli package, une niche humanitaire. Si certains de ses promoteurs se bornent à garantir un prix d'achat au seul producteur, d'autres associations veulent contrôler le traditionnel chapelet d'intermédiaires (exportateur, transporteur, négociant, distributeur).

«Néocolonial». «Les nouvelles idées, c'est aussi changer le côté paternaliste, limite néocolonial du Nord, du commerce équitable qui se contente d'acheter le produit brut, comme le café en grains, estime Michel Besson, directeur de Minga. Il faut modifier la culture de rente.» Minga reverse ainsi 33 % du prix du paquet à une coopérative qui le torréfie et l'emballage en Colombie, soit trois fois plus que les filières équitables traditionnelles. Et les grandes surfaces s'y mettent (lire ci-contre) et jouent plus que jamais le rôle de «gardiens des marchés», regrette le Pnud. Cache-sexe sur certains produits pour mieux pressurer les marges des autres producteurs ou conscientisation des masses consuméristes? Poser la question, c'est aussi se pencher sur d'autres formes de commerce non marchand en plein développement. ◆

À LIRE

Commerce inéquitable, le roman noir des matières premières

de Jean-Pierre Boris. Hachette Littératures-RFL, 2005, 185 pp., 17 euros.

SUR LE WEB

Programme des Nations unies pour le développement

En ligne notamment le rapport mondial sur le développement humain 2005. www.undp.org

L'ONG britannique Oxfam

Sur le site de cette ONG critiquée par ses homologues françaises pour son côté libre-échangiste, mais dont les analyses sont plus nuancées, lire les dossiers consacrés au commerce et à l'agriculture. www.oxfam.org et pour le café: www.oxfam.org/fr/pr180902_coffee.htm

CHRISTIAN LOSSON

ment, de reconnaître aussi la valeur «non marchande» de la paysannerie: «On a oublié les fonctions écologiques, de liens social et culturel, d'aménagement du territoire des paysans...», dit justement Patrick Viveret, conseiller à la Cour des comptes. Sur-

tout, oser s'attaquer à la crise du prix des matières premières, en chute libre de 70 % depuis vingt ans! En commençant par réhabiliter les caisses nationales de péréquation. En cumulant allègement de dette et compensation financière. Ou en acceptant de donner un prix garan-

ti aux producteurs, comme le propose le commerce équitable, petit hublot d'un monde pour un commerce plus juste. «Une goutte dans l'océan, mais qui est la preuve d'un changement, car ce commerce organise des filières autres que celles basées sur le seul profit», note Céline Char-

ne crois pas que les choses changent beaucoup», soupire-t-il. Il y a quelques années, des personnes influentes – dont l'économiste Jeffrey Sachs, conseiller de Kofi Annan – ont proposé la mise en place d'un fonds global pour financer la R & D sur les maladies négligées, mais «il n'y a jamais eu de discussions officielles». Aujourd'hui, le seul instrument dans le domaine du médicament est le Fonds mondial contre les pandémies, qui achète des traitements. Quand ils existent. Pour Clift, il suffirait pourtant que les États donnent «500 millions de dollars chaque année, donc peanuts» à la R & D sur les maladies négligées. Cette somme pourrait soutenir les efforts des fondations et de laboratoires publics qui sont quasiment les seuls impliqués dans la recherche sur les maladies tropicales, souvent sous forme de partenariat public-privé (lire ci-dessous). Bernard Pécoul, qui dirige l'une d'elles, DNDi, estime qu'il est temps d'en finir «avec l'ère post-Thatcher et Reagan où l'on donne toujours plus de responsabilités au privé pour fixer les priorités. Sur un sujet aussi important que les futurs médicaments, l'Etat doit reprendre la main».

Aujourd'hui, près des deux tiers du budget des associations engagées dans la recherche sur le paludisme ou la maladie du sommeil proviennent d'une seule source: la fondation de Bill Gates, le patron de Microsoft. ◆

FLORENTE LATRIVE

À LIRE

Pour un tableau de l'industrie pharmaceutique et de ses manquements:

Le Grand Secret de l'industrie pharmaceutique

de Philippe Pignarre. La Découverte, 2004, 8 euros.

Savoirs et pouvoir

de Philippe Even et Bernard Debré. La Recherche-Midi, 2004, 280 pp., 17 euros.

SUR LE WEB

Organisation mondiale de la santé

Le forum de la Commission sur la santé publique et la propriété intellectuelle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) www.who.int/intellectualproperty/fr

Proposition pour un traité mondial de la recherche et développement pharmaceutique: www.cptech.org/workingdrafts/rndtreaty.html

En Suisse, labo virtuel contre maladies négligées

La fondation DNDi crée des partenariats public-privé pour lancer des médicaments à destination des pays pauvres.

Genève envoyé spécial

C'est un laboratoire sans paillasse ni machines. La fondation Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDi), située dans une série de bureaux à Genève, à quelques centaines de mètres du lac, se veut un «laboratoire virtuel» destiné à mettre au point et à produire des médicaments pour les pays les plus pauvres. Ceux-là mêmes que les multinationales de la pharmacie délaissent, faute de profits à réaliser: entre 1975 et 1999, sur 1393 nouvelles molécules mises sur le marché, seules 16 visaient les maladies tropicales ou la tuberculose. En 2003, un petit groupe emmené par un ancien de Médecins sans frontières,

Bernard Pécoul, a lancé le DNDi sous forme de «partenariat public-privé» (PPP), avec l'ambition de mettre en réseau laboratoires publics et privés du Nord et du Sud, entreprises pharmaceutiques et gouvernements. Comme toute entreprise pharmaceutique classique, le DNDi affiche un «pipeline» bourré de molécules à différents stades du développement. Mais là où les grands labos ciblent le diabète, le cancer ou l'obésité, on travaille ici sur la maladie du sommeil, le paludisme ou la maladie de Chagas. «Pour démarrer, on a choisi des projets existants, mais en panne, que personne ne prenait», raconte Bernard Pécoul. Le premier médicament doit être disponible en

2006 et vise à faciliter le traitement du paludisme. Il symbolise la façon dont la fondation travaille, avec des contributeurs aussi divers que l'université de Bordeaux-II, une autre de Malaisie ou le centre de recherche sur le palu du Burkina Faso. Les phases d'enregistrement devant les autorités de santé et la production seront prises en charge par la multinationale française Sanofi-Aventis. A moyen terme, la fondation voudrait découvrir de nouvelles molécules. «On part du principe que la compréhension scientifique des maladies tropicales a progressé mais que cela n'a pas abouti à des médicaments», poursuit Pécoul. La

fondation négocie notamment avec certains labos privés pour obtenir le droit d'effectuer des recherches sur certaines molécules. «On traite avec un laboratoire japonais qui a accepté qu'on teste des médicaments antimycosiques sur la maladie de Chagas. On ne leur demande pas d'investir 30 millions d'euros, juste de nous permettre de faire des recherches, du coup les contacts sont plutôt positifs.» Le DNDi est une fondation à but non lucratif qui dépend encore largement de Médecins sans frontières, qui finance 5 des 7 millions d'euros du budget annuel, tandis que le reste provient de miettes de la Commission européenne et d'autres contributeurs. «L'enjeu, c'est d'obtenir un soutien durable des États», indique Bernard Pécoul, qui se dit «archiconvaincu que les gouvernements ont un rôle à jouer pour aider la R & D en faveur des maladies négligées». ◆

F.L.

(1) Initiative pour des médicaments contre les maladies négligées. www.dndi.org

Traquer les logements énergivores

Les habitations d'avant 1975 consomment trop d'électricité, d'eau et de gaz. Solution: une politique publique et des réformes fiscales.

Economiser l'énergie sans retourner à l'âge de pierre, le combat place le logement en première ligne. Les logements anciens, ceux d'avant 1975, sont des passoires énergétiques qui mériteraient un traitement de choc d'ailleurs préconisé par l'association NegaWatt (1). Ce groupe de 90 experts, ingénieurs ou techniciens, réfléchit à la question avec d'autres associations en Europe. Les pieds sur terre, ils chiffrent leurs propositions. Sans étiquette politique, ils s'inscrivent comme de nombreux autres groupes ou experts indépendants dans une logique qui refuse le «produire et consommer toujours plus». Et se heurtent très vite à des logiques industrielles.

«Passoire». «On ne peut vendre une habitation avec termites, mais on peut acheter une passoire thermique, déplore Thierry Salomon, président de NegaWatt. En

moyenne, un logement d'avant 1975 consomme 2,5 fois plus d'énergie qu'un logement de 2000.»

Selon l'un des scénarios élaborés par ce groupe, une mise en conformité de tous les bâtiments existants – au niveau d'exigence de la réglementation thermique de 2000 – permettrait une économie de plus de 40 millions de tonnes d'équivalent pétrole (MTEp) par an. Pour NegaWatt, il revient toujours moins cher de réduire la demande d'énergie que d'augmenter les équipements de production. Des pays même très libéraux sont moins avares d'initiatives: en Grande-Bretagne, il existe des échelles de classification pour les logements qui peuvent être catalogués de 0 à 100 points en fonction de leur consommation d'énergie. En Australie, si vous louez un logement, le propriétaire doit indiquer à quel point il est énergivore. En Allemagne, une banque fédérale offre des prêts à taux

très bas pour isoler thermiquement les bâtiments.

En France, 40% de l'énergie consommée l'est dans les résidences et le tertiaire, 28% dans les transports, 21% dans l'industrie. Le logement revient donc dans les priorités. Pour Géraud Guibert, qui s'occupe de l'environnement au Parti socialiste, la rénovation de logements sociaux s'impose. Les changements ne peuvent passer que par une politique publique et des réformes fiscales. Ce que Bernard Laponche, consultant international indépendant, traduit en d'autres termes: «Suite au premier choc pétrolier de 1973, on a réussi à faire des économies d'énergie. Une maison aujourd'hui consomme 40% de ce qu'elle consommait avant 1975, on a obtenu cela avec la réglementation. On pourrait faire beaucoup plus. Aux Etats-Unis ou au Japon, la consommation des réfrigérateurs a été divisée par trois parce que les plus gourmands sont interdits. L'Europe est en re-

lard, nos climatiseurs ne seraient pas acceptés au Japon. Quand on parle d'économie d'énergie dans l'habitat, il s'agit essentiellement de comportement individuel et d'amélioration technique.»

En France, la question de l'énergie reste exclusivement abordée du côté de la production, ce qui freine les initiatives pour l'économiser. «On pense tout de suite aux méchants pétroliers, avec deux conséquences: il faut développer le nucléaire et d'autres sources énergétiques, analyse Benjamin Dessus, ingénieur et économiste, membre de Global Chance (2). Mais les marges sont moins du côté de la production que de la consommation. On se contente de culpabiliser les citoyens avec les mots d'ordre: réduire la durée des douches, éteindre les lumières, etc. Bien sûr, il faut agir à ce niveau-là, mais les décisions de long terme structurent la façon dont nous consommons. Par exemple, il y a des investissements pour fabriquer des moteurs d'autos le plus propres possible, mais ça restera toujours des voitures qui consomment plus que le train. Selon moi, l'énergie est une affaire de consommation, de citoyens au sens de capacités collectives: une ville peut décider qu'elle va réhabiliter son habitat ancien, qu'elle ne va pas favoriser la circulation des autos.»

Centralisation. Autre frein, la centralisation. «Aucun pouvoir n'est donné aux régions dans ce domaine, souligne Thierry Salomon, alors qu'en Espagne, dans la région de Barcelone par exemple, il a été créé que le solaire doit être la règle pour la production d'eau chaude.» Pour le moment, constatent les experts, c'est l'Europe qui pousse. Ainsi, la Commission européenne propose une directive demandant que chaque pays économise 1% par an de sa consommation d'énergie, les États membres ne montrent pas d'enthousiasme... A l'association NegaWatt, on voudrait utiliser les forces du marketing pour faire passer ces idées, «sinon, on ne sort pas des 5% de convaincus».

CONTACT

Global Chance

Rassemblement de scientifiques indépendants qui réfléchissent sur les menaces sur l'environnement global. L'association publie des cahiers de Global Chance, articles de réflexion sur un thème précis comme les utopies technologiques. Rens.: 41, rue Rouget-de-Lisle, 92150 Suresnes. global-chance@wanadoo.fr

SUR LE WEB

NegaWatt Belgique

Comme d'autres associations en Europe, NegaWatt Belgique a pour but la promotion de la réduction de la demande d'énergie. Rens.: www.negawatt.be

Institut Wuppertal

Institut allemand pour le climat, l'environnement et l'énergie qui travaille avec la même approche que NegaWatt. Rens.: www.wupperinst.org



Sardou

SYLVIE BRIET

(1) Les NegaWatts caractérisent l'énergie non consommée grâce à un usage plus sobre et efficace.

(2) Association de scientifiques qui travaille sur l'environnement global.

Aux portes de Rennes, l'éco-village qui fait école

Pluie récupérée, consommation d'électricité maîtrisée, énergie recyclée: le maire de Bazouges a convaincu d'autres élus.

Bazouges-sous-Hédé (Ille-et-Vilaine)
envoyée spéciale

L'une est en bois et en bottes de paille, l'autre en bois et en plumes de canard. Les premières maisons du lotissement écologique de Bazouges-sous-Hédé sortent de terre et décoiffent les toits d'ardoise bretons de ce village de neuf cents habitants à une vingtaine de kilomètres de Rennes. Les cuves de récupération d'eau de pluie viennent d'arriver, posées çà et là sur un terrain encore un peu vague avant d'être enterrées par les futurs propriétaires. Au-delà de l'aspect «exotique» de ces constructions, ce projet inattendu en ces terres agricoles dépasse les frontières de Bazouges. Dans la région, une dizaine de

maires inconnus et têtus unissent leurs forces pour lancer des projets écologiques. Un couple de retraités venu à vélo arpente son terrain encore vierge. Ils ne sont pas écolos pour un sou mais n'ont pas eu le choix: s'ils voulaient construire à Bazouges, profiter du prix attractif du terrain, il leur fallait accepter les contraintes imposées par la municipalité pour obtenir leur permis de construire. Alors, à 70 ans, ils se mettent à la biobrique, découvrent les capteurs solaires, le composteur... Aujourd'hui, tout est prêt pour démarrer le chantier, avec un seul bémol: la maison leur coûtera plus cher que prévu, 186 000 euros. «*Ils les récupéreront avec les économies d'énergie*», lance le

maire, à l'enthousiasme inaltérable. Jean-Christophe Benis a gagné son pari. Toutes les parcelles de son lotissement – vingt-deux maisons privées, dix logements en locatif réalisés par l'Opac – sont vendues ou en passe de l'être. Agriculteur et fils d'agriculteur, il a toujours refusé le moindre subvention et vit de sa petite exploitation de volailles fermières. Sa force de conviction est venue à bout de tous les obstacles: «*Aujourd'hui, on est trop gourmands en énergie. Nous sommes là pour poser des actes, dans ce village il ne restait qu'un café. Notre richesse, c'est l'environnement.*» Un projet classique de lotissement avait été engagé par la précédente municipalité.

Quand il devient maire délégué – car Bazouges fait partie de communes associées à Hédé –, Jean-Christophe Benis bloque tout: «*Je voulais faire quelque chose de différent.*» Il se heurte aux réticences de la DDE face à des schémas non habituels, à l'incompréhension du syndicat départemental de l'électricité parce qu'il veut espacer davantage les poteaux de l'éclairage public pour économiser. Il lui faut convaincre les autres élus de l'association de communes, dont certains se montrent sceptiques: à six kilomètres de là, le maire délégué de Saint-Symphorien reconnaît qu'il n'aurait pas osé, qu'au début les habitants se moquaient de ces histoires d'écolo, et

beaucoup pensaient que la liste des contraintes serait dissuasive: parpaing, PVC, grillage vert... interdits; eau chaude solaire, cuve de récupération d'eau de pluie... obligatoires. La démarche de Jean-Christophe Benis n'est pas isolée. Il travaille main dans la main avec Daniel Cuffe, le maire de Langouet, village tout proche de six cents habitants, très actif: une école qui produit la moitié de son électricité grâce à des panneaux photovoltaïques, une cantine 100% bio, un lotissement écologique en construction. «*Nous sommes une dizaine de maires à avancer dans cette direction en Bretagne, nous sommes sollicités sans arrêt par d'autres communes désireuses d'engager des projets comme les nôtres, aussi nous venons de créer l'association Bretagne rurale et développement durable pour fédérer nos forces. Il est important que les élus puissent parler à d'autres élus, car il leur faut convaincre leur conseil municipal.*» Avant de s'engager bien armés sur un chemin plus vert mais moins facile. <

À LIRE

Maîtriser la consommation d'énergie

de Bernard Laponche.
Editions Le Pommier/
le Collège de la cité,
2000, 128 pp.,
6,50 euros.

La Maison des [négawatts]. Le guide malin de l'énergie chez soi

de Thierry Salomon
et Stéphane Bedel.
Editions Terre vivante,
1999, 155 pp., 5,90 euros.

Les Enjeux de l'énergie

de Ludovic Mons.
Petite Encyclopédie
Larousse, 2005,
128 pp., 9,90 euros.

S.B.

Recevez Libé chez vous, abonnez-vous!

0,80€
le numéro,
plus la livraison
gratuite par
porteur spécial
chez vous*
avant 7h30(1)
-33%



Oui, je souhaite profiter de votre offre spéciale et recevoir Libération chez moi pendant 3 mois (78 numéros) au prix exceptionnel de 62,40 €, soit 0,80 € par numéro, au lieu de 1,20 € (prix de vente en kiosque).

► Nom/prénom.....

Adresse.....

CP/Ville.....

Téléphone | |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_|

E-mail.....

► Je règle par Chèque à l'ordre de Libération Carte bancaire

N° | |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| Expire fin | |_| |_|

J'inscris mon cryptogramme | |_| |_| |_| |_|
(Il s'agit des 3 derniers chiffres inscrits au dos de ma carte bancaire à côté de la signature.)

► Renvoyez votre coupon et votre règlement à :
Libération Abonnements
B590 - 60732 Sainte-Geneviève Cedex.
Tél. 01 42 76 17 12 / Fax. 01 42 76 11 30
e-mail : sceaabo@liberation.fr

► Signature

*LIVRAISON GRATUITE PAR PORTEUR AVANT 7H30⁽¹⁾ sur Paris, IDF⁽²⁾, Lille, Lyon, Toulouse, Nantes, Rennes, Aix-en-Provence, Toulon, Marseille, Nancy. Autres villes : livraison par poste

► Accès boîte aux lettres:

Libre Digicode n°

Autres Clé (nous joindre un double)

► Boîte aux lettres:

Nominative

Collective Gardien

Offre réservée aux nouveaux abonnés en France métropolitaine, valable jusqu'au 28/02/06.
(1) 8h30 samedi et jours fériés. (2) A l'exception de quelques communes. Nous téléphoner pour connaître ces villes. [Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces informations (art.27 de la loi informatique et libertés). Les informations recueillies sont destinées exclusivement à «Libération» et ses partenaires commerciaux sauf opposition de votre part en cochant cette case ☐] CODE:AR0905

Découvrez vite toutes nos offres promotionnelles sur
www.abonnements.liberation.fr

Sanctuariser l'eau

Elle est un besoin mais aussi un droit. Cette ressource en danger mérite un statut juridique et doit échapper à toute forme de marchandisation.

La mondialisation dérégulée engendre des «maux publics mondiaux» – l'accaparement de biens matériels ou immatériels –, et il convient de leur opposer les «biens publics mondiaux». Mais il y a deux façons de penser ces «biens». Soit assurer que le marché, en ce temps d'effacement du rôle de l'Etat, doit donner le *la*. Soit estimer, à contre-courant, que développement durable et laissez-faire sont incompatibles. C'est la thèse de penseurs-activistes de gauche, emmenés par l'Italien Riccardo Petrella, qui parlent alors de «res publica *universelle*».

Et concentrent leur lutte sur l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle: l'eau. «*C'est la vie, et la vie, c'est un droit humain indivisible et inaliénable*», rappelle Petrella pour qui «*la droite, elle, n'y voit que la gestion d'une ressource naturelle.*»

Distribution gratuite. Si l'eau est un droit et non un besoin, il s'agit alors de lui donner un statut juridique «*adapté à la nature vitale et non substituable*», estime, de son côté, la juriste canadienne Sylvie Paquetot, c'est-à-dire un statut qui «*viennent remplir un vide du droit international*». Si l'accès à l'eau est un droit, il doit échapper à toute forme de marchandisation. CQFD.

Le Contrat mondial pour l'eau, coalition d'ONG, de réseaux et de mouvements sociaux du monde entier, milite donc pour une gestion «*démocratique, solidaire et durable*», assurée par des règles et des institutions de nature publique. Excluant toute privatisation, même légère, comme l'ouverture de capital. Il faut pouvoir assurer sa distribution gratuite à tous: 40 litres d'eau par jour et par personne. Bien que l'ONU ait, dès 1977, rappelé que «*tout le monde a accès à l'eau potable en quantité et qualité égales pour ses besoins essentiels*», près de trente ans plus tard un enfant meurt toutes les huit se- ●●●

Jean-Luc Delpuech, maire de Labenne (Landes), a recréé une régie municipale :

«Ça redonne goût aux services publics»

Bordeaux de notre correspondant
Jean-Luc Delpuech est maire divers gauche de Labenne (Landes), une commune de 3700 habitants. Comme plus de la moitié des municipalités du département, il a décidé de revenir à un système de régie (la commune gère directement l'eau) et de ne plus passer par un opérateur privé.

Pourquoi avoir décidé de passer à un système de régie directe?

Le contrat d'affermage avec la Lyonnaise des eaux signé en 1975 arrivait à échéance au 31 décembre 2004. Dès le début de l'année 2004, nous avons réfléchi à une solution de régie municipale. Nous n'avions pas les personnels qualifiés en interne et savions qu'il faudrait avoir recours à des prestataires de services. Mais les calculs étaient clairs: nous pouvions faire d'importantes économies sur l'eau et

l'assainissement. La Lyonnaise nous a fait une proposition de 15 à 20% inférieure au prix précédent, mais cela restait insuffisant et trop opaque. Ils ont un centre d'exploitation qui gère une dizaine de collectivités. Or, ils comptent des frais de personnel pour chaque commune, des frais de siège, des choses qu'il nous est impossible de contrôler. **Depuis ce changement, le prix de l'eau a-t-il baissé pour les habitants?**

Début 2005, le prix de l'eau potable a immédiatement baissé de 20%. Pour 120 m³ d'eau, le prix a diminué de 31 euros pour les habitants. Et cela nous laisse une marge suffisante pour le renouvellement des canalisations, pour financer les travaux. Pour 2006, nous pensons baisser encore le prix de 20%.

En quoi est-ce particulièrement une démarche de gauche?

Récupérer les services est une volonté politique. Nous sommes plus près des citoyens, nous gérons en direct les impayés, ce qui nous permet d'avoir plus de souplesse au cas par cas. Nous avons également la capacité de réagir plus vite, notamment quand il y a des problèmes sur la qualité de l'eau. Et nous pouvons dorénavant justifier le prix de l'eau, ce que nous étions incapables de faire avec les sociétés fermières, qui sont de véritables nébuleuses.

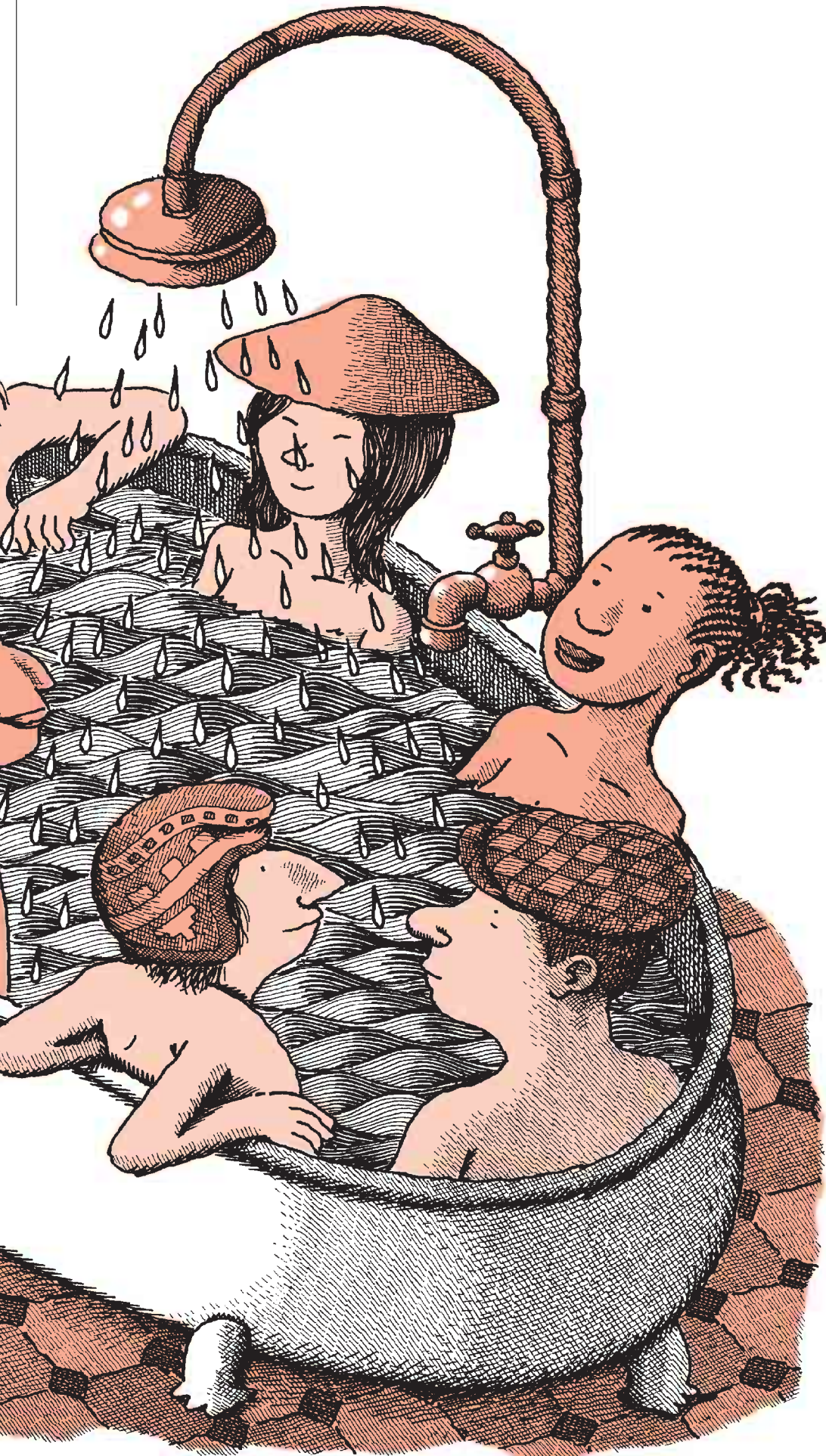
La démarche du conseil général des Landes, qui avantage les communes recourant à une régie, vous a-t-elle incité à franchir le pas?

Pas vraiment, car ces aides servent pour les travaux de renouvellement ou d'extension, et nous n'en avons pas beaucoup à réaliser. Mais nous avons beaucoup communiqué avec le conseil général, comme

avec d'autres communes qui viennent maintenant voir comment nous avons bâti notre régie. Ce n'est pas évident de franchir le pas car il est très facile de tout confier à un gestionnaire qui fait très bien son travail. Et il est difficile de se séparer d'un fermier qui a travaillé pendant de longues années. A l'inverse, monter une régie demande du travail. Nous avons passé l'année 2004 dessus. Mais c'est satisfaisant. Ça redonne goût aux services publics et cela booste toutes nos équipes. Pour l'instant, nous passons encore par des prestataires de services. Mais nous avons recruté trois personnes et rapidement nous allons gérer nous-mêmes le réseau d'eau. D'ici la fin de la décennie, j'espère que nous pourrons faire de même en ce qui concerne la station d'épuration et l'assainissement. ◆

Recueilli par MICHAËL HAJDENBERG





●●● condés après avoir bu de l'eau contaminée. Il y a encore une décennie, la question de l'eau s'articulait autour des conflits transfrontaliers. Puis les vents de libéralisation comme credo du développement ont soufflé. Comment sortir les pays pauvres des trappes de la pauvreté? En privatisant les services publics, jugés inefficaces, à commencer par ceux de l'eau. Condition *sine qua non* pour obtenir des prêts ou être éligibles aux allègements de dettes publiques. Les opérateurs privés, dont les deux géants mondiaux sont français (Suez et Veolia), croient en la martingale. «*Mais ils ne se concentrent que sur des grandes villes, limitent leurs investissements et augmentent le prix de l'eau, rappelle l'Indienne Vandana Shiva. Au-delà, les marchands veulent marchandiser les fleuves via des barrages, parce que l'eau ne peut, selon eux, couler librement dans la nature.*»

En 2000, les Nations unies lancent les Objectifs du millénaire, qui visent, notamment, à réduire de moitié d'ici à 2015 le 1,1 milliard de personnes privées d'eau potable et les 2,4 milliards sans installations sanitaires élémentaires. A Johannesburg, en 2002, l'eau a irrigué bien des promesses. Notamment celle de multiplier les partenariats public-privé (PPP), ainsi que l'a développé en 2003 Michel Camdessus, ex-directeur général du FMI, dans un rapport-plaidoyer pour une participation du secteur privé au financement de l'eau et la mise en place d'une «*tarification soutenable*». Petrella appelle ces fameux PPP la «*privatisation du politique*»... «*Quand Camdessus dit que, sans le privé, impossible de trouver 80 milliards de dollars (66 milliards d'euros, ndr) additionnels par an pour financer l'eau pour tous, nous démontrons qu'avec moitié moins, financé par une nouvelle fiscalité solidaire mondiale, c'est possible d'y parvenir.*»

Dans les limbes. Pour l'instant, les PPP restent dans les limbes. De l'Inde à l'Argentine, de la Bolivie aux Pays-Bas, de l'Italie à l'Uruguay, de la France (lire ci-contre) à l'Afrique du Sud, les luttes se multiplient contre les concessions privées de l'eau. Les institutions internationales comme la Banque mondiale commencent à s'interroger. Les élus locaux ou européens, guère sensibles au sujet, découvrent l'ampleur des enjeux. Si le secteur privé ne touche que 5% du marché de l'eau douce, les accords de libre-échange dans le monde ouvrent la voie à un marché estimé à 330 milliards d'euros. Marché qu'il faut accepter de mettre en concurrence dans le cadre de l'AGCS (Accord général sur le commerce lié au service) dans le cadre des négociations en cours à l'OMC ou de la future Zone de libre-échange des Amériques (Zlea). La pétrolisation de l'eau, sa rareté, en fait une valeur en hausse. Qu'il faut sanctuariser et non sacrifier sur l'autel du marché, répètent les acteurs du Contrat mondial de l'eau. «*Exclure des droits de la sphère économique, c'est révolutionnaire, résume Sylvie Paquerot. Une taxe internationale contre les capitaux, ça aménage le capitalisme. Nous, on veut le circonscire à des champs bien spécifiques.*»

À LIRE

Eau

de Michel Camdessus, Bertrand Badré, Ivan Chéret et Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, Robert Laffont, 2003, 289 pp., 21 euros.

L'Eau, res publica ou marchandise?

sous la direction de Riccardo Petrella, La Dispute, 2003, 219 pp., 16 euros.

Revaloriser l'impôt

La baisse de la fiscalité n'est plus au goût du jour, même chez les socialistes dont certains envisagent un impôt universel sur le revenu, quand d'autres veulent renforcer la progressivité.

L'impôt, une idée neuve en Europe? Pour nombre de socialistes, le cycle de baisse tendancielle des impôts enclenché au début des années 80 serait en train de se retourner. «Tous les gouvernements de gauche en Europe prennent aujourd'hui conscience qu'ils sont au bout de la logique. Schröder lui-même a fait ses baisses d'impôt contraint et forcé», glisse un proche de DSK. Et, s'il est un signe du retour en vogue de la fiscalité, il se trouve dans les motions préparatoires au prochain congrès du Parti socialiste. Des hollandais aux emmanuellistes en passant par les fabiusiens, tous prévoient, plus ou moins, d'inverser la machine à réduire les impôts instaurée par l'UMP depuis 2002, voire depuis 2000,

sous le gouvernement de Lionel Jospin. Les idées les plus radicales se trouvent chez les emmanuellistes. Ils préconisent l'instauration d'un «impôt universel sur le revenu» entièrement progressif, rassemblant l'impôt sur le revenu (46 milliards d'euros), la CSG (66 milliards) et les impôts locaux (27 milliards). «Pacte de 1945». Pour l'économiste Liêm Hoang-Ngoc, proche d'Henri Emmanuelli, il s'agit de «rétablir le lien avec l'impôt républicain: chacun doit contribuer aux dépenses communes, quitte à établir des taux très bas». Quant à la CSG, elle est «injuste car non progressive. Par ailleurs, les dépenses de santé qu'elle finance ne sont plus liées au travail. La logique de l'universalisation des prestations conduit à la fis-

calisation». Cet argument déplaît aux syndicats. Gaby Bonnard, membre de la direction de la CFDT, rappelle «le pacte de 1945: les riches et les pauvres participent à la Sécurité sociale. Si l'on fait trop payer les riches et qu'on exonère les pauvres, les plus favorisés iront vers l'assurance privée. Ce pourrait être la fin du système solidaire». Au contraire, Henri Sterdyniak, directeur du département économie de la mondialisation de l'OFCE, applaudit: «Ce serait un puissant instrument pour orienter une politique fiscale. Par ailleurs, la taxe d'habitation est devenue irréformable; toutes les tentatives pour la faire ont échoué. Mais il faut y mettre un bémol: plusieurs impôts permettent de mieux lutter contre la fraude

fiscale qu'un seul.» L'économiste suggère, de son côté, de combattre une des inégalités les moins visibles de la société française, celle entre propriétaires et locataires de logement. «On peut considérer que, pour un propriétaire, le fait de ne pas payer de loyer équivaut à un véritable revenu», soutient-il. D'où l'idée de «fixer un loyer fictif, sur lequel les propriétaires des logements dans lesquels ils résident paieraient un impôt». Sa réflexion s'étend aux «plus-values latentes. Lorsqu'une personne est propriétaire d'un actif, elle n'est imposée qu'au moment de la cession de cet actif. Cela revient à favoriser ceux qui ne font pas travailler leur capital. On devrait attribuer un rendement forfaitaire à tous les biens et les taxer comme un revenu». L'impôt deviendrait alors réellement «universel».

«Redistribution». Moins radicaux, les «majoritaires» de la motion conduite par François Hollande évoquent une «nouvelle donne fiscale» dans laquelle il s'agirait tout autant de reprendre que de donner. Plus question de rentrer dans «la logique d'un niveau maximal des prélèvements obligatoires», mais au contraire, ce sont «les besoins de l'action publique qui déterminent le montant total des contributions à lever». Et ils remettent au goût du jour la «progressivité» (les revenus élevés doivent être davantage taxés en proportion que les bas revenus). «La fiscalité doit être un instrument de redistribution», souligne la motion. Pour réussir à gauche. La première mesure préconisée est la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG, qui deviendrait elle aussi progressive. Cela revient à organiser un gros transfert des catégories sociales favorisées vers les catégories populaires. L'objectif est d'aboutir à un «supplément de pouvoir d'achat au niveau du Smic». Mais là encore Henri Sterdyniak vient tempérer les ardeurs: «On ne pourra pas prélever beaucoup plus sur les riches qu'actuellement, pour la simple raison que les riches sont mobiles, ils auront tendance à s'expatrier.»

À LIRE

Croissance équitable et concurrence fiscale

Rapport du Conseil d'analyse économique de Jacques Le Cacheux et Christian Saint-Etienne. La Documentation française, 17 euros.

HERVÉ NATHAN

Les Suédois paient plein pot et s'en plaignent peu

Dans un pays où le taux de prélèvement est très élevé, la fraude fiscale reste rare.

Malmö de notre correspondante
Le film est tourné dans un quartier résidentiel d'une grande ville suédoise: une bande de lycéens dévale les escaliers d'un beau bâtiment moderne, à la poursuite d'un ballon, vers un stade en bordure d'un lac artificiel. Une scène ordinaire de la vie quotidienne. Sauf que, sur la façade de l'immeuble, les fissures s'allongent; que, sur la chaussée, crevée de nids-de-poule, les poubelles débordent. Quant au terrain de foot, il est envahi par les mauvaises herbes et bordé par un trou béant. «C'est à cela que servent tes impôts», assène le message final. Ce spot publicitaire, diffusé à la télévision et au cinéma, fait partie d'une campagne pour laquelle l'administration suédoise des impôts a déboursé l'équivalent de 3,5 millions d'euros en 2003.

«Les jeunes devenaient de plus en plus tolérants à l'égard de l'évasion fiscale», explique l'analyste Anders Stridh. Il fallait les faire changer d'attitude avant qu'il ne soit trop tard.» Malgré un taux de prélèvement obligatoire parmi les plus élevés au monde - 50,6% du PIB en 2004 contre 43,4% en France -, la fraude reste pourtant rare en Suède, selon Anders Stridh. Et ce, bien que la quasi-totalité des revenus des Suédois soit imposée, y compris les allocations sociales et les revenus annuels dépassant 1800 euros. Certes, les Suédois rechignent. Mais, «dans plus de 90% des cas, ils obtempèrent», assure Anders Stridh. Les raisons de cette docilité? «Les contribuables sont prêts à renoncer à la moitié de leur salaire brut pour assurer la

survie de l'Etat-providence auquel ils sont attachés», explique l'historien Urban Lundberg. La crise économique du début des années 90, et la politique de rigueur qui a suivi, a traumatisé les esprits. Les réformes, imposées par un déficit budgétaire grimé à 11,9% du PIB en 1993, ont contribué à renforcer la certitude des Suédois qu'ils devaient protéger ce modèle qui les prend en charge du berceau au cercueil. Selon un sondage de 2002, 42% des personnes interrogées craignaient l'impact négatif d'une baisse des taxes, contre 28% quatre ans plus tôt. Aucun candidat au poste de Premier ministre ne peut l'ignorer. Les partis conservateurs en ont fait la dure expérience lors des législatives de 2002. Proposant une réforme radicale de la fiscalité, ils ont

été battus par le social-démocrate sortant, Persson, qui, à quelques jours du vote, a annoncé qu'il renonçait à une baisse des impôts. Toutefois, la discipline fiscale des Suédois a ses limites, assure le professeur d'économie Kurt Wickman, auteur d'un livre sur le développement du travail au noir: «Dans la ville où j'ai grandi, les quatre habitants qui ne payaient pas leurs impôts étaient considérés comme de vulgaires criminels. Aujourd'hui, pas un dîner mondain ne débute sans quelques conseils sur la façon de tromper le fisc.» Personne n'y échappe. Récemment pris en flagrant délit, le vice-Premier ministre Bosse Ringholm a dû admettre qu'il avait «oublié» de déclarer sa maison secondaire et payé au noir l'entraîneur de son club de football. ◆

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

(1) Les revenus sont classés sur une échelle jusqu'à 10. Du plus bas revenu au plus haut.

Le revenu des ménages

Revenus après impôts, prestations sociales comprises. Ne comprend pas environ 80% des revenus du patrimoine.

Tranches de population classées par niveau de revenu disponible	REVENU par an	MAXIMUM par mois
10% ont moins de	10 490 €	874 €
20% ont moins de	13 320 €	1 110 €
30% ont moins de	16 200 €	1 350 €
40% ont moins de	19 270 €	1 605 €
REVENU MEDIAN		
50% disposent de	22 620 €	1 885 €
40% ont au moins	26 300 €	2 191 €
30% ont au moins	30 610 €	2 550 €
20% ont au moins	36 260 €	3 021 €
10% ont au moins	45 880 €	3 823 €
5% ont au moins	56 440 €	4 703 €
1% a au moins	91 980 €	7 665 €

© Libération. Source: Insee, données enquête revenus fiscaux 2001.

Réaffecter les droits de succession

Prendre aux morts pour donner aux vivants. Prendre aux riches pour donner aux pauvres. Prendre aux entreprises pour qu'elles corrigent leur comportement social et environnemental. Ces expressions ne sont pas de Roger Godinot, mais elles résument ce que pourrait être une nouvelle forme d'imposition, et surtout de répartition de la fiscalité, selon ce touche-à-tout de la politique. Godinot n'est pas le premier venu : économiste, polytechnicien, et surtout «inventeur» du RMI et de la CSG, lorsqu'il conseillait Michel Rocard à Matignon à la fin des années 80, il est aujourd'hui vice-président de A gauche en Europe, le think-tank de DSK. Même s'il se définit comme «un homme indépendant».

Décoiffant. Conséquence de cette indépendance d'esprit revendiquée, le «système Godinot» se veut décoiffant. Le propos sur un principe : l'«affectation de l'impôt» à un but défini. L'exemple le plus original concerne l'impôt sur les successions qui servirait à financer une «dotation en capital universelle» versée à chaque Français à l'âge de sa majorité.

Explication de la «trouaille» : «Depuis les Trente Glorieuses, les vieux sont nombreux et riches (1). Ils laissent un patrimoine considérable. La droite veut accélérer la transmission du capital en détaxant toujours plus les droits de succession. Mais cela n'a qu'un effet : que les héritiers soient riches plus rapidement. Moi, je pense que la taxation des héritages doit profiter également à chaque jeune Français.» Godinot calcule de tête : «Pour démarrer dans la vie, par exemple en finançant des études supérieures, l'accès à un premier logement, ou pour lancer son entreprise, il faudrait à un jeune un capital de 10 000 euros. Il y a 800 000 naissances par an. Cela représente 80 milliards d'euros.» Bien loin des 7 milliards par an que rapporte, bon an, mal an, l'impôt sur les successions au budget de l'Etat. «Mais on en récupérerait une bonne partie, par exemple en faisant payer les études supérieures, ou par la TVA sur la consommation...»

L'histoire des successions n'est que la partie émergée d'un iceberg d'idées.

L'inventeur du RMI et de la CSG propose le versement d'un revenu minimum à chaque Français, dès l'âge de 18 ans, prélevé sur l'héritage.

L'impôt sur le revenu se verrait lui aussi confier une nouvelle mission : assurer le financement d'un «revenu minimum de vie» et d'un «revenu normal d'existence». Le «revenu minimum de vie», «c'est le niveau en dessous duquel on ne fait plus partie de la société humaine; on doit pouvoir manger, s'habiller, se loger, même de façon très précaire», explique l'«inventeur». Son niveau s'établirait approximativement à celui du RMI. Au-dessus, se situerait le «revenu normal d'existence», représentant «approximativement deux Smic pour un ménage de trois personnes», allocation différentielle «versée à toute personne qui a déjà un revenu, qu'il soit du travail ou autre». Les classes moyennes supérieures accepteraient-elles un tel transfert du haut vers le bas ? «Oui, si la tranche la plus élevée n'est pas trop taxée. Il faut éviter un impôt qui apparaîtrait comme spoliateur», assure Roger Godinot.

Reste les entreprises. Roger Godinot

imagine une révolution de l'impôt sur les sociétés. «Mon propos est de rapprocher le comportement des entreprises des buts de la société dans laquelle elles évoluent. Le capitalisme sait s'adapter. Que voulons-nous ? Un capitalisme qui intègre les objectifs sociaux et environnementaux. Si cela assure en même temps la rentabilité du capital, c'est possible.»

Triple bilan. Les entreprises devraient produire un triple bilan : financier comme aujourd'hui, mais aussi social et environnemental. Le premier cerne le niveau de profits taxables. Les deux autres, établis par des agences indépendantes, produiraient une note. Plus le comportement de l'entreprise serait antisocial, ou dommageable à l'environnement, plus le niveau d'impôt serait élevé. Alors, Godinot est-il crédible en Géo Trouvetou de la gauche ? Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE, trouve «ses idées sympathiques, mais affecter chaque impôt à une dépense identifiée est impossible».

C'est le système appliqué à la Sécurité sociale, où chaque cotisation finance une action : maladie, vieillesse, famille. On n'y arrive pas. Il faut chercher d'autres ressources ou créer des fonds de péréquation... Godinot revendique le droit d'inventer à condition que ses découvertes «soient compatibles avec les règles européennes». Et de rappeler qu'«en 1995, déjà, Rocard disait que la gauche n'avait plus d'idées et qu'il faudrait dix ans pour refaire le stock». Le délai est atteint et il y a urgence. D'ailleurs, l'ancien conseiller ajoute : «En 1997, nous sommes revenus au pouvoir sans idées, on a vu le résultat...»

HERVÉ NATHAN

(1) Selon l'Insee (synthèse n° 65), les patrimoines de ménages français varient dans un rapport de 1 à 60, alors que les revenus par ménage varient dans un rapport de 1 à 4. «Ceci résulte en partie du processus d'accumulation au cours du cycle de vie, qui entraîne des écarts importants entre les jeunes et les plus âgés», indique l'Insee.

À LIRE

Refermons la parenthèse libérale

de Liêm Hoang-Noc. La Dispute, 2005, 236 pp., 20 euros.

Entretien avec Roger Godinot

dans la «Revue économie publique» n°11 (2002) consacrée aux minima sociaux.

Le «cadeau» de Tony Blair pour l'arrivée de bébé : 370 euros

En Grande-Bretagne, un compte est ouvert à la naissance pour encourager l'épargne et assurer un capital à chaque individu.

Londres de notre correspondante
Aider les enfants des familles les plus pauvres en cherchant à égaliser (un peu) les chances au départ. L'une des dernières innovations britanniques (2003) concerne la création du Child Trust Fund, un outil pensé par Gordon Brown, le ministre des Finances de Tony Blair. Il s'agit d'un compte ouvert à la naissance d'un enfant, sur lequel le gouvernement verse

250 livres (370 euros) au démarrage, en espérant que grands-parents, tontons, copains iront de leur écot. En théorie, deux ou trois autres versements du gouvernement sont prévus : à 7 ans, 11 ans puis 16 ans. L'argent de ces comptes pour enfants, très vite surnommés *baby bonds*, ne pourra pas être utilisé par leurs bénéficiaires avant l'âge de 18 ans. L'objectif est double : il s'agit d'encourager les Britanniques à épargner et

d'assurer à chaque individu majeur un petit capital. Cet argent permettrait de constituer l'apport pour un premier investissement immobilier ou à financer les études. C'est assez théorique. Pour que le dispositif fonctionne, il faudrait que les familles se mettent réellement à épargner : le coût des études universitaires est globalement très supérieur à ce que ce qui produiront ces comptes, si les baby bonds ne

sont financés que par l'Etat. Le compte pourrait aussi être utilisé dans l'achat d'actions. C'est risqué : un krach boursier, et l'«aide au départ» s'envolerait. Les banques et services financiers britanniques ont applaudi à quatre mains la nouvelle invention de «tonton» Gordon. Mais, dans son esprit, cette mesure reflète bien la pensée du gouvernement travailliste : le choix de peser sur les inégalités de chacun au

départ. Il a fallu deux ans pour boucler le dispositif, entre son annonce et sa mise en œuvre pratique. Assumée par Brown, l'idée a germé dans les cerveaux de l'un des think-tanks les plus écoutés par l'équipe Blair, l'Institute for Public Policy Research (IPPR). L'idée de départ était d'apporter un correctif à la transmission du patrimoine entre générations et de permettre à chacun d'entrer dans l'âge adulte avec un capital, quelle que soit son

origine sociale. Faut-il le rendre plus progressif, y associer les collectivités locales, transformer ce «cadeau» en une sorte d'action de citoyenneté ? Autant de réflexions explorées par l'IPPR mais également par l'université d'Oxford. Avec un principe relativement bien inscrit et très New Labour : la question n'est pas de piquer de l'argent aux plus riches mais de soutenir les plus pauvres. **ARMELLE THORAVAL**

Augmenter la TVA contre les délocalisations

Clé du modèle scandinave, l'impôt indirect revisité serait le moyen de corriger les méfaits de la mondialisation et de réorienter la consommation pour répondre aux exigences de santé publique.

Revenue au pouvoir, la gauche pourrait avoir avantage à augmenter la TVA. Depuis l'université d'été de La Rochelle, fin août, Dominique Strauss-Kahn répète que, sur ce sujet, «il n'y a aucun tabou à avoir». Pourtant, il y a de quoi provoquer une tempête sous les crânes socialistes. Impôt indirect, la TVA est, dans la tradition de la gauche, l'ennemi absolu: proportionnelle, donc non redistributive, elle frappe en

premier lieu la consommation des classes populaires. La TVA, c'est de droite, et l'impôt sur le revenu progressif, c'est de gauche, telle est la vulgate.

«Treizième mois». Mais que cherche DSK dans cette affaire où il n'y a en apparence que des coups à prendre, à part démontrer qu'il est toujours un économiste créatif? Dans *Libération* du 1^{er} septembre, il se proposait d'utiliser «la TVA pour protéger les citoyens contre les conséquences dommageables de certains produits en matière de

santé (junk food) ou d'emploi (délocalisations)». Explication d'Olivier Ferrand, membre du club A gauche en Europe: «Il ne s'agit pas de revenir sur l'impôt sur le revenu progressif. Mais nous nous trouvons devant un double problème. D'une part, en cas de retour au pouvoir, il faudra dire aux Français la vérité: nous aurons besoin de recettes nouvelles pour financer nos projets. D'autre part, la mondialisation génère de nouvelles inégalités. Elle produit une scission entre consommateurs et salariés,

qui sont pourtant réunis dans les mêmes personnes. L'ouverture des marchés mondiaux fait baisser les prix des produits. Pour le consommateur, cela représenterait un avantage équivalent à un treizième mois de revenu. Mais, pour le salarié, c'est au détriment d'une part de l'emploi, puisque la concurrence détruit des postes de travail, et des salaires, qui subissent une pression à la baisse du fait du chômage.» La TVA, et les autres taxes indirectes qui frappent les produits importés comme français, permettrait donc de «prendre aux consommateurs pour financer des biens collectifs au profit des salariés».

Autre idée: utiliser les taxes fixes (accises), comme c'est déjà le cas pour les bijoux, le tabac, l'alcool et le carburant. DSK déplore ainsi que les McDo, archétypes de la junk food, soient taxés à 5,5%, alors que l'obésité est un problème majeur de santé publique. Sans dire comment distinguer fiscalement un hamburger d'un jambon-beurre-cornichons... «Ils agissent d'orienter la consommation», explique Olivier Ferrand. C'est possible pour des raisons de santé publique, puisque nous avons des accises (impôt indirect frappant certains produits de consommation, ndlr) élevées sur les tabacs et alcools, et même pour des raisons... morales. Qui se souvient que même si la TVA sur les produits de luxe (autrefois à 33,3%, ndlr) a disparu, il demeure une taxe fixe importante sur les bijoux et pierres précieuses? On peut donc utiliser ces droits fixes pour d'autres produits.»

Autre argument: les pays scandinaves pratiquent depuis longtemps des taux de TVA supérieurs à ceux de la France. C'est même un des éléments de leur «modèle»: très insérés dans le commerce mondial, ces petits pays importent davantage, en proportion, que les pays centraux de l'Union européenne (France, Allemagne, Italie), dont les industries ont vocation à répondre à tous les segments de la consommation nationale. Ils taxent donc fortement la consommation. En échange, ils pratiquent des coûts du travail qualifié compétitifs sur le marché mondial, grâce à des cotisations faibles. Jean-Marie Bockel, sénateur et maire de Mulhouse, soutient, lui, l'idée d'une «TVA sociale», qui verrait le basculement des cotisations maladie vers la TVA, afin de «renforcer la compétitivité des productions destinées à l'exportation». Une arme antidélocalisation en somme. Mais l'idée est-elle de gauche? En France, elle est soutenue par le sénateur UDF Jean-Arthus et, en Allemagne, par la chancelière conservatrice Angela Merkel...

Tabou. Pour l'heure, la TVA, quelle que soit sa forme, demeure taboue au Parti socialiste. L'idée n'est pas reprise dans la contribution de François Hollande. Pour le fabiusien Didier Migaud, «Dominique Strauss-Kahn capitule devant la concurrence fiscale qui défait l'Europe». Contre les délocalisations, il préconise plutôt «un prélèvement communautaire sur les carburants utilisés pour le fret», de façon à renchérir le coût de la réimportation des marchandises. Chez les emmanuelistes, c'est net également: «Si les salariés vont acheter dans les magasins hard-discount, c'est d'abord parce que les salaires sont trop bas», analyse l'économiste Liêm Hoang-Ngoc. ◀

SUR LE WEB

– Le site du ministère de l'Économie: www.minefi.fr
– Le site du Syndicat national unifié des Impôts: www.snui.fr
– Le site de l'Observatoire des inégalités: www.inegalites.fr

La TVA peut-elle être une arme pour une politique fiscale de gauche?

Jacques Le Cacheux est professeur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, directeur du département des études de l'OFCE. Économiste keynésien, ancré à gauche, il est l'auteur avec Christian Saint-Etienne d'un rapport pour le Conseil d'analyse économique, *Croissance équilibrée et concurrence fiscale*.

«Tout d'abord, la TVA est une arme fiscale puissante dans le cadre d'une économie ouverte. Elle frappe les importations tout en épargnant les exportations. Cela fonctionne comme une dévaluation de la monnaie, toutes proportions gardées.

C'est ce que pratiquent les pays scandinaves ou l'Irlande, qui sont dans cette situation. Ils exportent et importent beaucoup. C'est donc une arme de concurrence fiscale, plus utile dans le cadre européen que mondial, puisque c'est d'abord avec les pays européens que la France commerce.

«Pour en faire une arme au service d'une politique de gauche, il faudrait obtenir de nos partenaires européens de pouvoir pratiquer plus de trois taux de TVA (2%, taux superréduit; 5,5%, taux réduit; 19,6%, taux normal). Il serait possible de pratiquer une TVA progressive qui permettrait d'orienter la consommation avec une certaine précision. Par exemple, il serait possible de taxer l'automobile en fonction de deux taux différenciés, selon qu'il s'agit de petits modèles correspondant aux besoins populaires ou écologiques, ou de gros modèles chers et polluants.»

Vincent Drezet est syndicaliste, coauteur de *Vive les impôts*, publié par Attac aux Milles et Une Nuits en 2005, et de *Pour un serpent fiscal européen*, avec le Snui aux éditions Syllepse.

«Il faut rappeler que la TVA est un impôt non redistributif par nature, qui frappe les revenus modestes ou moyens, quasi intégralement consacrés à la consommation. Ils sont donc plus imposés, proportionnellement, que les classes supérieures ayant une capacité d'épargne qui, elle, n'est pas touchée par la TVA. Une politique de gauche doit avoir trois

but: le rendement, la correction des inégalités et la modification des comportements nuisibles à la société. La TVA ne remplit que le critère du rendement, elle ne peut donc pas être au centre d'une politique de gauche. Il ne faut pas pour autant s'interdire une réforme de la TVA en instituant un taux zéro pour les produits de première nécessité, voire en baissant le taux normal (19,6%, ndlr). Le but d'une politique de gauche serait de rééquilibrer le système fiscal au profit des impôts directs, et en particulier des impôts progressifs. Les chantiers de la gauche sont l'impôt sur le revenu, sur les bénéfices des sociétés et sur le patrimoine. Il est aussi urgent de travailler à l'harmonisation européenne: la tendance dans l'UE est de taxer davantage les «bases» fiscales immobilières, comme les consommateurs (les classes moyennes et modestes), en laissant circuler les «bases» mobiles, comme les plus riches ou les capitaux.»

Recueilli par HÉRVÉ NATHAN

H.N.

Oui
Jacques Le Cacheux
professeur à l'université de Pau

Non
Vincent Drezet
syndicaliste au Snui

Augmenter les droits d'inscription à l'université. Idée taboue, de celles sur lesquelles hiérarques et conseillers de la galaxie PS bâtissent pourtant des plans sur la comète depuis des années. Pour conclure, invariablement, que le «réalisme politique» commande le silence. Et la gauche de s'en tenir, à l'instar de Jean Fabbri, secrétaire général du Snesup-FSU, à la vulgate selon laquelle «la gratuité assure l'égalité». Ou comme le PS début octobre, de réclamer des moyens dont l'Etat ne dispose pas plus sous la droite que sous la gauche. «La France manque cruellement d'étudiants, et la démocratisation de la réussite universitaire est un enjeu de la plus grande urgence», a ainsi fait savoir le parti.

De fait, le système fonctionne et la gauche semble ne rien trouver à redire à l'architecture de l'enseignement supérieur: des classes préparatoires surfinancées (13000 euros par an et par élève) forment les élites triées par le secondaire aux concours de grandes écoles quasiment toutes payantes; des formations professionnelles courtes (BTS, DUT...) ou longues (écoles d'ingénieurs en cinq ans, écoles spécialisées...), également sélectives, presque toujours payantes et parfois aussi très bien financées par l'Etat, accueillent les futurs cadres du système économique. L'université assure le reste (elle récupère un peu plus de 50 % des bacheliers), avec 6800 euros par an et par étudiant en moyenne, pour former des jeunes non sélectionnés et pas toujours bien orientés, et ce quasi gratuitement (de 156 euros à 305 euros par an). Mais non sans crier misère: côté enseignants-chercheurs, on dénonce la médiocrité des infrastructures; côté étudiants, l'insuffisance notoire des aides sociales - plus de 60 % des étudiants à l'université travaillent en plus de leurs études.

Nid à inégalités. L'idée d'augmenter les droits d'inscription prétend résoudre ces deux problèmes. Elle n'est pas franco-française. Dans la plupart des pays développés, la pression fiscale est telle que les Etats ne peuvent (ou ne veulent) augmenter leur contribution à hauteur des besoins. Un recours massif aux financements privés, européens ou régionaux constitue un nid à inégalités (notamment entre territoires, mais aussi entre filières «rentables» et «non rentables» telles que les lettres et sciences humaines, etc.). Reste les contributions des étudiants et de leurs familles. C'est la conclusion à laquelle parviennent aussi bien la Commission européenne (qui estime à 150 milliards d'euros l'investissement nécessaire dans l'Europe des vingt-cinq), que l'OCDE, le gouvernement Blair en Grande-Bretagne (lire ci-dessous) ou certains Länder allemands (les universités peuvent désormais demander jusqu'à 1000 euros par semestre).

En France, seuls Sciences-Po Paris a avancé sur le dossier: les droits d'inscription sont passés de 1000 euros pour tous (sauf les boursiers) à un système progressif de

Gonfler les droits d'entrée à la fac

Des frais d'inscription adaptés aux revenus des parents pour aider les étudiants défavorisés et en finir avec un système à deux vitesses.

0 à 5000 euros selon les revenus des parents. Richard Descoings a fait passer la pilule au nom du social: cette augmentation est censée financer l'augmentation de 50 % du montant des bourses et la construction de logements étudiants. Mais aussi de la mondialisation du marché de l'éducation: la commission dont les travaux ont fondé la réforme devait plancher sur le thème «Compétition internationale, financement (de Sciences-Po) et égalité des chances».

Mégamouvement. Plus radicale encore, une étude de deux économistes, Robert Gary-Bobo et Alain Trannoy, qui se ré-

clament de la gauche strauss-kahnienne (*Liberation* du 31 mai), propose de porter les droits d'inscription à l'université à 4500 euros, lesquels seraient financés via des prêts à taux zéro garantis par l'Etat d'un montant de 60000 euros sur cinq ans; le tout accompagné de l'introduction de la sélection à l'entrée en fac pour limiter les erreurs d'aiguillage (exemple type: celui des bacheliers technologiques ou professionnels qui, refusés en BTS ou en DUT, échouent, dans tous les sens du terme, à l'université). La gauche n'a même pas réagi à l'idée.

La droite n'a pas plus insisté: en 1995, un



EMMANUEL DAVIDENKOFF

SUR LE WEB

Le travail le plus abouti... et le plus provocateur sur le sujet a été publié, en France, par les économistes Robert Gary-Bobo (université Paris-I Panthéon-Sorbonne) et Alain Trannoy (Ecole des hautes études en sciences sociales), dans la «Revue française d'économie», en janvier 2005. Leur texte est accessible sur <http://team.univ-paris1.fr/teamperso/rgbobo/rgb.at.droits5b.pdf>.

Les étudiants britanniques ont besoin de livres

Dès la rentrée 2006-2007, les droits d'inscription seront variables mais sans dépasser 4400 euros. Malgré des prêts faciles à obtenir, les plus démunis hésitent à s'endetter.

Londres de notre correspondant
«C'est une réforme injuste qui ne va pas permettre de faire entrer davantage d'étudiants issus de milieux défavorisés à l'université, au contraire, elle va augmenter l'inégalité. Et nous continuons le combat: ce que nous voulons, c'est un financement des universités par l'impôt.»

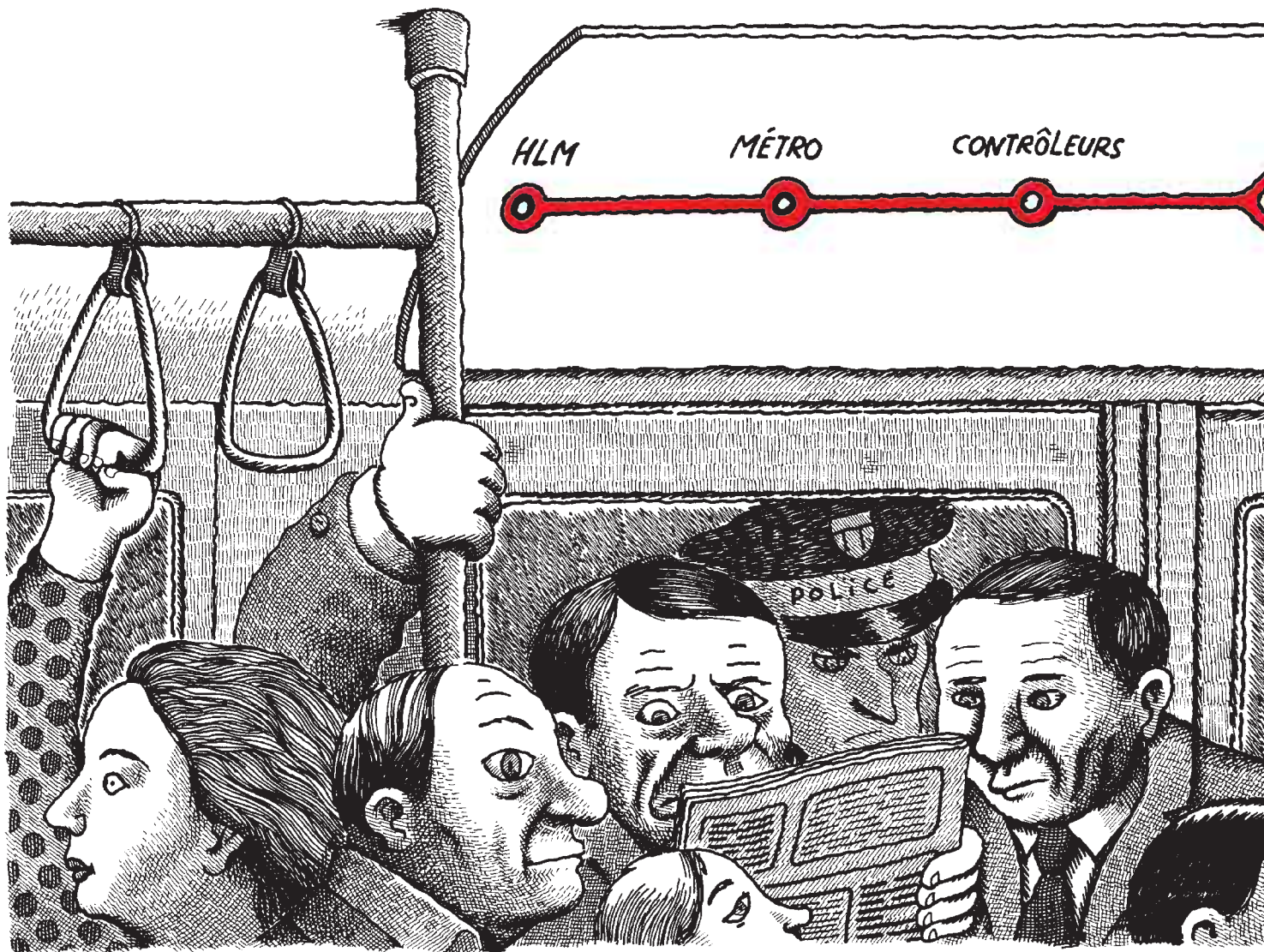
Julian Nicholds, du National Union of Students (NUS), syndicat des étudiants britanniques, n'en démord pas: la réforme des droits d'inscription universitaires par le gouvernement Blair en janvier 2004 est inacceptable. Dès la rentrée prochaine (2006-2007), les étudiants devront payer des droits d'inscription variables (*top up fees*), pouvant aller jusqu'à un maximum de 3000 livres (4400 euros) par an, chaque université ayant la possibilité de fixer le montant en fonction de son propre projet.

Le principe essentiel, c'est: «Tu étudies, tu paies plus tard.» Les frais d'inscription seront financés par des prêts remboursables lorsque l'étudiant, débarquant sur le marché du travail, gagnera au moins 15000 livres (22000 euros) par an. «Dans une société comme la nôtre, où les familles sont déjà endettées, avec leurs cartes de crédit, leur logement, c'est dissuasif pour un étudiant peu aisé de se charger de dettes d'entrée de jeu», argumente encore Julian Nicholds.

Une quasi-faillite du système universitaire britannique, dont les besoins de financement étaient estimés en 2004 à 9 milliards de livres (13 milliards d'euros): le New Labour voulait répondre à l'enjeu, sans solliciter les poches si sensibles du contribuable de la Middle-England. L'étudiant gagnera plus et trouvera plus facilement du travail que le

non-qualifié, argumentait en substance Tony Blair, très en difficulté lors du vote de la loi. Donc, il peut contribuer. Le gouvernement insistait aussi sur la contrepartie: la création d'une bourse annuelle de 2700 livres (3900 euros) pour les plus démunis. Votée à un cheveu, la réforme a, malgré ces arguments, été l'une des plus coûteuses en voix sur les campus lors des dernières élections. Ses opposants dénonçaient l'injustice du système, estimant que le fait de devoir s'endetter dissuaderait les plus pauvres. Surtout, contrairement à ce qu'avaient annoncé Tony Blair et son ministre de l'Education d'alors, les universités britanniques n'ont pas varié leurs droits en fonction de la nature des cours ou du nombre d'heures. Presque toutes ont opté pour le montant maximum, ce que redoutait le NUS. «Selon nos dernières statistiques, 94 % des

universités vont appliquer le taux maximum de 3000 livres et seules huit institutions ont opté pour des droits moins élevés, c'est une minorité», explique-t-on à l'Office for a Fair Access, l'organe de contrôle de la réforme de 2004. Les détracteurs redoutent que le plafond de 3000 livres ne saute très rapidement. Et plusieurs vice-chanceliers d'université craignent que les établissements d'élite, Oxford et Cambridge, ne cherchent à attirer encore davantage des candidats étrangers et fortunés dans un système où compétition et autonomie font partie des règles du jeu. L'East London University, créée dans la zone la plus pauvre de Londres, qui compte plus de 40 % d'étudiants «pauvres», ne peut espérer tirer le même bénéfice de la réforme qu'Oxford qui en compte moins de 20 %...
ARMELLE THORAVAL



Payer les transports selon ses moyens

En France, une loi existe depuis 2001 (loi sur la sécurité quotidienne, dite LSQ) pour punir, jusqu'à l'emprisonnement, les fraudeurs récidivistes des transports en commun, lesquels sont souvent RMistes, sans emploi ou pauvres. En France, un article de la Loti (loi d'orientation des transports intérieurs) établit aussi, depuis 1982, un «droit au transport», qui devrait théoriquement s'adresser à ces derniers. Mais alors que le bâton de la LSQ fonctionne, le droit au transport n'est encore que la mosaïque baroque des bonnes (ou mauvaises) volontés locales. Selon les pratiques des réseaux ou des départements, les bénéficiaires changent (ici un RMiste, là un chômeur), ainsi que le niveau des aides (de la gratuité totale à l'absence de toute tarification sociale) (1).

La tarification dégressive selon les revenus, souvent évoquée, n'a jamais vraiment été instaurée. Elle présenterait pourtant de nombreux avantages.

Sauf que l'accès aux transports concerne tout le monde, avec de plus en plus de conséquences. Les villes s'étalent, sont marquées par une disjonction de plus en plus forte de l'habitat et du lieu de l'emploi et par une spécification des territoires. La mobilité est de plus en plus essentielle à l'insertion professionnelle, mais aussi aux ressources de la ville, à la vie sociale... En bref, à la vie tout court.

Révolution. La gauche a le mérite de la seule tentative d'homogénéiser un droit au

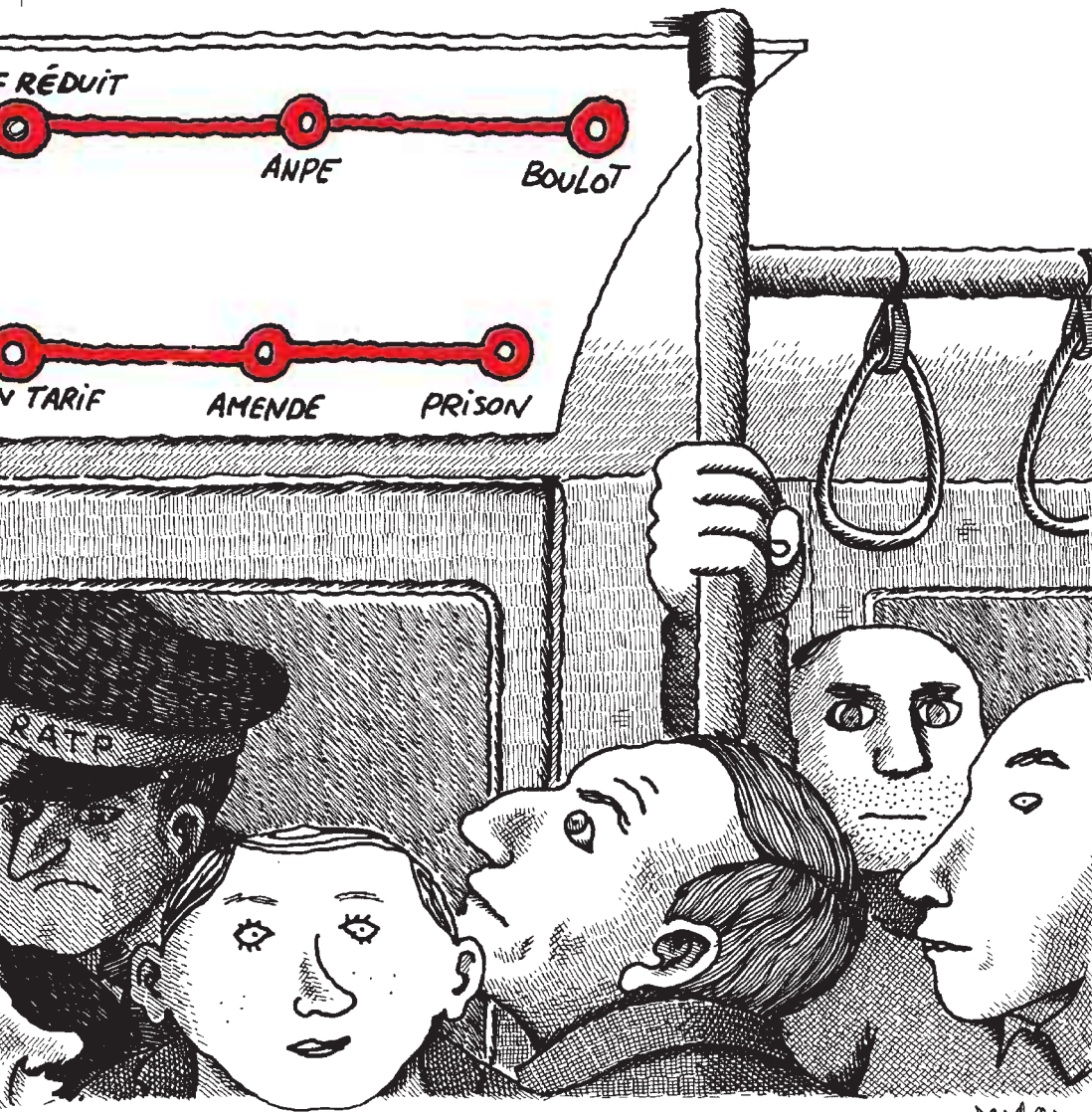
transport sur un plan national, laquelle s'est soldée par un échec cuisant. La loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) votée en décembre 2000 sous le gouvernement Jospin prévoyait, dans son article 123, la semi-gratuité dans les transports publics urbains pour toutes les personnes éligibles à la Cmu (couverture médicale universelle complémentaire). Véritable révolution, la loi prévoyait en outre que les bénéficiaires puissent jouir de cette semi-gratuité sur l'en-

semble du territoire français, et non plus seulement dans leur localité d'habitation, comme c'est le cas aujourd'hui. L'article 123, vertueux dans son énoncé, ne fut que peu appliqué. En 2005, un cinquième des autorités organisatrices de transport (dont l'Ile-de-France ou la Communauté urbaine de Lyon depuis l'an passé) se conformaient strictement à la loi, les autres continuant de faire - ou de ne pas faire - comme avant. Quant à l'idée qu'un Marseillais puisse voyager à moitié prix à Paris et vice versa, elle a tout bonnement été abandonnée. Les raisons de ces couacs sont multiples. La loi n'évoquait aucune compensation financière à une mesure coûteuse pour les collectivités tout en prétendant imposer un critère d'éligibilité nouveau (la Cmu) là où d'autres (RMI, chômage...) étaient pris en compte localement depuis ●●●

À LIRE

Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale

d'Eric Le Breton, maître de conférences en sociologie à l'université Rennes-II et animateur depuis trois ans du programme «Mobilité et insertion» de l'Institut pour la ville en mouvement, Editions Armand Colin, 2005, 256pp., 25 euros.



Une position partagée aujourd'hui par un grand nombre d'élus de tous bords. Plusieurs chercheurs défendent l'idée d'une dégressivité des tarifs – jusqu'à une tarification très sociale mais pas gratuite – selon le revenu des ménages. Ce modèle a un désavantage: la grande complexité d'établir une échelle de revenus par ménage, première étape indispensable. Il ouvre néanmoins des perspectives maximales en termes de justice sociale.

Catégorisations. La tarification dégressive selon le revenu des foyers cumule pourtant les avantages: celui de cibler les membres d'un ménage et non plus seulement les individus isolément, de ne pas stigmatiser des bénéficiaires, et surtout d'éviter la catégorisation (ce qui était déjà l'idée de la Cmu, puisque ses bénéficiaires transcendent les catégories habituellement prises en compte) qui aboutit aujourd'hui à des situations parfois aberrantes. Par exemple, certaines collectivités aident des RMistes mais pas les bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité, aux revenus sensiblement équivalents. D'autres ciblent des chômeurs sans condition de ressources, lesquels peuvent gagner davantage que certains salariés. La tarification dégressive permettrait de «prendre enfin en compte les travailleurs pauvres, systématiquement négligés aujourd'hui dans les aides au transport», explique Dominique Mignot, chercheur au Laboratoire d'économie des transports à Lyon et coordinateur du rapport *Mobilité et grande pauvreté* publié et financé par le ministère de l'Équipement et des Transports. Il estime que cette architecture, «la plus redistributive», pourrait aussi être étendue à la tarification d'autres services payants fournis par la collectivité. ◀

CÉDRIC MATHIOT

(1) Sur 81 départements ayant répondu à la dernière étude nationale du Groupement des autorités responsables de transport (Gart) en 2005, seulement 45 proposait une tarification sociale pour les usagers précaires. Dans cette même enquête, le Gart dénombre une quarantaine de réseaux (sur 164 ayant répondu) n'accordant aucune réduction aux précaires et/ou chômeurs.

... des années. Le Groupement des autorités responsables de transport (Gart) a relancé au printemps 2005 le ministère des Transports sur cette question, demandant une remise à plat du chantier. Sur quelles bases? Les associations de chômeurs deman-

dent que l'objectif soit désormais la gratuité totale pour les sans-emploi. Une mesure que la gauche francilienne a promise lors de la campagne des élections régionales. Pourtant, une aide d'une telle ampleur a un coût considérable, qui la rend extrêmement difficile à mettre en

œuvre. Le Conseil national des transports, dans un des premiers rapports à avoir mis en lumière le rapport entre déplacement et exclusion en 1991, estimait par ailleurs que «la volonté d'intégration apparaît contradictoire avec un tel régime d'assistance (la gratuité totale, ndlr)».

Le ticket gagnant de Dunkerque

La Communauté urbaine du Nord est la seule à avoir instauré un système d'accès au transport où les prix sont calculés en fonction des revenus des usagers.

C'est une exception en France. La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD, qui regroupe dix-huit communes) est aujourd'hui la seule autorité organisatrice de transports à proposer un système où les usagers payent en fonction du niveau de leurs revenus. Une sorte de rêve de redistributivité dans le service public. Le système remonte à 1996, date à laquelle un terme a été mis à un mécanisme de gratuité pour les chômeurs jugé globalement

insatisfaisant: «Les chômeurs avaient droit à vingt tickets gratuits et demandaient plus, explique Luc Lenain, directeur des transports de la CUD. A côté de cela, les tickets étaient adressés sans condition de ressources parfois à des chômeurs moins démunis que d'autres populations. Enfin, la direction de l'ANPE locale nous avisait d'un grand nombre d'inscriptions parasites, à la seule fin de bénéficier de la gratuité.» D'où le choix d'un système dégressif, en fonction du revenu des ménages, permettant de toucher tous les membres

d'un foyer et non plus une seule personne. Cette tarification sociale s'articule autour de trois paliers, offrant une réduction à l'abonnement de 25 à 90%. Si elle bénéficie en grande majorité à des sans-emploi (pour trois quarts des bénéficiaires), cette aide touche également les scolaires issus de familles défavorisées (dont certains ne sont pas aidés par le conseil général parce qu'ils ne tombent pas dans les bonnes cases) ou certains salariés et leur famille. Voilà pour les incontestables vertus. Côté

tracasserie, ce système est un casse-tête dans l'identification réelle des ressources des familles. «Nous nous sommes d'abord dit que les centres communaux d'action sociale (Ccas) étaient les plus à même d'effectuer cette évaluation, expliquait-on à la CUD. Mais nous nous sommes rendu compte que les vingt-trois Ccas de la communauté avaient tous des modes de calcul différents. Nous avons été amenés à établir un guide à l'usage des Ccas, qui permet la mise en place d'un référentiel homogène, le quotient familial.» C'est en

se basant sur ces vingt pages de calculs savants, qui explorent un labyrinthe de cas particuliers et recensent les listes de pièces administratives à fournir, que les Ccas établissent des «attestations transport» permettant l'achat d'abonnement à tarif réduit aux guichets. L'autre défi d'un tel système est l'instabilité des populations concernées, notamment les jeunes, dont les situations peuvent évoluer très rapidement... «Pour coller au plus près à la réalité sociale des populations concernées, les attestations fournies sont valables d'un mois à un an, selon les situations», détaille Luc Lenain. Finalement, cette évaluation volontariste des ressources reconnaît quelques «trous noirs»

(notamment les étudiants étrangers, dont les ressources réelles sont impossibles à évaluer). Elle implique également une charge de travail supplémentaire pour les Ccas, de même que le détachement d'un agent de la Communauté urbaine dont la mission est de «gendarmier» les centres, qui ont parfois tendance, parce qu'ils sont extérieurs aux problématiques de financement, à se montrer particulièrement généreux. Tout ça pour ça? «Oui, estime Luc Lenain, parce que, dans l'ensemble, les abus – dont nous ne pouvons nier l'existence – ne nous semblent pas prendre des proportions inquiétantes au point de nous faire abandonner le principe actuel, plus juste.» ◀

Bâtir une vraie mixité dans l'habitat

L'association A gauche en Europe propose de mettre fin aux ségrégations en amenant du logement social dans les copropriétés chic.

Le cadre supérieur confortablement installé dans sa résidence verra-t-il un jour un couple d'employés modestes emménager sur le même palier que lui? Un propriétaire porte droite, un logement social porte gauche... Voilà le genre de cohabitation inédite qui pourrait voir le jour si était appliquée une proposition avancée par l'association A gauche en Europe, la boîte à idées de Dominique Strauss-Kahn. Une perspective généreuse, servie par un mécanisme qui a le mérite de la créativité. Le but: mettre un coup d'arrêt à l'accélération des ségrégations spatiales. Le moyen: transformer en logements sociaux des appartements de copropriétés déjà existantes. Même les plus chic.

Depuis la publication de l'ouvrage d'Eric Maurin *le Nouveau Ghetto français* (lire ci-contre), la question de la mixité sociale s'est invitée dans l'agenda des têtes chercheuses du Parti socialiste. Lutter contre la gentrification des centres-ville, redresser les inégalités de destin liées au quartier où l'on passe son enfance: ces nouvelles exigences nécessitent des réponses précises. Plusieurs domaines sont concernés. Par exemple, en matière d'éducation, un débat est en cours autour d'une concentration massive des aides sur quelques établissements au lieu de l'actuel saupoudrage des ZEP (zones d'éducation prioritaires). Olivier Ferrand, ancien conseiller technique de Lionel Jospin et délégué général de A gauche en Europe, a choisi d'attaquer le problème en se demandant comment faire pour que des pauvres puissent vivre dans les quartiers riches. Une question à 6000 euros le mètre carré.

Résidence. Le prochain plan local d'urbanisme (PLU) de Paris, qui entrera en vigueur en 2007, apporte une première réponse en fixant aux promoteurs immobiliers l'obligation d'intégrer dans les nouvelles résidences presque un tiers de logements sociaux. En tant que maire adjoint PS du III^e arrondissement de la capitale, chargé de l'urbanisme, Olivier Ferrand vient de délivrer le premier permis de construire de ce type pour une résidence de 70 logements. La Cogedim, qui a monté l'opération, gardera la propriété de 30% des appartements qui seront loués à loyer modéré et dont l'attribution sera gé-

rée par la ville de Paris, comme les autres logements sociaux. La Cogedim répercutera le manque à gagner en augmentant de 10% le prix de vente des lots restants.

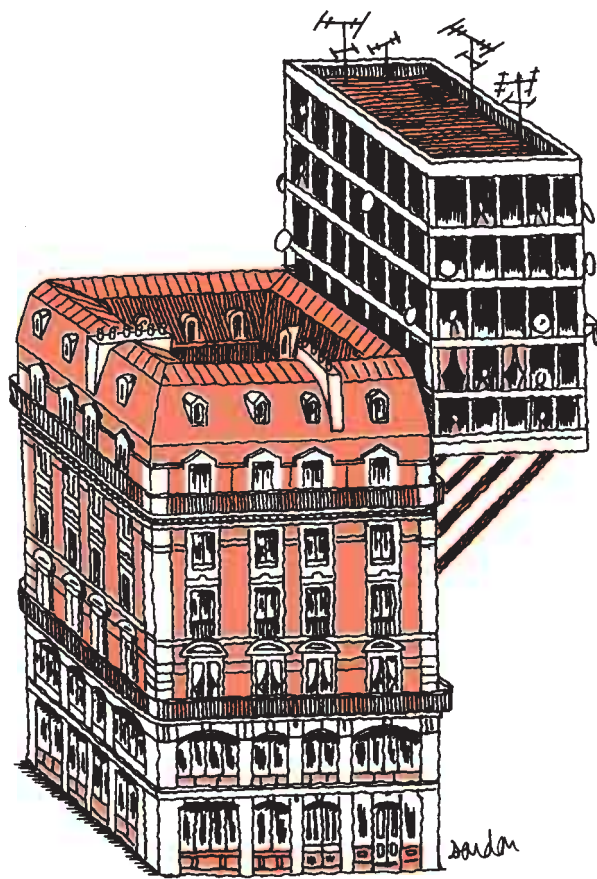
«Une obligation assez proche existe à Los Angeles», souligne Olivier Ferrand. *Mais ce dispositif ne touche que les nouvelles constructions, pas le stock des immeubles existants.* Le neuf ne représente qu'une part infime de l'immobilier parisien; y insinuer un peu de diversité de population ne suffira pas à résorber la tendance à la ségrégation spatiale. D'où l'idée surgie dans les discussions de A gauche en Europe. «En réfléchissant, nous sommes arrivés à la conclusion qu'une solution serait d'inciter les copropriétés à accueillir des logements sociaux.» Qui en serait propriétaire? Les copropriétés elles-mêmes. Grâce à un droit de préemption, elles achèteraient les appartements mis en vente dans la copropriété pour faire des logements sociaux.

Crédit. L'achat serait financé par un prêt à 100% de la Caisse des dépôts. La copropriété rembourserait le crédit en partie grâce aux loyers que rapporteraient ces appartements. Dans un premier temps, l'Etat prendrait en charge la différence entre le loyer perçu (par définition modéré) et la mensualité du crédit. Là aussi, l'attribution des logements serait décidée par la ville. «On pourrait fixer l'objectif de 10% de logements sociaux dans chaque copropriété, à atteindre en cinq ans», imagine Olivier Ferrand. Une copropriété de trente lots serait tenue de parvenir à trois

logements sociaux, faute de quoi elle devrait verser une amende qui irait abonder les politiques du logement.

Le mécanisme ne ressemble à rien de connu dans les dispositifs actuels d'aide au logement. Pourtant, Olivier Ferrand l'a soumis aux juristes de A gauche en Europe, qui l'ont validé. Et, en se renseignant, il a appris qu'un système analogue existe... à Singapour, où il sert à assurer une représentation équilibrée entre Malais, Indonésiens et Chinois dans les copropriétés et à prévenir la constitution de ghettos. De là à l'appliquer au bord de la Seine... Pour le moment, Olivier Ferrand n'a soumis son projet ni à Delanoë ni à DSK. «Bien sûr; il n'est pas évident que ce soit acceptable politiquement», remarque-t-il. Les utopistes ont parfois un sens aigu de la litote. ♦

ÉRIC AESCHIMANN



L'inégalité prend ses quartiers dans le lieu de résidence

L'économiste Eric Maurin a démontré que l'environnement influe sur l'itinéraire scolaire d'un individu, et donc sur son avenir.

On connaissait les inégalités de revenus, de statuts, de capital social. En publiant il y a un an son livre *le Nouveau Ghetto français*, l'économiste Eric Maurin a posé au cœur du débat français une nouvelle rupture d'égalité entre citoyens d'un même pays: le quartier de résidence. Certes, les quartiers riches ont toujours existé, les quartiers pauvres aussi. L'accélération de la concentration et la fragmentation de l'espace urbain en îlots de plus en plus étanches sont des phénomènes observés depuis quelques années. Mais Eric Maurin a montré qu'en plus de la dégradation des conditions de vie cette ségrégation se traduit par une véritable «*inégalité de destin*» des enfants de ceux qui y vivent. En se servant des aspects non exploités des enquêtes de l'Insee, il a pu analyser l'évolution scolaire des enfants qui emménagent dans un quartier. «*Dès le départ, il y a une proximité dans les résultats. Mais, au bout de trois ans, l'alignement sur le niveau moyen du voisinage est spectaculaire.*» Une autre enquête est en cours sur les écoles primaires

à partir des évaluations réalisées dans tous les CE2. Selon les premiers résultats, «*le niveau des élèves avec lesquels un enfant est en cours préparatoire infléchit considérablement son niveau en CE2.*» Autrement dit, dès les premières années de vie, l'environnement influe sur l'itinéraire scolaire d'un individu, et donc sur son destin. «*Il y a encore pas mal de gens qui pensent que le contexte ne compte pas tant que cela,*» déplore Eric Maurin. Lui appartient à une nouvelle génération de chercheurs marqués à gauche, très soucieux de débusquer les inégalités sociales, mais qui refusent les a priori. Ainsi, Maurin a regardé de près l'effet de la politique de la petite enfance. Contrairement à son attente, le modèle français de scolarisation dès l'âge de 3 ans ne semble pas se traduire par une facilité d'apprentissage accrue pour les enfants qui en bénéficient. «*En France, on a généralisé les maternelles, ce qui fait que les moyens ne sont pas concentrés sur ceux qui en ont besoin,*» juge-t-il. Et d'évaluer les enjeux «*à l'américaine*»: «*Aux Etats-Unis, où il n'y a pas de maternelle, une*

expérimentation avec 16000 dollars (13000 euros, ndlr) par enfant a donné des résultats remarquables: chaque dollar investi dans la petite enfance économise 4 à 8 dollars (de 3,30 à 6,60 euros, ndlr) à terme à la collectivité.» Le programme a été étendu à un million d'enfants des quartiers en difficulté, avec un investissement en baisse (8000 dollars soit 6550 euros). Les premiers effets seraient encourageants. En France, «*on est à 4000 dollars (3300 euros) investis par enfant et par an. Il faut faire beaucoup plus.*» Les raisonnements d'Eric Maurin sont rugueux. Cela ne l'a pas empêché d'être invité par tout ce que le Parti socialiste compte de clubs de réflexion, des fabiusiens jusqu'aux amis d'Arnaud Montebourg en passant par les cercles de Dominique Strauss-Kahn. Il a même été convié à participer à l'élaboration du programme du PS. Il en garde un souvenir mitigé. «*Aller à une réunion le soir une fois tous les quinze jours et voir que, finalement, les arbitrages se prennent entre politiques, c'est un peu décourageant. Mais c'est probablement ça, la politique.*» ♦

É.A.

Rendre opposable le droit au logement

« Lorsque Jules Ferry a rendu l'école obligatoire en 1882, il n'a pas attendu que l'on construise une école dans chaque commune; il a d'abord fait adopter par le Parlement une loi consacrant l'éducation comme un droit fondamental de l'homme. Après, chaque collectivité territoriale a été tenue de créer son établissement, et on a pu enfin scolariser tous les enfants. » Olivier Nodé-Langlois, architecte et responsable du secteur logement à ATD Quart-Monde, se fonde sur ce texte de référence dans les annales de la République pour argumenter en faveur de la création d'un « droit au logement opposable ». Il précise: « Le fait de disposer d'un logement fait partie des six grands droits fondamentaux indispensables et insociables pour que chacun puisse assumer son rôle de citoyen. » Sous-entendu, le logement est un facteur déterminant d'intégration sociale: il conditionne la réussite scolaire des enfants, l'équilibre familial, la santé de ses occupants, voire les chances d'insertion professionnelle des adultes.

À LIRE

Le Scandale du logement

de Marie-Noëlle Lienemann. Ed. Jean-Claude Gawsewitch, 2005, 256 pp., 18 euros.

SUR LE WEB

Ecole nationale d'administration

www.ena.fr avec un dossier sur le logement opposable réalisé par la promo 2004-2006.

Rapports 2002 et 2003

du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, sur le droit au logement opposable: www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/034000717/index.shtml

paternité. Comme souvent, c'est hors partis politiques qu'a germé l'idée du droit au logement opposable. La paternité, la référence philosophique viennent de Paul Bouchet, à la fois ancien président d'ATD Quart-Monde et membre du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées. Cette instance, créée en 1993, donne des avis au gouvernement sur les lois relatives à l'habitat et interpelle les pouvoirs publics sur les questions de l'accès au logement avec la publication d'un rapport annuel remis solennellement au président de la République. A plusieurs reprises, le Haut Comité a largement développé cette thématique de l'opposabilité. Depuis 2003, une plate-forme réunissant une cinquantaine d'associations (1) porte cette idée et tente de la faire prospérer dans le débat public. En 2004, le Conseil économique et social a adopté un rapport demandant à la quasi-unanimité au Parlement de se saisir de cette question de l'opposabilité. Enfin, en février 2004, le Premier ministre d'alors, Jean-Pierre Raffarin, a déclaré qu'il fallait aller vers « un droit au logement oppo-

Une cinquantaine d'associations défendent ce principe qui contraint l'Etat à fournir un hébergement digne à ceux qui en sont dépourvus. Avec l'objectif d'inscrire ce droit fondamental dans la Constitution.

sable», suite à la publication d'un rapport alarmant de la fondation Abbé-Pierre sur le mal-logement en France. Mais sans donner suite.

A gauche, Marie-Noëlle Lienemann, députée européenne socialiste et ancienne secrétaire d'Etat au Logement du gouvernement Jospin, reprend à son compte l'idée dans un livre publié récemment, *Le Scandale du logement*, et donne un contour pratique à la notion d'opposabilité. « Toute personne sans logement ou dans des conditions graves de mal-logement qui a entrepris en vain les démarches nécessaires doit avoir la possibilité de se retourner vers la puissance publique garante de ce droit au logement » pour obtenir un habitat digne, écrit l'ancienne ministre. « On ne saurait attendre d'avoir suffisamment de

logements disponibles pour rendre ce droit opposable. Le but est aussi de pousser à la production des logements. C'est (...) prosaïquement nécessaire à l'action. » Il s'agit pour les pouvoirs publics de s'imposer une obligation de résultats. Comme dans le cas de l'école pour tous. Ou de la santé. « Cela fait partie de ces combats susceptibles de donner un nouvel élan à la gauche aujourd'hui », commente-t-elle. C'est une thématique très républicaine. Elle s'inscrit dans la filiation des engagements de la gauche visant à rendre effectifs les droits sociaux qui sont les nouveaux droits de l'homme », dit l'ancienne ministre qui souhaite « inscrire le droit au logement opposable dans la Constitution ». Elle imagine une mise en œuvre par étapes comme en Ecosse (lire ci-dessous). En termes de calendrier, les

pouvoirs publics devraient être en mesure, dès 2010, de fournir un logement à toutes les familles très modestes avec des enfants ou à celles vivant dans des immeubles indignes (bâtiments dangereux, insalubres). A cette date, un hébergement durable devrait aussi être fourni à toute personne en situation précaire. Une opposabilité complète (et donc bénéficiant à tous) pourrait être instituée en 2025.

Séminaire. Le droit au logement opposable a même fait irruption à l'ENA. Un groupe d'élèves de la promotion Simone-Veil (2004-2006) a rédigé un mémoire sur ce thème dans le cadre d'un séminaire logement. « Ils se sont bien investis dans ce sujet qu'ils connaissent mal. Ils ont effectué un travail très précis et ont forgé une identité juridique à une idée généreuse », commente Patrick Doutreligne, délégué général de la fondation Abbé-Pierre, qui a animé ces groupes de travail en tant que personnalité qualifiée. Reste à la gauche à inscrire cet objectif dans ses programmes. Le travail a amplement été mâché dans d'autres cercles. ♦

TONINO SERAFINI

(1) Dont ATD Quart-Monde, Armée du Salut, Ligue des droits de l'homme, Secours catholique, Droit au logement.

L'Ecosse à la bonne enseigne

Depuis 1987, Glasgow applique progressivement le droit au logement opposable. Il devrait être finalisé d'ici à 2012.

Le droit au logement opposable n'est pas une utopie. Il est mis en œuvre progressivement en Ecosse, où le logement fait partie des compétences déléguées par le Royaume-Uni au *Scottish Executive Government*. Le gouvernement écossais est très impliqué dans le financement mais délègue la mise en œuvre du droit au logement opposable aux 32 collectivités territoriales que sont les *local councils*. C'est à elles qu'incombe le devoir de procurer un logement ou un hébergement (en attendant un logement définitif) aux personnes qui en sont dépourvues ou qui sont en danger. Sur l'habitat, la législation écossaise est

considérée comme une référence par les associations membres de la plate-forme pour un « droit au logement opposable ». « Les Ecossais ont la législation la plus avancée d'Europe, mais ils sont très pragmatiques dans sa mise en œuvre. Ils procèdent par étapes, avec des objectifs précis à atteindre. Un groupe de suivi vérifie l'avancement de la mise en œuvre. Le gouvernement local et les collectivités territoriales travaillent de concert et visent le même objectif », affirme Bernard Lacharme, secrétaire général du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées. Ce droit s'est construit depuis une vingtaine d'années. Tout a débuté en 1987. Un

Housing Act a exigé des autorités locales qu'elles offrent un hébergement aux personnes appartenant à une catégorie prioritaire (menacées par le spectre de la rue suite à une expulsion ou vulnérables...). Mais cette assistance était réservée aux seuls gens de « bonne foi » (pas ceux disposant de revenus convenables mais expulsés pour impayé, par exemple). En 2001, un *Housing Scotland Act* a franchi un pas supplémentaire: les autorités locales sont obligées de donner un hébergement à toutes les personnes en panne de logement, quelle que soit la cause de leur situation, la notion de « bonne foi » étant supprimée. Par ailleurs, il est fait obligation aux

collectivités territoriales de fournir un logement définitif aux seules personnes prioritaires. Si les *local councils* ne sont pas en mesure de leur apporter un habitat pérenne dans l'immédiat, elles doivent proposer un hébergement provisoire. Mais le délai d'attente doit être raisonnable. Pas question de laisser croupir une famille pendant un ou deux mois dans un *bed & breakfast* souvent utilisé pour l'hébergement provisoire. La plupart des collectivités se sont fixé un délai de quatre semaines pour fournir un vrai logement. Dernière étape, le *Homelessness Scotland Act* adopté en 2003 élargit le spectre des catégories auxquelles doit être fourni un logement pérenne, quelle que soit la raison de leurs difficultés, pour parvenir à un vrai droit au logement opposable en 2012. ♦

T.S.

Forfaitiser les médecins

Ce nouveau système de rétribution, supprimant le paiement à l'acte, éviterait la surprescription médicamenteuse et enrayerait le déficit croissant de la Sécurité sociale.

Réformer le paiement à l'acte en médecine de ville? «*Nous avons perdu vingt ans, mais nous n'avions pas les moyens de gagner ce combat idéologique*», lâche Claude Pigement, délégué national au PS sur les questions de santé. Aujourd'hui encore, il n'y a toujours pas un mot dans les différentes contributions socialistes sur la problématique du paiement à l'acte, pourtant essentielle car elle structure toute la médecine de ville. Le paiement à l'acte est un mot un rien barbare, mais il est lourd de symboles. Il

renvoie à l'image d'Epinal de la médecine: un médecin et un malade et, entre les deux, rien d'autre qu'un entretien singulier, le paiement à l'acte symbolisant la liberté des deux. Il est, en quelque sorte, le négatif de toute médecine salariée. Or les symboles ont un coût. «*Les revenus des professions de santé*», analyse l'économiste de la santé Béatrice Majnoni d'Intignano, *font les comportements et les systèmes de santé à long terme. Le paiement à l'acte génère une médecine spécialisée, orientée vers les soins plutôt que la prévention, et favorise les spécialistes. Enfin, il est in-*

flationniste, car il pousse à multiplier les volumes: consultations, actes techniques et prescriptions.»

«**La pire des situations**». C'est ce qui se passe en France: le coût global de la médecine de ville n'en finit pas d'augmenter, sans pour autant que le patient y gagne. Plus paradoxal, même les médecins généralistes y perdent. Quand on regarde les revenus des médecins dits de première ligne, que ce soit aux Etats-Unis, au Danemark, voire en Angleterre, ce sont les bons vieux médecins de famille français qui gagnent... le moins. «*On arrive donc à la pire des situations*»,

détaille Jean de Kervasdoué, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, proche du PS. «*Voilà un système inflationniste, qui plus est un système injuste qui ne rétribue même plus correctement ses médecins de base.*»

Que faire? Schématiquement, il y a trois manières de rétribuer les médecins de ville. Soit à l'acte (comme en France), soit en le salariant, soit enfin par capitation, c'est-à-dire par nombre de patients suivis (pour chacun, le médecin recevant un forfait).

Dès l'arrivée de la gauche au pouvoir s'est posée la question de réformer le système français. Comment sortir d'une médecine par trop individualisée? Comment privilégier la qualité de la consultation plutôt que la quantité d'actes? «*On a essayé, mais il y avait une telle réticence des médecins, une telle haine vis-à-vis du salariat, en plus c'était tellement ancré dans l'imaginaire que le médecin devait toucher directement ses honoraires de son patient, bref, nous avons vite stoppé le débat*», raconte Claude Pigement. Qui ajoute: «*Si on avait mené ce combat, on l'aurait de toute façon perdu. C'est pour cela que nous avons adopté une approche plus pragmatique, en favorisant d'autres pistes.*» Pragmatique? Assurément. Depuis – à part quelques entorses, comme des versements de forfaits pour des prises de garde, voire un peu de primes pour des actions de prévention –, le paiement à l'acte reste l'alpha et oméga de la médecine libérale.

«*Aujourd'hui, qu'est-ce que l'on attend!* s'énerve Claude Lehman, généraliste et citoyen bien à gauche. *Tout le monde sait que la solution est d'en finir avec le seul paiement à l'acte. Même Philippe Séguin, président de la Cour des comptes, l'a dit dans son dernier rapport.*» Et il argumente: «*Quand on voit que la surprescription médicamenteuse est directement liée au paiement à l'acte, quand on voit que prescrire mieux n'est pas mieux payé ou que les médecins qui suivent régulièrement une formation médicale continue n'en tirent aucun avantage, pour-quoi traîner?*» A ses yeux, une réforme est devenue possible: «*Les politiques devraient se rendre compte que les généralistes de base ont fait leur révolution intellectuelle. Et qu'ils seront du côté de ceux qui feront cette réforme.*»

Effrayer. Certains médecins de gauche ont des idées très arrêtées: «*Le système doit être remplacé par la capitation. La Sécurité sociale payant un forfait d'honoraires trimestriel ou annuel au médecin, à charge pour lui de conserver le patient dans la meilleure santé possible. Et dans le cadre du forfait, les généralistes doivent assurer les gardes, pour décharger les urgences des hôpitaux.*» D'autres, comme Jean de Kervasdoué, penchent pour des systèmes mixtes: «*Il n'existe pas de bons systèmes en soi. Le salariat? C'est un mythe de dire que tous les médecins se valent. La capitation? Pendre en charge une personne âgée et un adolescent, ce n'est pas pareil.*»

A gauche, on se dit prêt à bouger. Mais on le dit à demi-mot, jamais officiellement, par peur toujours d'effrayer le corps médical. Comme si le trou de la Sécurité sociale n'effrayait pas. ◀

SUR LE WEB

L'assurance maladie

Le site de l'assurance maladie a l'avantage de la commodité, abordant la prévention, les droits de l'assuré, les prestations, mais aussi les démarches administratives. www.ameli.fr

Soins gratuits et docteurs salariés, la formule payante du Danemark

Organisé par les régions depuis plus de trente ans, le système est financé à 80 % par l'impôt. Il garantit à chacun l'accès à la santé et un minimum assuré pour les praticiens.

Copenhague envoyée spéciale
Une jeune patiente sort d'une consultation chez son généraliste, le docteur Dorte Halkjaer, à Kastrup, dans la banlieue sud de Copenhague. Elle quitte le cabinet sans avoir versé 1 centime. «*Au Danemark, les soins de base sont gratuits*», explique le médecin. *Nous avons tendance à oublier que ce n'est pas le cas partout.* Cette gratuité est l'un des principes fondamentaux d'un système de santé qui se caractérise par une couverture et un accès aux soins universels, une décentralisation et une forte prédominance du service public. Le Danemark compte environ 20 000 médecins pour 5,4 millions d'habitants. Les trois quarts sont employés dans les hôpitaux, gérés par les conseils régionaux. Le reste exerce en clientèle privée. Mais tous

travaillent sous contrat avec les collectivités publiques. «*En gros, ce cabinet m'appartient*», explique Dorte Halkjaer. *Mais comme tous les généralistes, j'ai accepté de passer un contrat avec la région, qui me sous-traite les consultations de mes patients et me rémunère en conséquence.*» Adopté il y a plus de trente ans, ce système, financé à 80 % par l'impôt, permet «*que chacun ait accès aux soins dont il a besoin, peu importe sa situation financière ou géographique*», affirme Lise Graae Pedersen, de l'Association des régions danoises. Une condition toutefois: pour bénéficier de la gratuité, les habitants doivent s'inscrire sur la liste d'un généraliste, dans un rayon de 15 kilomètres autour de leur domicile. Et c'est ce médecin que le patient devra consulter, y compris avant de se rendre chez un spécialiste.

Un généraliste a en moyenne 1 600 patients sur sa liste qui ne peut excéder 2 500 noms. Pour chacun, le médecin, rémunéré par le conseil régional, perçoit un forfait annuel: «*L'équivalent de 26 euros, peu importe si le patient se présente ou non*», indique le Dr Halkjaer, dont le reste du revenu dépend du nombre de consultations ainsi que des soins effectués dans l'année. Tous les trois ou quatre ans, l'Etat et la Fédération danoise des médecins réévaluent la grille des honoraires. Le salaire net moyen d'un médecin tourne autour de 480 000 couronnes danoises par an (60 000 euros). Tobias Neergaard, au ministère de la Santé, est convaincu que ce système a permis de maîtriser les dépenses de santé (7 % du PIB en 2003), plafonnées chaque année. Seulement 2 % des Danois ont choisi de ne

pas s'inscrire sur la liste d'un généraliste, renonçant ainsi à la gratuité des soins.

«*Personne n'y a intérêt*», note Lise Graae Pedersen, *puisque cela revient à payer deux fois pour une consultation.* Car, au final, ce sont bien les Danois, dont les impôts sur le revenu dépassent 30 % du PIB, qui financent leur système de santé. Du côté des médecins, les conseils régionaux veillent aux abus: «*Dès que nous constatons que les frais d'un généraliste excèdent la moyenne, nous lui demandons des explications*», précise Lise Graae Pedersen. Mais les excès sont rares. «*Après tout, il s'agit aussi de nos impôts*», remarque le Dr Halkjaer, qui soutient que les généralistes danois, trop peu nombreux, ont suffisamment de patients pour ne pas avoir besoin de gonfler leurs revenus. ▶

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

ÉRIC FAVÉREAU

Garantir le droit à l'aller-retour aux migrants

Il romprait avec la logique uniquement répressive et favoriserait les mobilités entre le pays d'origine et le pays de destination.

Portée par une utopie moderne – la citoyenneté mondiale – et face à l'impuissance des pays du Vieux Continent à fermer leurs frontières, l'idée d'un droit à l'aller-retour des migrants se fraie peu à peu un chemin. Trois des cinq motions présentées au congrès du Parti socialiste y font explicitement référence. «*Depuis la chute de l'URSS, les migrations transfrontalières ont explosé*, explique Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche au CNRS. *Avec près de deux cents millions de migrants par an, la planète est entrée dans l'ère de la mobilité de masse. Dans ce contexte, toute politique de fermeture des frontières est vouée à l'échec. C'est autour de l'idée de circulation qu'il faut désormais travailler.*»

Petite révolution. En 1997, quand elle figure pour la première fois dans un rapport au Premier ministre, l'idée ébouriffe. Alors que le mot d'ordre d'«immigration zéro» structure encore la mémoire collective, son auteur, Patrick Weil, préconise une petite révolution: rompre avec une action gouvernementale exclusivement répressive et ne plus raisonner

en stocks d'étrangers mais en flux. «*Son raisonnement était fondé sur une analyse historique de l'immigration*, se souvient un ancien membre du cabinet Jospin. *Jusqu'en 1974, les mouvements migratoires relevaient de la noria: les étrangers venaient travailler en France puis retournaient au pays une fois leur bas de laine rempli. Quand la crise a tari les besoins en main-d'œuvre étrangère, décision a été prise de fermer les frontières. Par crainte de ne pouvoir revenir, les immigrants se sont dès lors refusés à quitter le territoire.*» Les tentatives de Lionel Stoléru (ministre du Travail de 1976 à 1981) de renvoyer de force les travailleurs immigrés – algériens notamment – se soldent par des échecs retentissants sur fond de scandale humanitaire. Au tournant des années 1980, leur installation définitive sur le territoire contraignait les autorités – principes constitutionnels obligent – à accepter que leurs proches les rejoignent. D'abord économique, l'immigration régulière devient familiale. En pa-

rallelle, l'immigration irrégulière explose en dépit des charges sévères conduites par Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur.

Installé à Matignon, Lionel Jospin décide de modifier l'approche gouvernementale. Le droit à l'aller-retour passe au stade de l'expérimentation. En mai 1998, la loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile innove avec la «carte de séjour retraité». Le travailleur étranger titulaire d'une pension contributive de vieillesse peut désormais bénéficier, à sa demande, d'une carte de séjour lui permettant de retourner vivre au pays et de revenir à tout moment sur le territoire français, pour peu que ses séjours n'excèdent pas un an. Cette tentative, peu médiatisée, en butte aux résistances administratives et à la suspicion des ayants droit, n'aura pas le succès escompté.

«*Le droit à l'aller-retour est une idée intéressante mais qui ne résout pas le problème des flux né des inégalités démographiques et de développement entre le Sud et le Nord*», estime Philippe Barré, ancien collaborateur de Jean-Pierre Chevènement à l'Intérieur. «*Il existe bien une formule de visas multiples pour faciliter la circulation de certains hommes d'affaires, mais ces titres ne sont délivrés qu'au compte-gouttes. Sans doute faudrait-il en élargir les modalités d'attribution, mais alors, attention à la fraude.*» Sous l'impulsion du gouvernement Aznar, l'Espagne met l'idée au banc d'essai à sa façon: elle accorde désormais des «contrats en origine» aux saison-

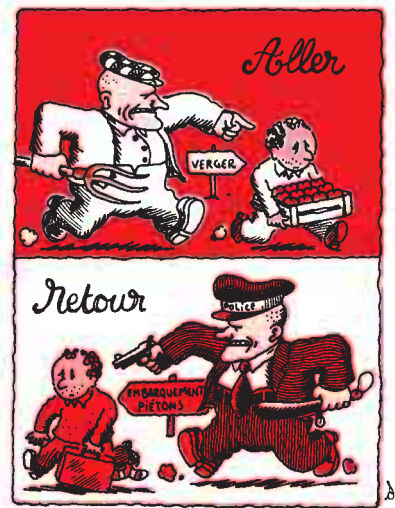
À LIRE

Atlas des migrations dans le monde

de Catherine Wihtol de Wenden. Autrement, 2005, 79 pp., 14,95 euros.

La République et sa diversité

de Patrick Weil. Seuil, 2005, 109 pp., 10,5 euros.



niers qui chaque année viennent travailler sur son sol (lire ci-dessous).

Rétropédalage de Sarkozy. La France, en revanche, pratique le rétropédalage. Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy gomme dès 2003 des tables de la loi une disposition votée par les socialistes qui obligeait les consulats à justifier le refus de visa aux étudiants étrangers. «*L'actuel gouvernement nous fait perdre un temps précieux*, tempête Patrick Weil. *L'Etat du XXI^e siècle doit non plus seulement contrôler des flux d'entrées, mais apprendre à gérer des allers-retours sur une longue période, dans une perspective de co-développement. Les étrangers titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en France devraient ainsi pouvoir retourner dans leur pays d'origine tout en conservant la possibilité de revenir travailler dans l'Hexagone s'ils le souhaitent. Ce serait un moyen de concilier codéveloppement et brain drain, le drainage des cerveaux étant un enjeu majeur de la compétition entre pays développés aujourd'hui.*» Pour l'heure, on est loin du compte: entre 2001 et 2003, le nombre de migrants qualifiés est tombé de 8800 à 6500. ◆

NATHALIE RAULIN

Un «contrat en origine» espagnol qui porte ses fruits

Pour les récoltes, Madrid délivre des permis temporaires aux travailleurs saisonniers en provenance de pays partenaires.

Madrid de notre correspondant

«*Il nous fallait lutter contre le travail clandestin tout en garantissant aux agriculteurs une main-d'œuvre régulière et stable. On a trouvé la solution*», confie Angelina Puig, du ministère du Travail régional de Catalogne. Cette solution, on l'appelle ici le *contrato en origen* (le «contrat en origine»). Régulé par la loi sur l'immigration de 2001, ce système permet à un entrepreneur de disposer de travailleurs étrangers (non communautaires) pour une période déterminée. Une fois le travail effectué, ils doivent regagner leur pays en espérant – sans aucune

garantie – un contrat similaire l'année suivante. Ce système était balbutiant il y a encore trois ans, il s'est depuis lors popularisé, presque exclusivement pour la récolte fruitière. Et ce même s'il est «illégal» serait près d'un million en Espagne, selon les ONG. En 2004, ils étaient environ 30000 à venir ramasser les fraises dans la région de Huelva (Andalousie), les pommes à Alicante, les poires ou les pêches autour de Lleida (en Catalogne). Ces travailleurs saisonniers viennent d'Equateur, de Colombie, du Maroc, de Roumanie et de Pologne. Pour l'agriculteur espagnol, la solution est idéale. La main-d'œuvre traditionnelle, les

«immigrants nationaux» – venus d'Andalousie en majorité –, rechigne désormais à ce genre de tâche. L'agriculteur pioche donc allègrement, souvent sans scrupule, dans la masse d'étrangers illégaux peu coûteux. Mais il court deux risques: celui d'une lourde amende pour employer des clandestins (un risque devenu réel avec le gouvernement Zapatero); ou celui de ne pas disposer de la main-d'œuvre nécessaire pendant toute la récolte. Avec le *contrato en origen*, il doit certes payer la moitié des frais de transport de son travailleur et lui assurer le logement. «*En échange, il a une garantie totale quant à sa production et au rendement.*

Et, en général, il n'hésite pas!», confie Joan Josep Bergé, de l'Unió de Payesos (UP, à Lleida), un des pionniers de ce système qui fonctionne de mai à septembre. Chaque année, l'agriculteur indique le nombre de saisonniers nécessaires et l'administration se charge, à travers ses consulats, de lui envoyer des ressortissants de pays ayant des accords migratoires avec l'Espagne. Ainsi, l'UP fait désormais venir chaque année un millier de Colombiens et près de 2500 Roumains. «*La partie délicate, c'est le choix des travailleurs dans le pays d'origine*, dit Joan Josep Bergé. *Il faut s'assurer que les gens choisis ont le profil de l'emploi et retourneront dans*

leur pays. Ainsi, on a quasiment arrêté de travailler avec les Marocains, car, après la récolte, la plupart restaient en Espagne.» D'où des situations aberrantes: à Huelva, pour la récolte des fraises, on emploie surtout des Polonais et des Roumains, alors que le Maroc est voisin! Des centaines de Marocains qui en faisaient leur gagne-pain par le passé restent donc sur le carreau, au grand dam des ONG qui travaillent avec les immigrants. «*La clé*, poursuit Joan Josep Bergé, *c'est de fidéliser les travailleurs saisonniers d'année en année. Mais pour cela, l'accueil doit être irréprochable, que ce soit le*

logement ou la santé. Nous, par exemple, nous prenons en charge tous les soins, y compris les opérations chirurgicales. Et, en cas de décès, nous rapatrions le corps. Si l'agriculteur et le saisonnier s'entendent bien, les mêmes reviennent d'une année sur l'autre.» A l'UP, on reconnaît toutefois que beaucoup – et pas seulement des Marocains ou des Algériens – profitent du système pour s'établir en Espagne. «*C'est pour quoi, dans les villes et villages d'où viennent nos saisonniers, nous mettons en place des projets de développement. Etablir un partenariat, c'est la meilleure façon de pérenniser ce système.*» ◆

FRANÇOIS MUSSEAU

Imposer le numerus clausus aux prisons

Le nombre de détenus ne doit pas excéder la quantité de places en maison d'arrêt: le principe a été voté à l'Assemblée nationale, avant d'être annulé sans régler le problème de la surpopulation carcérale.

Le numerus clausus, le socialiste Jacques Floch l'a fait voter deux fois par l'Assemblée nationale: «Je demandais que soit appliqué à tous les prisonniers le fameux principe d'un "encellulement" individuel pour les gens qui sont en détention provisoire.» Pas plus de détenus qu'il n'existe de places en prison, c'est pour lui un combat. Toujours différé. «Du temps de Guigou, en 1999, se souvient Floch, le vote a été annulé, mais les députés s'étaient engagés à régler le problème... Il ne l'a pas été.» Du temps de Dominique Perben, cinq ans plus tard, il était soutenu par des collègues d'horizons divers. Au PCF, à l'UDF, à l'UMP, chez les Verts, «par tous ceux qui avaient participé à la commission d'enquête sur les prisons». Qui, en 2000, avaient découvert, effrayés, des cellules bondées, des matelas par terre, des surveillants débordés, des prisonniers enfermés, entassés les uns sur les autres 22 heures sur 24. «Perben a demandé l'annulation pure et simple du vote avant de reconnaître le problème...», poursuit le député. On en est là: 57 163 prisonniers pour 51 144 places. Un chiffre qui ne veut rien dire si l'on ignore que les centres pour longues peines ne peuvent accepter plus de personnes que de cellules. C'est

dans les maisons d'arrêt pour «courtes» peines – jusqu'à un an en principe, beaucoup plus en réalité – que se trouvent 70 % des détenus et une surpopulation cruciale. Avec 150 ou même 200 % de taux de suroccupation...

Promiscuité. Début septembre, l'idée d'un numerus clausus a été débattue par Dés maintenant, un «club social» proche du PS créé par Pierre Tournier, directeur de recherche au CNRS, et soutenu entre autres par Jack Lang, Michel Dreyfus-Schmidt, Jacques Floch. S'y réunissent régulièrement chercheurs, magistrats, travailleurs sociaux, directeurs de prison, médecins, psychiatres... pour discuter justice et surtout prisons.

Jacques Floch l'a redit: «Le numerus clausus existe partout. A l'école maternelle, il n'y a pas plus de tant d'élèves par classe... A la fac, on accepte tant d'étudiants en médecine, pas plus!» Un haut magistrat a repris: «Pourquoi pas dans les prisons? Alors que la promiscuité constitue un traitement inhumain et dégradant, attentatoire à la dignité de la personne au sens de la Convention européenne.» Un cadre pénitentiaire soulignait: «D'autant que vivre à quatre dans une cellule prévue pour deux est un facteur de récidive!» Certains, comme Robert Badinter, s'opposent au numerus clausus au nom de l'égalité de tous devant la loi, sur le thème: «Celui qui sera condamné à Brest n'ira pas en prison si elle est surpeuplée, alors qu'à Nice, il ira, s'il reste des places...» «Mais enfin, réplique Jacques Floch, il pourrait y avoir quelques petites injustices ici ou là, mais il

y a en tant d'énormes aujourd'hui!» Et il cite les Pays-Bas, où le système fonctionne. «Dans chaque prison, ajoute-t-il, des gens sont proches de leur sortie, que perd-on à les faire sortir huit jours avant pour faire entrer quelqu'un d'autre?» Tournier renchérit: «Le numerus clausus ne se fera pas établissement par établissement mais à un niveau régional, et la politique pénale devra se faire en fonction des places. Cela s'appelle une saine gestion.» En parallèle, il faudra, insiste Dés maintenant, développer les alternatives à l'incarcé-

ration: libérations conditionnelles, travail d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve...

Mission impossible. Autant de mesures efficaces, saluées par tous. Mais peu crédibles aujourd'hui tant les conseillers d'insertion et de probation qui les ont en charge croulent sous la tâche. Avec 120 dossiers chacun, c'est mission impossible. D'où l'idée d'un double numerus clausus. En prison (milieu fermé) et en milieu ouvert (la liberté sous contrôle). «Nous devons définir un non-dépasse-

ment strict des capacités de placement de tous ceux qui sont "sous main de justice" (c'est-à-dire soit incarcéré, soit en suivi socio-éducatif, ndlr)», poursuit Tournier. Avec une «vraie évaluation» des moyens nécessaires et du travail entre ceux qui demandent beaucoup de temps et ceux qui en demandent moins... Optimiste, Jacques Floch milite pour que «ces propositions soient portées par les responsables du PS et qu'elles soient intégrées dans le programme socialiste.»

DOMINIQUE SIMONNOT

CONTACT

Dès maintenant

Club politique fondé en octobre 2004 pour que réfléchissent ensemble des sympathisants de gauche sur «la question des déviances et de leur contrôle». Rens.: Club Dès maintenant, 43, rue Guy-Môquet, 75017 Paris. Tél.: 01 42 63 450 4.

SUR LE WEB

Collectif 2001

Comment sanctionner le crime dans le respect des droits de l'homme. www.collectif2001.org

Aux Pays-Bas, des maisons d'arrêt hors les murs

Bracelet électronique et assignation à résidence: le ministère de la Justice développe des mesures originales et économiques en évitant de surcharger les prisons.

Amsterdam de notre correspondante

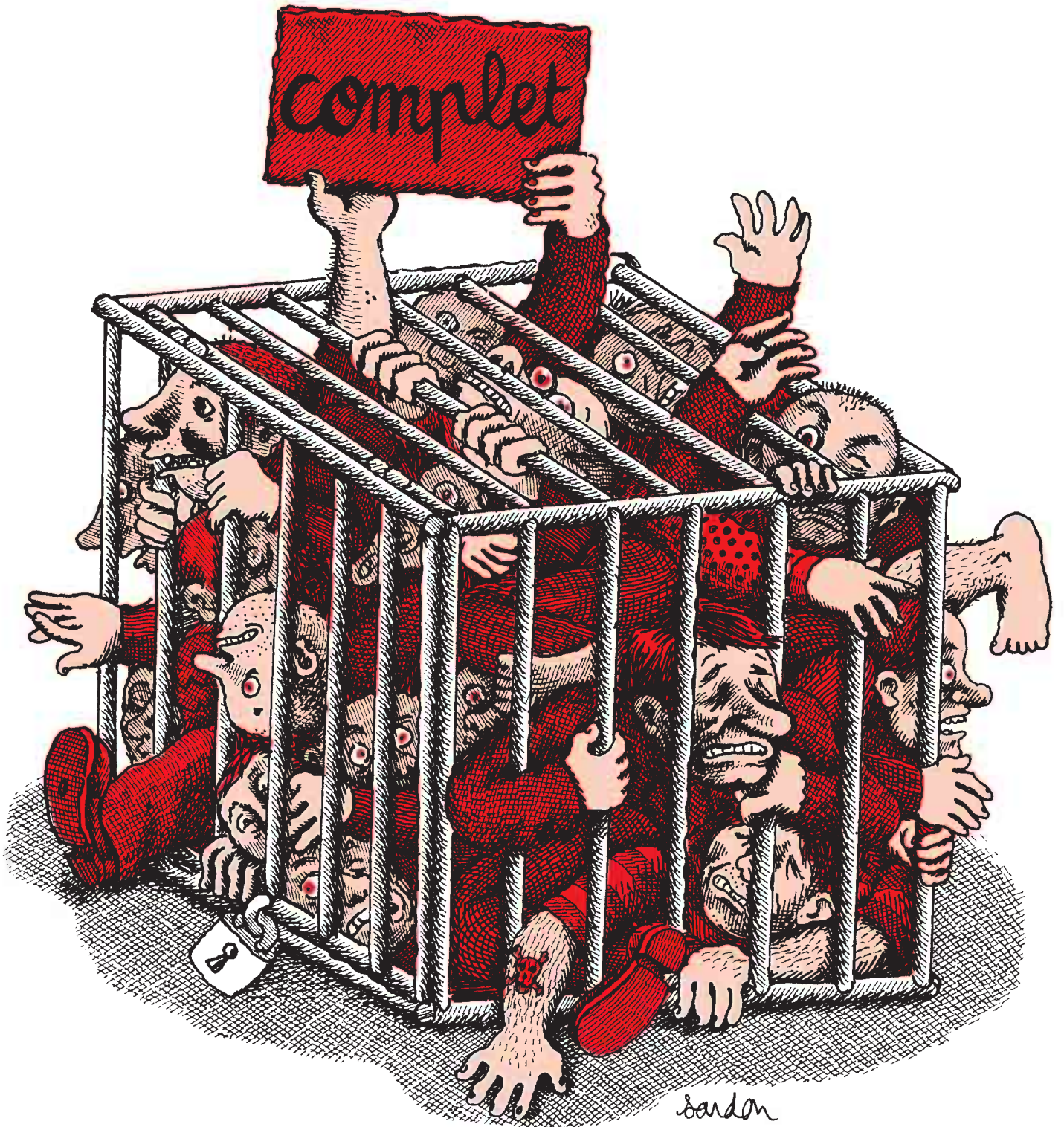
En septembre, les médias néerlandais ont trouvé scandaleux que 700 cellules de prison soient vides. «Que fait la police?», s'est demandée la chaîne de télévision RTL, relayant les critiques d'une opinion de plus en plus sensible à l'insécurité. Piet Hein Donner, ministre de la Justice, a répondu qu'il pensait «satisfaisant» le taux d'occupation des prisons, remplies à 97,5%. Au ministère de la Justice, on préfère parler de «politique de prévision à long terme des capacités» plutôt que de numerus clausus. En dix ans, de 1995 à 2004, le taux de prisonniers par rapport à la population a presque triplé, passant de 46 à 123 pour 100 000 habitants. Face à cette poussée, le gouvernement a décidé en

2003 d'augmenter de 30 % la capacité des 102 prisons du pays. L'an dernier, elles totalisaient 22 500 places. Dans un pays où il n'est pas question d'entasser plusieurs détenus par cellule, les délinquants qui ne peuvent pas être incarcérés sont priés d'attendre sagement leur procès à la maison. «Et ce jusqu'à ce qu'une place se libère», explique Hans Janssens, du ministère de la Justice. Un numerus clausus qui ne dit donc pas son nom. Economique, ce système d'assignation à résidence va être généralisé l'an prochain. Piet Hein Donner entend même en faire une «nouvelle sanction principale» pour les auteurs de vols, cambriolages et autres agressions. La mesure, qui fera l'objet d'une loi en 2006, s'appuiera sur le bracelet électronique. En 2003 et en 2004, un projet

pilote a permis à 2300 détenus condamnés à moins de trois mois de prison ferme d'écouler leur peine chez eux, un bracelet à la cheville. Dès que la distance entre le bracelet et le récepteur situé au domicile du prisonnier dépasse une certaine limite, un signal d'alarme est envoyé à la police. Des visites imprévues permettent de vérifier que les intéressés ne se livrent pas chez eux à des activités illégales, recel ou culture de cannabis. «Les participants ont vraiment ressenti le confinement chez eux comme une punition», a conclu le ministère de la Justice au terme du projet. Afin de mieux accorder l'offre à la demande carcérale, le gouvernement est aussi revenu sur l'un des principaux acquis des prisonniers néerlandais: la cellule individuelle. Depuis

juillet 2004, une loi permet de mettre deux détenus ou plus dans la même cellule – à condition que les espaces soient adaptés. Dans la petite prison de Lelystad, à 30 kilomètres au nord d'Amsterdam, un nouveau projet pilote a commencé fin septembre. De vastes cellules à lits gigognes sont partagées par six détenus, en échange d'une grande autonomie à l'intérieur de la prison. Bracelet au pied, chacun peut organiser sa journée comme il l'entend, en choisissant sur ordinateur parmi plusieurs activités. Pour inciter à une plus «grande prise de responsabilité individuelle» par rapport au règlement, explique la prison, les réfractaires seront privés de gym, de télévision ou d'Internet. ◆

SABINE CESSOU



Stimuler la création artistique à l'école

Le développement d'une vraie pratique culturelle dès le plus jeune âge réduirait les inégalités et renouvellerait le rapport au savoir.



La révolution par le papier crépon? Pas si fou. Jack Lang en fit l'axe le plus convaincant de son discours sur la politique éducative en 1992-1993, mais surtout entre 2000 et 2002; Jean-Marc Ayrault s'est entiché du sujet à la rentrée 2004. Artistes et intellectuels sont montés au front à plusieurs reprises depuis le retour de la droite au pouvoir pour dénoncer la mise à l'écart de l'éducation artistique, subrepticement minée par les crédits supprimés et les initiatives découragées. Résultat, en ces temps de retour aux «bonnes vieilles méthodes qui marchent», il faut élaguer sec avant d'arriver au cœur de l'idée qui touche à l'objectif d'émancipation de l'homme par l'éducation que la gauche prétend porter depuis le XVIII^e siècle (Condorcet, la «*pédagogie sensible*» de l'abbé Grégoire...).

Confusion. Pour commencer, débroussailler la confusion entre «enseignement» et «éducation» artistiques. Le premier est aussi noblement porté par une partie de la droite que par la gauche: il s'agit de transmettre aux jeunes générations les outils de décodage du patrimoine artistique et culturel, d'approcher ainsi la notion d'universalité. Mais le schéma reste celui d'une transmission verticale et à sens unique. La seconde prétend à un bouleversement profond de la relation pédagogique. Dans les classes à «parcours artistique et culturel (PAC)» promues par le plan Lang-Tasca en 2000, l'élève n'est pas un simple réceptacle d'une culture, il est aussi producteur. Seule tentative sérieuse de grignoter du terrain, le plan Lang-Tasca (130 millions d'euros, 25 000 classes à PAC) a été enterré par Luc Ferry («*envoyez vos enfants dans les MJC et les conservatoires*») puis

par François Fillon (c'est un «*miroir aux alouettes*»). Rien de neuf en soi: les pédagogies actives affichent un bon siècle au compteur mais n'ont jamais été mises en œuvre à grande échelle. Dit poliment dans un rapport du Conseil économique et social de février 2004 sur l'éducation artistique: il faut rompre avec un système éducatif «*essentiellement fondé sur le développement de l'intelligence cognitive au détriment de l'intelligence sensible et créative, ce qui s'avère pénalisant pour les enfants et pour la société*».

Pour continuer, il faut attaquer à la serpe l'image de la sympathique fête de l'école où Kevin et Jennifer tentent une chorégraphie maladroite ou se rengorgent devant un barbouillage criard. Ce qui se joue dans la rencontre entre l'enfant et la production artistique ne se juge ni se jauge à l'aune des réalisations forcément hésitantes qui en sortent (même si, en l'espè-

ce, la joie de Kevin ou de Jennifer a aussi sa valeur propre, de même que celle de leurs enseignants et de leurs parents: la dimension «plaisir» trouve ici droit de cité à l'école). L'art n'est pas une fin en soi mais une porte d'entrée. Qui mène au langage, à la découverte du corps, aux notions de représentation ou de symbole... L'enjeu de l'éducation artistique n'a jamais été de forger des générations de peintres ou de musiciens, il est de réinventer le rapport à l'école, au collectif, et in fine au savoir, qui reste l'horizon ultime de la manœuvre.

Pour terminer, faire fleurir une réponse – parmi d'autres – aux inégalités d'accès à la culture. Balayer le soupçon ranci d'une éducation artistique qui se réduirait à faire entrer le rap à l'école (et d'ailleurs pourquoi pas, le compositeur Marc-Olivier Dupin, ancien directeur du Conservatoire de Paris, rappelle que «*le métissage n'a rien de nouveau*» et que «*Bach mélangeait à des éléments de musique savante ou religieuse des danses populaires de l'Europe entière, des bourdons celtes ou de la musique de Cour*»). Puis rappeler que des rapports du Conseil économique et social et des ouvrages du sociologue Bernard Lahire prouvent à l'envi que confier à la seule famille l'accès à l'art et à la culture ne peut conduire qu'à reproduire les inégalités préexistantes. Pour les enfants issus de milieux défavorisés, point de salut hors de l'école. Le succès d'une initiative comme «dix mois d'école et d'Opéra», menée depuis 1991 par l'Opéra de Paris en direction des zones d'éducation prioritaires (ZEP), prouve qu'organiser la rencontre entre publics «difficiles» et l'une des formes artistiques les plus exigeantes n'a rien d'utopique.

Humanité. La gauche ne manque pas de relais pour porter l'idée. En décembre 2004, des centaines d'artistes et d'enseignants avaient lancé un appel au Théâtre du Rond-Point pour dénoncer l'«*asphyxie*» des projets artistiques et culturels à l'école, Ariane Mnouchkine lançant au ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres: «*Nos enfants ne doivent pas seulement devenir des fabricants ou des consommateurs, mais des êtres humains amoureux de l'humanité*». La révolution par le papier crépon? Il n'est pas dit que l'opinion, qui fit un triomphe aux *Choristes* et à *l'Esquive*, prendrait la chose à la légère... ◆

À LIRE

La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi

de Bernard Lahire.
La Découverte, 2004,
778 pp., 29 euros.

Eugène Andréanszky, délégué général de l'association les Enfants de cinéma:

«Que les enfants passent du voir au faire»

Eugène Andréanszky est délégué général des Enfants de cinéma, association née il y a dix ans, qui travaille aujourd'hui dans 5 000 écoles maternelles et élémentaires, 700 salles, touchant près de 400 000 enfants sur l'ensemble du territoire. **Comment votre action s'inscrit-elle dans le cadre d'un projet d'art à l'école?**

Notre association veut rapprocher école et cinéma, et son origine est citoyenne et cinéphile: faire découvrir aux élèves le cinéma comme un art. Pour nous, un film n'est pas l'illustration d'un programme scolaire, ni la part mineure d'un monde des images diffusées par la télévision, mais un univers en soi. Chaque film que nous présentons, en emmenant des classes au cinéma, est choisi (nous avons un catalogue d'une soixantaine

d'œuvres), accompagné d'un document, analysé, afin de permettre aux enseignants qui travaillent avec nous, environ 15 000, de mener un parcours pédagogique.

Quelles sont vos relations avec la tutelle politique?

Nous dépendons de subventions venant aussi bien du ministère de la Culture que de l'Éducation nationale. Et il est indéniable que la gauche au pouvoir nous a aidés pour lancer le projet. Notre force, c'est l'implantation sur le terrain. Mais c'est très difficile, car après 2002 la politique de l'art à l'école a cessé d'être une priorité. Désormais, place aux «fondamentaux», ce qui déguise un retour en arrière vers les vieilles méthodes. Alors qu'évidemment ça devrait être une priorité, et ça l'a été quelque temps sous Jack Lang, avec les classes à PAC (projet artistique et culturel).

Si l'on veut que les enfants passent eux-mêmes du voir au faire, avec la caméra, mettent vraiment les mains dans le cambouis, alors il faut des moyens beaucoup plus importants. Faire venir un réalisateur dans une classe pendant deux mois, cela exige un financement...

Comment refaire du cinéma à l'école?

C'est avant tout un problème de formation. Qu'est-ce qu'un plan, une analyse d'image, comment parler de l'histoire du cinéma aux élèves? Tout cela n'est pas de la science infuse. Et depuis trois ans, le dispositif de formation ne cesse de s'affaiblir: beaucoup d'enseignants doivent se débrouiller comme ils peuvent.

L'art au cinéma, est-ce une politique culturelle crédible?

Il me semble même que c'est l'urgence actuelle! Malraux a

eu la décentralisation culturelle, la gauche au pouvoir pourrait avoir l'art à l'école. C'est le même genre d'action culturelle en profondeur qui change durablement le rapport à l'art dans ce pays. Il faudrait par exemple faire mieux travailler ensemble les deux ministères, la Culture et l'Éducation, qui est une très grosse machine un peu réticente à toute nouveauté ambitieuse. Cela nécessite une volonté politique forte. **La gauche vous semble-t-elle prête pour défendre l'art à l'école?**

Je n'en suis pas si sûr... Est-ce que jamais la culture sera une priorité? Dans une logique marchande et libérale, qui est aussi celle du PS à l'heure actuelle, c'est difficile de défendre le cinéma comme art au niveau de l'école. La bataille n'est pas gagnée. ◆

Recueilli par ANTOINE DE BAECQUE

EMMANUEL DAVIDENKOFF

Permettre l'adoption aux homosexuels

Si l'instauration du mariage gay et lesbien semble désormais inéluctable, la question de l'adoption divise toujours la gauche.

Quand quelqu'un au PS évoque les réformes de Zapatero, le Premier ministre espagnol, Laurent Fabius et Henri Emmanuelli lèvent les yeux au ciel: «C'est un libéral.» N'empêche, l'égalité totale des droits des homosexuels de l'autre côté des Pyrénées a contaminé le débat français, à gauche. Si les partis ne sont pas tous également «mûrs» sur la question des femmes, ils ont tous conscience qu'ils n'échapperont pas aux revendications gays.

Alliances. L'avènement du mariage gay semble inéluctable en cas d'arrivée au pouvoir du PS, notamment dans la perspective d'alliances à gauche. Les trois

principales motions socialistes pour le congrès du parti au Mans intègrent d'ailleurs mariage gay et homoparentalité. Selon quels délais? Sera-t-il assorti du droit à adopter? Cela dépend des socialistes qui seront aux manettes. La gauche du Parti socialiste n'est pas passionnée par ces histoires de «bobos». Ils pensent que chaque fois qu'ils font du social ils se mettent à dos les classes laborieuses. «Evoquer l'individualisation, c'est d'emblée attirer le soupçon de se situer dans le fil du courant du néolibéralisme économique et trahir les intérêts de la classe ouvrière ou du "mouvement social"», écrit Jacques Ion, directeur de recherche au CNRS. Les emmanuelo-montebourien-mélenchonistes estiment que ce serait une grave erreur stratégique de mettre en avant ces réformes qui heurtent leur base militante. Sur le fond, ils y sont plutôt réticents, inquiets de la reconnaissance de droits particuliers, dans des sociétés «individualistes».

Les «libéraux» pensent au contraire que c'est l'un des leviers qui les différencient de la droite, presque uniformément réactionnaire sur les questions de genre. Au moment de l'annonce du mariage «sauvage» de deux hommes à Bègles en 2004 par le vert Noël Mamère, DSK a ainsi été le premier ténor socialiste à se positionner sur le mariage («pour moi, c'est oui»), dans *Libération*. Mais aussi sur l'adoption: la «question essentielle», même si elle rencontre plus de «résistances dans l'opinion». Depuis, DSK a poussé jusqu'à préfacer le dernier livre des militants de l'APGL (Association des parents gays et lesbiens) *Fonder une famille homoparentale*. Mais les Strauss-Kahniens-hollandais, culturellement et politiquement plus ouverts à ces sujets, doivent aussi gérer des élus assez conservateurs (sur la famille, l'ordre symbolique, les repères chers à Jospin). François Hollande, l'an dernier, préférerait prendre du temps: «L'adoption suppose un débat assez long.» Finalement, sa motion retient que «le droit à l'adoption doit s'adapter aux réalités nouvelles, et notamment tenir compte de l'homoparenta-

lité». Ce qui semble vouloir dire oui. Au milieu, dit une fabusienne amère, «*Laurent*», obnubilé par la stratégie politique, ne réfléchit plus du tout aux dossiers sociétaux.

Caricatures. A la fin du XX^e siècle, quand fut lancée, dans les rangs chevènementistes du PS, l'idée d'un contrat d'union sociale (CUS) pour les couples de même sexe, l'homosexualité est sortie tout à coup des chambres à coucher et des back-rooms. Six ans après le vote du Pacs, elle est devenue une affaire politique, une des seules – peut-être avec l'école privée – capables de provoquer une véritable guerre de religion entre la droite et la gauche. Le grand avantage du Pacs, rappelle le sociologue Eric Fassin, est d'avoir rallié ceux qui, à gauche, souhaitaient «al-

ler de l'avant et ceux plus au centre qui voulaient en rester là, ceux pour qui ce progrès n'est qu'un début et ceux qui voudraient y voir une fin. Autrement dit, les progressistes et les modernisateurs». Les positions se sont caricaturées depuis le référendum européen du 29 mai. D'un côté les «libéraux-libertaires (Li-Li)», de l'autre les «postmarxistes ringards». Clémentine Autain, apparentée PC, partisane du non et militante féministe des droits des homosexuels, se désespère d'appartenir à la seconde famille. Elle reconnaît que chez les Li-Li l'équipe de Dominique Strauss-Kahn a pris plusieurs années d'avance dans la réflexion, entraînant les troupes hollandaises plus frileuses. Il aura donc fallu quinze ans pour que cette éventualité totalement subversive du mariage gay devienne une réforme inévitable à gauche, et au Parti socialiste. ◀

BLANDINE GROSJEAN
et CHARLOTTE ROTMAN

À LIRE

Politiques de l'individualisme

de Philippe Corcuff, Jacques Ion et François de Singly. Lire plus particulièrement «Individualisation et engagements politiques». Textuel, 2005, 18 euros.

Fonder une famille homoparentale

de Martine Gross et Mathieu Peyçeré. Ramsay, 2005, 350pp., 20 euros.

Homoparentalité, état des lieux

sous la direction de Martine Gross. 2005, 448pp., 28 euros.

Alain Touraine, sociologue et directeur d'études à l'EHESS:

«La France est en pleine régression»

Alain Touraine est sociologue et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et l'un des intellectuels français qui connaissent bien l'Espagne. Il publie régulièrement des articles dans le quotidien *El País*.

Comment expliquez-vous que l'Espagne transgresse aussi allègrement les dogmes catholiques quand la France s'est déchirée deux ans autour d'un Pacs qui semble bien mesuré?

On constate en France une perte d'influence des secteurs les plus progressistes qui laissent le champ libre aux conservateurs de droite ou de gauche. Contrairement à ce qui se passe en Espagne, il n'y a pas d'impulsion des mouvements féministes ou homosexuels ni d'autres secteurs de la société civile dans les partis politiques. De

plus, historiquement, en France, tout ce qui touche au social est faible, peu débattu, peu pensé, voire méprisé, contrairement à ce qui relève de l'État. A droite, on est étatiste parce qu'on est plus gaulliste que libéral, et à gauche parce que le Parti socialiste ne s'est pas affranchi de ses origines communistes. Depuis les années 90, ce pays se replie sur son «exceptionnalité», son «républicanisme», pour refuser la diversité des intérêts sociaux et culturels. C'est une attitude réactionnaire. La France, qui avait impulsé une libéralisation des mœurs dans les années 20 et 70, est en pleine régression: on pénalise, criminalise, on parle d'insécurité, de valeurs mises en danger.

Pourtant, cela n'explique pas l'allégresse espagnole...

Les socialistes espagnols se laissent porter par la vague du civil, du privé, de l'affectif,

de l'intime. La France, elle, est la patrie de la raison, c'est un pays qui tient énormément à la séparation des sphères privée et publique, même si c'est intenable aujourd'hui, notamment dans le système éducatif. La sphère publique, c'est le froid, la neutralité, c'est ne pas s'intéresser à la biographie, aux origines ethnique, sociale, sexuelle des gens car il faut traiter, soi-disant, tout le monde de la même manière.

Le Parti socialiste français aurait-il intérêt à s'inspirer de ce que fait son homologue espagnol?

C'est un peu comme de demander à un mourant s'il veut aller en vacances en Toscane. Le Parti socialiste est aujourd'hui un parti de fonctionnaires et de cadres supérieurs, il ne parvient pas à accueillir ni à accompagner les marges. Combien de gens de couleur y a-t-il parmi les élites françaises, les représentants politiques?

Combien de gays, mais surtout de lesbiennes, de personnes handicapées? La France s'identifie à son centralisme, étatique, rationaliste. Plus le pays va mal, plus il défend ce modèle, y compris le fameux modèle social dont personne ne sait exactement ce qu'il est sinon qu'il coûte cher et produit du chômage.

On pourrait donc opposer ce «républicanisme» jacobin à la décentralisation espagnole concrétisée par des régions réellement autonomes et diverses?

Le modèle français a longtemps été une force, et le système espagnol, issu d'un empire qui ne s'appuyait pas sur une unité nationale très ferme, une source de faiblesse. La France s'est construite sur l'idée de l'État-nation, mais aujourd'hui il y a l'Europe; nous ne sommes plus un État-nation mais nous n'avons pas vraiment pris la mesure de ce changement. La France est de plus en plus crispée. ◀

Recueil par B.G.

Impliquer les citoyens dans l'élaboration des lois

Désormais, le vote n'est plus le seul moyen de se sentir citoyen. Preuve en est: l'abstention galopante de scrutin en scrutin. Comment faire dès lors pour que la fracture entre électeurs et élus ne s'élargisse plus? Comment faire pour que l'électeur soit plus associé à l'élaboration, à la décision, au suivi et à l'évaluation de la chose publique? Bref, comment faire pour que l'électeur d'un jour devienne citoyen toujours? Dominique Rousseau conceptualise depuis 1992 un embryon de réponse. C'est ce que le constitutionnaliste nomme la «*démocratie continue*» (1). Une notion qu'il préfère à celle de «*démocratie participative*» parce que, dit-il, «*le fondement même de la démocratie, c'est la participation*». Dominique Rousseau a constaté que la

Pour redonner de l'intérêt à la chose politique, pourquoi ne pas inventer de nouvelles formes de consultation, en dehors de la simple élection.

politique quittait peu à peu l'hémicycle pour rejoindre les prétoires. Autrement dit, que le juge fixe la norme législative avant le député. La loi Veil sur l'avortement n'a été rendue possible que parce que des citoyens ont saisi un tribunal sur le sujet. Idem pour l'euthanasie, les OGM ou le droit au logement. «*Cette montée en puissance du pouvoir juridique, cette prééminence du juge sur le législateur a transformé radicalement le visage de la démocratie*», constate l'universitaire, par ailleurs membre du Conseil supérieur de la magistrature. *Comme le citoyen ne peut*

plus se faire entendre en tant que citoyen, il s'exprime en justiciable. Il intervient ainsi en dehors des moments électoraux.» De fait, depuis l'avènement de la V^e République, le champ de la chose publique s'est considérablement élargi. Il délaisse petit à petit les seules enceintes délibératives pour gagner les tribunaux, les établissements scolaires, les médias, etc. Ainsi, selon Rousseau, «*la démocratie continue se distingue de la démocratie directe en ce sens que le peuple exerce réellement son pouvoir, refusant de l'abandonner à ses seuls représentants. La démocratie conti-*

nue constitue un au-delà de la démocratie représentative.»

«*Jurys*». Elle existe déjà. Et se pratique notamment dans les «*jurys de citoyens*». Une pratique née en Allemagne dans les années 70, expérimentée au Danemark sous l'appellation «*conférence du consensus*» et timidement importée en France en 2000, à l'occasion du débat sur les OGM. Ce dispositif vise à associer à l'élaboration d'un choix collectif des citoyens, tirés au sort ou choisis dans un panel. Une quinzaine de personnes sont mobilisées deux ou trois week-ends. Sur un sujet précis, elles disposent d'une somme d'informations, les examinent, dialoguent avec des experts, des grands témoins. Puis se forgent leur propre opinion, qu'elles soumettent à l'autorité (au ministre). Comme l'analyse le sociologue Loïc Blondiaux, «*ces conférences permettent une double transgression: du profane à l'expert et du représenté au représentant*». Limite: le caractère uniquement consultatif du processus. A l'exception notable du budget participatif de Porto Alegre. Dans ce cas, le citoyen brésilien est non seulement consulté sur les priorités budgétaires de sa municipalité mais également chargé de contrôler leur exécution. Les exemples français ne constituent que de pâles copies de ce modèle devenu symbole de l'altermon- ●●●

À LIRE

Les Institutions en question

de Francis Hamon et Dominique Rousseau. L'Harmattan, 1992, 13,75 euros. Pour y voir clair dans les institutions françaises, à l'aune des bouleversements européens.

La Constitution de la VI^e République

de Bastien François et Arnaud Montebourg. Odile Jacob, 2005, 224 pp., 19 euros. Le premier est professeur de droit, le second député PS. Ils ont écrit ensemble, article par article, cette nouvelle Constitution qui promet de changer LA politique et de changer DE politique.

Un labo plus une association, donc une subvention. C'est le trio du Picri - partenariat institutions/citoyens pour la recherche et l'innovation. Des citoyens s'inquiètent d'une pollution locale, s'interrogent sur la gestion de leurs déchets ou sur les choix énergétiques des collectivités locales, veulent comprendre les ressorts historiques des discriminations frappant catégories sociales ou sexuelles... Des scientifiques de toutes disciplines sont justement en recherche sur ces sujets.

Marions-les par une subvention, se propose le Picri, nouveau dispositif d'intervention de la puissance publique, né dans le budget 2005 de la région Ile-de-France.

Motif? «*La science et les scientifiques doivent avoir des relations avec d'autres formes organisées de la société que les traditionnels pouvoirs publics et entreprises*», explique Marc Lipinski, vice-président (vert) du conseil régional. L'Etat, mais aussi les régions - le budget francilien pour la recherche approche les 90 millions d'euros - dépensent «des milliards», souligne l'élu, pour «*la coopération entre la recherche publique et les entreprises privées, pour soutenir l'innovation industrielle, la compétitivité, la croissance de l'économie marchande, mais pratiquement rien pour favoriser l'interaction directe entre laboratoires et citoyens sur des sujets les inté-*

Ouvrir la porte des labos aux associations

Comment réduire le fossé entre société civile et scientifiques? En finançant des recherches qui répondent aux demandes des citoyens.

ressant directement». Pour produire des connaissances utiles à la compréhension et à la résolution des problèmes sociaux, «*il faut impliquer les citoyens dans la formulation de la demande de recherche, favoriser l'appropriation de la démarche scientifique et la formation des acteurs sociaux*», indique Lipinski.

Sélection drastique. Les moyens mis en face de ces objectifs plutôt ambitieux sont

encore modestes. «*1,2 million d'euros inscrits au budget 2005, voté par tout le conseil à l'exception des abstentions de l'UDF et du FN*», précise l'élu vert. Méthode? «*Un appel d'offres classique, avec un jury indépendant formé de scientifiques et de représentants d'associations qui ne proposent pas de projets*.» Résultats? Lancé cet été, l'appel d'offres a reçu 54 réponses, dont la plupart correspondent

aux critères et seront donc classées par le jury. «*Le total des sommes demandées dépasse les 8 millions... le taux de sélection fut donc drastique*», se réjouit Lipinski. Parmi les lauréats, santé, développement durable et démocratie participative se taillent la part du lion. Les médecins de Bicêtre et l'association Capucine vont s'interroger sur l'éthique de la greffe de moelle osseuse en pédiatrie. L'uni- ●●●

À LIRE

L'Année de la recherche

Sous la direction de Jacques Fossey. L'Archipel, 329 pp., 20 euros.

L'Engrenage de la technique

d'André Lebeau. Gallimard, 26 pp., 19,90 euros.

SUR LE WEB

Association Sciences citoyennes

<http://sciencescitoyennes.org/>

●●● dialisme. Comme le fait remarquer Loïc Blondiaux: «La rhétorique de la participation, largement pratiquée par les élus, contraste le plus souvent avec les moyens réels qui sont mis à la disposition de ces structures, ne serait-ce qu'au niveau municipal. Sans moyens matériels ni juridiques, sans véritable poids politique, les instances participatives font figure d'institutions pauvres dans les structures politiques municipales.»

Révolution démocratique. Pour Dominique Rousseau, ces formes inabouties de démocratie continue et/ou participative relèvent presque de la «fumisterie». Quant à la VI^e République rêvée par certains, «il s'agit de partager autrement le pouvoir entre ceux qui l'ont déjà». Le constitutionnaliste préfère une révolution démocratique: transformer «les circonscriptions actuelles en circonscriptions de pouvoir législatif». Tous les députés seraient dans l'obligation constitutionnelle de soumettre à des assemblées générales d'électeurs chaque projet ou proposition de loi. Afin d'être porteur dans l'hémicycle d'amendements citoyens. «Cela contraindrait les élus à être vertueux, à être fidèles au programme pour lequel ils ont été élus. Cela transformerait radicalement le rapport élus-électeurs. Les seconds seraient en droit de dire aux premiers: "Vous n'êtes que des représentants. Le souverain, c'est le citoyen."»

SUR LE WEB

La Commission nationale du débat

Un embryon de participation des citoyens: www.debatpublic.fr/cndp

DIDIER HASSOUX

(1) Lire «continue» à la fois comme verbe et comme adjectif.

Dans l'«usine à idées» de Romano Prodi

Depuis Bologne, le candidat de la gauche aux législatives italiennes élabore son programme au sein d'une assemblée citoyenne, La Fabbrica.

Bologne envoyé spécial

A proximité de la bretelle d'autoroute reliant Milan à Florence, dans les quartiers nord de Bologne, le bâtiment anonyme frappé d'une grande inscription *La Fabbrica del Programma* se mêle aux entrepôts. Loin des palais institutionnels romains et des sièges de parti, c'est dans cette ancienne structure industrielle que Romano Prodi, le candidat de la gauche qui affrontera Silvio Berlusconi aux législatives du printemps, a installé son usine à idées pour rénover les pratiques politiques et explorer des pistes nouvelles. Le projet de l'Union – la coalition de l'opposition qui va des altermondialistes et communistes aux démocrates-chrétiens de centre gauche en passant par les socialistes, les sociaux-démocrates ou les Verts – sera formellement élaboré au cours d'une

assemblée en janvier. Mais «la Fabrique du programme» de l'ancien président de la Commission européenne, qui ne dispose pas de formation politique, fonctionne à plein régime depuis février. Une vingtaine de thèmes aussi variés que les services publics, le défi chinois, le tourisme ou la santé mentale ont déjà passé sur les chaînes de montage à idées du Professore. «A chaque fois, il s'agit de rencontres avec des experts et des citoyens», précise Maurizio D'Amore, coordinateur de la Fabbrica. Universitaires, chefs d'entreprise ou responsables d'association sont repérés et invités indépendamment de leur appartenance politique. «La Fabbrica n'a rien à voir avec une fondation. C'est une assemblée. La plupart des gens qui participent ne se connaissent pas entre eux», relève Maurizio D'Amore. «C'est un moyen de récupérer

un rapport qui s'est distendu avec les citoyens», souligne le député Giulio Santagata, collaborateur de Prodi. *Les partis et les syndicats ont perdu de leur représentativité. Nous avons besoin de mieux comprendre la réalité et d'inventer de nouvelles formes de participation des citoyens. La Fabbrica est un instrument plus libre, léger et flexible pour capter la réalité d'une société de plus en plus complexe.* Les citoyens (environ 180 sur les 220 participants à chaque réunion) qui prennent part aux séances de travail s'invitent eux-mêmes en s'inscrivant sur le site Internet (1). «Les politiques sont absents. Nous n'invitons pas les partis», souligne-t-on à la Fabbrica. A quelques rares exceptions, Romano Prodi et ses proches collaborateurs sont en effet les seuls élus à plancher. Comme tous les participants, le Professore s'assied derrière l'une des tables

d'écolier disposées dans la grande salle de la Fabbrica, ouvre son ordinateur portable et lance le débat. «Nous sommes ici pour un brainstorming. Comme vous avez un cerveau, à vous de provoquer la tempête», se plaît-il à répéter. A chaque fois, la rencontre prévoit une quarantaine d'interventions de cinq minutes. Et, comme dans les stades de basket, une sirène retentit une fois le temps imparti écoulé. Des contributions peuvent aussi être envoyées sur le site web. Dans l'entourage de Prodi, on ne cache pas qu'il s'agit aussi d'une réponse à Berlusconi qui, à l'aide de sondages, scrute l'humeur de l'opinion. «La Fabbrica nous permet de mieux percevoir les évolutions et les attentes de la société, mais aussi d'en analyser les raisons», souligne Giulio Santagata, qui plaide pour sa pérennité comme «capteur permanent», au-delà des prochaines élections. ◀

ÉRIC JOZSEF

(1) www.lafabbricadelprogramma.it

●●● versité Paris-V, l'Institut d'études des risques industriels et le Mouvement pour les droits et le respect des générations futures vont plancher sur les pesticides et les bébés. L'Ecole des ponts, Paris-VI et l'association H₂O vont étudier la gestion de l'eau en Ile-de-France. Le labo du CNRS Culture et sociétés urbaines travaillera avec l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale sur les «dispositifs participatifs en Ile-de-France», tandis qu'un autre couple (Ecole des mines de Paris et fondation Science citoyenne) étudiera la place juridique des

conférences de citoyens. L'idée d'un tel dispositif vient du Canada. Créées en 1999, les Aruc – alliances de recherche université-communautés (associations et collectivités locales) – ont soutenu une trentaine de projets pour 22 millions de dollars canadiens (15 millions d'euros) parmi lesquels la gestion de la pêche côtière – un grave problème social en raison de l'effondrement des stocks – ou l'adaptation des collectivités locales au changement climatique. S'il est trop tôt pour en tirer des leçons, la poursuite de ce programme semble indiquer

que financeurs et participants sont satisfaits des premiers travaux. «Guichet» ministériel. Le Picri francilien s'inscrit dans une problématique plus large: les relations compliquées entre science et société. Technologies nouvelles ou jugées dangereuses (nanotechnologies, nucléaire, biotechnologies...) en butte à l'acceptation du public. Besoin d'expertises indépendantes. Crainte d'une science trop orientée par le marché. Déjà, lors des états généraux de la recherche, tenus à Grenoble en novembre 2004, cette question de la demande sociale avait soulevé de

vifs débats entre scientifiques. Parmi les idées émises, la création d'un «guichet» ministériel – interlocuteurs, programmes, crédits – destiné aux associations de citoyens, comme il en existe pour les entreprises. La composition du Haut Conseil de la science auprès du président de la République devait également faire une large place aux représentants de la société civile. Autant de propositions qui n'ont pas été retenues par le gouvernement pour sa loi d'orientation récemment publiée (1). ▶

S.H.

(1) *Libération* du 6 octobre 2005.

Laurent Dianoux, vice-président de l'association Sciences citoyennes:

«L'intérêt scientifique de ces projets est réel»

Laurent Dianoux, biologiste, directeur de recherche à l'Inserm, est vice-président de l'association Sciences citoyennes. **Que pensez-vous du Picri – partenariat institutions/citoyens pour la recherche et l'innovation – lancé en Ile-de-France?** Cette première initiative va permettre de savoir si ce mécanisme de financement de recherches coconstruites entre associations et scientifiques est bon. Son existence montre aux scientifiques que les pouvoirs

publics reconnaissent l'intérêt de cette démarche d'ouverture et de coopération avec le monde associatif, alors que le contexte français y est très défavorable. Tant du côté du gouvernement, qui tient un discours exclusivement porté sur l'innovation industrielle, que dans la communauté scientifique elle-même, qui craint souvent de voir sa liberté de recherche restreinte. L'évaluation des projets, suivant des processus classiques, vérifiera que l'intérêt scientifique de ces projets est réel, conciliant des

exigences académiques et l'intérêt social des questions abordées. **Quelles nouvelles relations entre scientifiques et citoyens faut-il promouvoir?** Il faut pousser le «tiers secteur scientifique». Reconnaître l'élévation du niveau de compétence des associations, devenues des partenaires capables de poser de bonnes questions. La tradition syndicale française, trop souvent tournée exclusivement vers l'emploi, a géré la prise en compte des

problèmes de santé. On l'a vu avec l'amiante, où ce sont les associations de victimes, et non les syndicats, qui se sont mobilisées. Lorsque les associations verront que ce type de financement public est susceptible de leur offrir des moyens de recherche, elles s'y lanceront. Déjà, à l'étranger, Greenpeace parvient à publier des articles coignés avec des chercheurs dans des revues scientifiques normales. Cela réclame des financements, mais aussi des changements dans l'évaluation des chercheurs

par leurs pairs. Les scientifiques doivent inclure positivement le critère de la coconstruction d'un programme de recherche avec une association de citoyens. C'est loin d'être le cas à l'Inserm ou au CNRS. Le détachement d'un chercheur auprès d'une association doit être aussi facile et encouragé que celui auprès d'une entreprise. Plus largement, il faut faire entendre la voix des citoyens dans les conseils de direction des organismes de recherche publique. Les directions ne parlent que de transferts vers l'industrie et les produits marchands. La valorisation culturelle et sociale est complètement sous-estimée. Ce qui passe aussi par un changement

d'attitude des confédérations syndicales, qui doivent défendre des points de vue plus larges que les intérêts immédiats des scientifiques. L'implication des citoyens dans des programmes de recherche permet l'appropriation de la démarche et de la pratique scientifiques. C'est la bonne voie pour sortir des faux débats entre promesses abusives et peurs infondées. On aura alors, peut-être, de vrais débats sur des enjeux de politique scientifique comme les très grands équipements (le réacteur à fusion Iter) ou des opérations majeures comme le pôle nanotechnologique à Grenoble. ▶

Recueilli par SYLVESTRE HUET

SONDAGE

LH2/«Libération»/i-Télé/Fondation Jean-Jaurès

Une identité chamboulée

Qui est l'homme de gauche aujourd'hui? Notre sondage révèle la diversité de ses idées et de ses attentes. Entre réel et utopie, entre collectif et individualisme, il est désormais tiraillé entre cinq familles où les désaccords se multiplient.

Comment peut-on être de gauche? Au vu des espoirs évanouis, des échecs endurés et des épreuves traversées par l'homme (ou la femme) de gauche depuis un quart de siècle, la question se pose. Après avoir écrasé le paysage intellectuel de ses certitudes, de la Libération aux années 80, l'homme de gauche s'est mis à raser les murs. Les repères qui structuraient son engagement se sont effondrés un à un: l'Etat jacobin rongé d'en bas par la décentralisation, d'en haut par la construction européenne; le communisme, englouti avec l'explosion de ses pays laboratoires; l'Etat-providence et le «*modèle social français*» déstabilisés par le chômage de masse... Jusqu'à la laïcité qui, un siècle après la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, plie devant la montée des communautarismes et le renouveau des religions. Ces quatre piliers demeurent constitutifs de l'identité de la gauche. Mais s'il en perçoit les traces, notre sondage LH2-Libération-i-Télé-Fondation Jean-Jaurès (1) montre qu'une longue pratique du pouvoir (quin-

ze ans de gouvernement sur les vingt-quatre dernières années) soldée par le traumatisme du 21 avril 2002 a fait exploser le cadre de référence de la gauche. Décryptage d'une identité en plein désordre.

Une gauche déboussolée entre réel et utopies

Premier indicateur du mal-être de l'homme de gauche, 60% des personnes interrogées jugent «*dépassées*» les notions de droite et de gauche. Les conservateurs ont, historiquement, du mal à assumer un clivage où, dans l'inconscient collectif, c'est le camp du mouvement qui tient le beau rôle. Il est plus inattendu qu'une telle majorité se dégage à gauche pour enterrer cette ligne de démarcation. Certes, comme le note l'historien Jean-Jacques Becker, ce «*grand flou*» qu'il est devenu tient aussi au fait que «*l'homme de gauche a conquis au cours du XX^e siècle l'ensemble de l'opinion et l'homme de droite de notre époque se trouve plus sûrement à gauche sur bien des points que beaucoup des hommes de gauche du*» ●●●

Les nouvelles références de gauche

PERTINENCE DU CLIVAGE GAUCHE-DROITE

En politique, on parle souvent de la gauche et de la droite. Vous-même, diriez-vous plutôt que...

	Ensemble
Les notions de gauche et de droite sont dépassées	60
Les notions de gauche et de droite sont toujours valables	36
Ne se prononcent pas	4

PERCEPTIONS DE LA GAUCHE

Voici un certain nombre d'opinions que nous avons recueillies sur la situation actuelle de la gauche en France. Êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune d'elles

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	NSPP
Il y a actuellement trop de divisions à gauche	84	12	4
La gauche est durablement divisée par le vote du 29 mai dernier sur le traité de Constitution européenne	70	24	6
La gauche actuelle n'est pas assez réaliste pour être crédible aux yeux des Français	66	30	4
La gauche a de fortes chances de revenir au pouvoir dans les années qui viennent	62	31	7
La gauche parlementaire ne doit pas chercher à s'allier à l'extrême gauche pour diriger le pays	54	41	5
L'extrême gauche et la gauche radicale tendent à s'installer durablement dans la vie politique française	53	41	6
Le Parti socialiste occupe une place trop prédominante à gauche	47	48	5

LA REPRÉSENTATION DES JEUNES ET DES FEMMES

Selon vous, chacun des groupes suivants est-il suffisamment ou insuffisamment représenté en France...

Les jeunes	Dans les instances politiques et la représentation nationale	Parmi les décideurs économiques et sociaux	Dans les médias
Suffisamment représentés en France	28	20	44
Insuffisamment représentés en France	78	76	53
Ne se prononcent pas	2	4	3

Les femmes

Suffisamment représentées en France	28	20	54
Insuffisamment représentées en France	78	79	45
Ne se prononcent pas	2	1	1

L'ALTERMONDIALISME

D'après ce que vous en savez, diriez-vous que le mouvement altermondialiste...

	OUI	NON	NSPP
Exprime des critiques justifiées de la mondialisation	69	21	10
Regroupe des gens et des idées très hétérogènes	63	26	11
Ne constitue pas une force politique crédible	36	55	9
A une vision archaïque de la société	36	53	11
Propose de véritables solutions pour l'avenir	28	61	11

... début du siècle passé» (2). Mais à force de déchanter, la gauche s'est surtout convertie au pragmatisme. Deux tiers de ses sympathisants considèrent même qu'elle n'est «pas assez réaliste pour être crédible». Ce grand désenchantement découle d'une désillusion globale vis-à-vis du fonctionnement de la démocratie. 84% des personnes interrogées reprochent aux partis de «ne s'intéresser qu'au pouvoir et pas aux citoyens» et à peine moins s'indignent d'être dirigées par une oligarchie. Bref, l'homme de gauche ne croit plus au «grand soir». Les trois qualificatifs qu'il s'applique le plus volontiers sont modérés («écologiste», «socialiste» et «laïque», plébiscités par 68 à 83% des personnes interrogées), les étiquettes fleurant la rupture («anticapitaliste», «libertaire», «communiste») étant approuvées, au plus, par un tiers de notre échantillon. Pour autant, échaudé par le passé, meurtri par le présent (80% considèrent que notre société «va de plus en plus mal»), le sympathisant de gauche n'a pas totalement perdu foi en l'avenir: 73% regrettent de «vivre dans un monde qui manque de rêves et d'utopies», indice que l'aspiration à un monde meilleur demeure. Dépourvu de toute ambition messianique, cet autre monde possible n'a rien de chimérique. Il tente plutôt de mieux coller au réel. Raison pour laquelle ses thuriféraires pointent le décalage des élites politiques, économiques et médiatiques avec leur époque, illustré par la faible présence en leur sein des jeunes, des femmes, des musulmans ou des Noirs. «Lamême gauche rêve d'utopies mais parle de réalisme, et cette dualité-là n'a probablement jamais été aussi vive qu'aujourd'hui», souligne François Miquet-Marty, le directeur des études politiques de l'institut LH2. Les mêmes sympathisants oscillent entre deux regrets qui rappellent tout à la fois le «changer la vie» de François Mitterrand en 1981 et le réalisme de Tony Blair.»

Une gauche déchirée entre collectif et individualisme

Nostalgique mais dénié, l'homme de gauche succombe à la tentation de l'individualisme. Il remet en cause plusieurs des caractéristiques qui ont forgé son histoire: le poids de l'Etat et ses rigidités sont décriés et les références libérales comme les bienfaits supposés de l'intervention du privé sont réhabilités. Au nom de la recherche de l'efficacité, dessein qui s'approche de l'étendard de l'égalité au panthéon de la gauche. Les cadres collectifs explosant, le libre choix s'impose. Et le tandem libéré-responsabilité devient, pour cette nouvelle gauche, le moteur de l'organisation de la société, du système scolaire aux transports en commun (74% des personnes interrogées se prononcent pour un service minimum en cas de grève!) ou au fonctionnement de l'administration (57% sont favorables à des primes à l'efficacité). Le 21 avril 2002, la «droitisation» du vote de salariés modestes avait déjà traduit le rejet de l'assistantat par une partie des catégories populaires. Partiellement réhabilitée, la «valeur travail» n'est plus vécue comme une contrainte que par 45% des personnes interrogées contre 53% d'avis inverse. Et l'aspiration à un certain ordre social restauré, y compris par la sanction, pousse l'homme de gauche à approuver la réduction des allocations des chômeurs qui refusent des offres d'emploi. De l'autre, la liberté individuelle érigée en idéal incite une majorité à juger «normal de désobéir à une loi ou un règlement quand on juge qu'il est injuste». Pour autant, seuls 11% des membres de notre échantillon considèrent justifié de «recourir à l'action violente pour faire avancer ses opinions». L'heure n'est pas à l'insurrection collective à portée idéologique, mais à la révolte individuelle au nom du libre arbitre.

Sans boussole et sans cap, l'homme de gauche doute d'abord de la stratégie de la reconquête: 47% des personnes interrogées jugent le PS trop hégémonique à gauche, 48% pensent le contraire. Et si 53% pronostiquent l'installation «durable» de l'extrême gauche, 54% conjurent ces deux tribus de ne pas s'acoquiner! Il ne perçoit pas plus clairement les pistes susceptibles de régénérer le logiciel de son camp: outre l'emploi, nombre de chantiers de nature hétérogène lui semblent «prioritaires»: comme l'environnement, le logement, les salaires aussi bien que l'éducation... De même, l'hom-

de sa doctrine et de ses principes les conséquences de celles-ci». Mais si l'homme de gauche déprime quand il s'ausculte, il se rassure quand il se compare. Une majorité pense en effet que leur camp a «de fortes chances de revenir au pouvoir dans les années qui viennent». Le résultat des six alternances droite-gauche vécues au cours des vingt-quatre dernières années.

À LIRE

Le jour où la France a dit non. Comprendre le référendum du 29 mai 2005

de la Fondation Jean-Jaurès. Plon, 2005, 153pp., 10 euros.

La Gauche et les classes populaires. Histoire et actualité d'une mésestime

d'Henri Rey. La Découverte, 2004, 214pp., 15 euros.

Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002

sous la direction de Bruno Cautrès et Norina Mayer. Presses de Sciences-Po, 2004, 412pp., 34 euros.

C'était la gauche plurielle

de Daniel Boy. Presses de Sciences-Po, 2003, 190 pp., 24,50 euros.

Le Vote de tous les refus

de Pascal Perrineau et Colette Ysmal. Presses de Sciences-Po, 2003, 445pp., 39,80 euros.

ne s'agit pas à l'insurrection collective à portée idéologique, mais à la révolte individuelle au nom du libre arbitre. Sans boussole et sans cap, l'homme de gauche doute d'abord de la stratégie de la reconquête: 47% des personnes interrogées jugent le PS trop hégémonique à gauche, 48% pensent le contraire. Et si 53% pronostiquent l'installation «durable» de l'extrême gauche, 54% conjurent ces deux tribus de ne pas s'acoquiner! Il ne perçoit pas plus clairement les pistes susceptibles de régénérer le logiciel de son camp: outre l'emploi, nombre de chantiers de nature hétérogène lui semblent «prioritaires»: comme l'environnement, le logement, les salaires aussi bien que l'éducation... De même, l'hom-

Les idées pour l'avenir

LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE

De manière générale, doit-on à votre avis...	Ensemble
S'opposer radicalement à la mondialisation économique	10
Proposer de la modifier en profondeur	34
Proposer d'aménager les effets les plus négatifs	43
Ne pas du tout s'y opposer	13
Ne se prononcent pas	-

LES PRIVATISATIONS

De manière générale aujourd'hui, diriez-vous que, en France...	Ensemble
Il y a juste ce qu'il faut d'entreprises nationales et privées	45
Il y a trop d'entreprises privées, il faudrait en renationaliser	35
Il y a trop d'entreprises nationales, il faudrait en privatiser	12
Ne se prononcent pas	8

LES CHANTIERS PRIORITAIRES

Quels sont pour vous les chantiers prioritaires pour la gauche dans la perspective d'un retour au pouvoir ?		Ensemble	Ensemble
La lutte contre la pauvreté	34	L'égalité des chances	14
La santé	27	La sécurité	13
L'éducation	26	La construction européenne	10
Le logement	21	Le contrôle de l'immigration	10
Les salaires	21	Les dépenses publiques	8
L'environnement	20	La régulation de la mondialisation	7
La croissance économique	15	Ne se prononcent pas	2

Total supérieur à 100 en raison de la multiplicité des réponses possibles.

LES SANCTIONS ET INCITATIONS FINANCIÈRES

Pour chacune des propositions suivantes, vous seriez : plutôt favorable ou plutôt opposé	Sous-total		NSPP
	Favorable	Opposé	
Faire payer les entreprises qui ne respectent pas l'environnement	94	5	1
Faire payer les entreprises qui licencient en faisant des bénéfices	86	13	1
Réduire les allocations des chômeurs qui refusent trois offres d'emploi qui leur sont successivement proposées	56	42	2

LA PART DU LIBÉRALISME

Pour chacune des propositions suivantes, vous seriez : plutôt favorable ou plutôt opposé	Sous-total		NSPP
	Favorable	Opposé	
Laisser aux parents le libre choix de l'établissement scolaire pour leurs enfants	82	17	1
Dans les transports en commun, créer un service minimum obligatoire en période de grèves	74	25	1
Développer la part des organismes privés en matière de protection sociale	67	30	3
Baisser les impôts et réduire les dépenses consacrées aux services publics	64	34	2
Inciter à la productivité dans l'administration en instaurant des primes à l'efficacité	57	40	3

... me de gauche est-il tiraillé entre, d'une part, sa perméabilité à l'air du temps libéral qui lui fait regarder la mondialisation comme une nécessité à réguler et non plus une hydre à combattre, et, de l'autre, son souci de voir respecter l'ordre social et/ou environnemental, y compris en pénalisant les entreprises.

Une gauche éparpillée en cinq familles

En fait, plus la gauche rame, plus elle s'éclate. Depuis la naissance de la V^e République, voire depuis 1945, elle a rarement offert un visage aussi morcelé que celui qu'elle présente depuis le 21 avril 2002. Car si la guerre froide, la décolonisation, la stratégie d'union de la gauche ou encore l'exercice du pouvoir ont semé la division, à chaque fois, la gauche se scindait grosso modo en deux groupes, les «pour» et les «contre». De retour dans l'opposition, elle se ressoudait sur un programme commun minimum: non à la droite. Rien de tel, selon l'enquête de l'institut LH2. Trois ans et demi après avoir été chassée du pouvoir, la gauche est profondément divisée en cinq familles, toujours cousines mais de moins en moins voisines. L'hostilité entre les quatre principaux groupes est manifeste (voir ci-contre), le plus central, soit celui qui est le plus à même de faire la synthèse entre des aspirations divergentes, étant le moins fourni (les antiautoritaires, 8%).

En fait, sur les principaux axes qui ordonnent le camp de la gauche depuis près de deux siècles, révolution/évolution, anti-système/pro-système, public/privé et collectif/individuel, les tribus qui la composent ne cessent de s'éloigner les unes des autres. Et deux clivages sont de plus en plus structurants. Le premier, engendré par l'instabilité croissante de la «société du risque» et la montée des précarités, oppose les «pro-système», bien intégrés, aux «anti» rejetés aux marges d'une organisation qu'ils rêvent de voir à terre; le second, nourri pour partie du précédent, oppose deux façons de se mouvoir «dans» ou «contre» ce système: l'une toujours collective, l'autre farouchement individuelle. L'effritement de ses cadres de référence incite la gauche à céder au syndrome du «chacun pour soi». Cette gauche individualiste se décompose elle-même en deux sous-familles antagonistes.

1. Les sociaux-libéraux. La première, la plus fournie, les «sociaux-libéraux» (30% de notre échantillon), va plutôt bien. Jeunes, ces sociaux-libéraux, qu'on pourrait qualifier de «blairisto-strauss-kahniens», sont chefs d'entreprise ou cadres. Proches du PS et des Verts, ils ont voté Lionel Jospin ou Noël Mamère en 2002 et considèrent que le clivage droite-gauche est dépassé. Optimistes quant à leur situation personnelle, ils invitent leur camp à mettre l'accent sur la recherche de la croissance économique.

2. Les réfractaires. À l'opposé de cette catégorie dynamique, les «réfractaires» vivent douloureusement l'époque. Cette «gauche réac» ne rejoint les sociaux-libé-

raux que pour rejeter un Etat jugé oppressant. Pour le reste, il s'agit d'ouvriers ou d'employés, plutôt âgés, qui redoutent la mondialisation et le progrès scientifique, dénoncent l'absence de «liberté d'expression» et exhortent la gauche à se soucier en premier lieu de la sécurité. S'ils se disent volontiers proches de LO ou de la LCR, ces «réfractaires», fortement désidéologisés, ont pu voter à l'extrême droite le 21 avril 2002. On y trouve ces «gauchos-lepénistes» découverts en 1995 par Pascal Perrineau, directeur du Centre d'études de la vie politique française (Cevipof).

3. Les étatistes altermondialistes. À l'autre bout du spectre, ancrés sur un terreau public et adeptes de la «rupture», figurent deux groupes tout aussi distincts. Les «étatistes altermondialistes» (21% de

notre échantillon) se préoccupent des sujets sociaux et déplorant que les partis «ne s'intéressent qu'au pouvoir». Convertis au concept de «bouguisme» défini par l'essayiste Pierre-André Taguieff, ces «bobos» urbains, fortement représentés parmi les professions intellectuelles, ont massivement voté oui lors du référendum du 29 mai et supplient la gauche du XXI^e siècle de se consacrer à la régulation de la mondialisation, la relance de l'Europe, l'éducation et l'environnement.

4. Les radicaux. Tout aussi partisans de l'Etat mais, eux, viscéralement défensifs, les «radicaux» (13%) sont issus de catégories modestes. Souvent proches du PCF et pétris de la culture Attac, ils prônent des «renationalisations». Pessimistes sur l'avenir, ils font du refrain de l'«adaptation» un synonyme de trahison, s'arc-boutent sur la défense des acquis sociaux et ont voté Hue ou Besancenot à la présidentielle.

5. Les antiautoritaires. Essouffés, les «antiautoritaires» (8%) semblent bien peu pour espérer générer une synthèse. Méfiant vis-à-vis de tout pouvoir dominant, ils sont «anticapitalistes» autant qu'attachés à l'Etat-nation, «socialistes» aussi bien que «libéraux». Pour rassembler ce qui est éparpillé, un prétendant élyséen devra ramener les tribus éparpillées vers ce noyau central. A charge pour lui de répondre à des préoccupations, souvent inconciliables, qui ont toutes trait à la vie quotidienne: l'emploi, la «régulation de la mondialisation», le niveau des salaires, le contrôle de l'immigration, la santé ou encore le logement. Faute de quoi, la guerre des gauches pourrait de nouveau faire rage au premier tour de la présidentielle. Comme un remake du 21 avril 2002. ◆

RENAUD DÉLY

(1) Réalisé du 30 septembre au 1^{er} octobre 2005 auprès de 866 personnes se déclarant de gauche ou proches d'un parti politique de gauche, extraites d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

(2) Histoire des gauches en France, sous la direction de Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (T1: L'Héritage du XIX^e siècle. 588 pp., 39 euros; T2: XX^e siècle: à l'épreuve de l'Histoire. 780 pp., 45 euros). La Découverte, 2005.

(3) L'Ambition et le pouvoir (1905-2005), d'Alain Bergounioux et Gérard Grunberg. Fayard, 610 pp., 28 euros.

SUR LE WEB

Cevipof

Le site du Centre d'études de la vie politique française, lié à Sciences-Po Paris: www.cevipof.msh-paris.fr

Fondation Jean-Jaurès

Le think-tank lié au Parti socialiste, présidé par Pierre Mauroy: www.jeanjaurès.org

L'Ours

L'Office universitaire de recherche socialiste, centre d'archives de l'histoire de la SFIO depuis 1905, qui entretient plus particulièrement la mémoire de Guy Mollet: www.lours.org

LH2

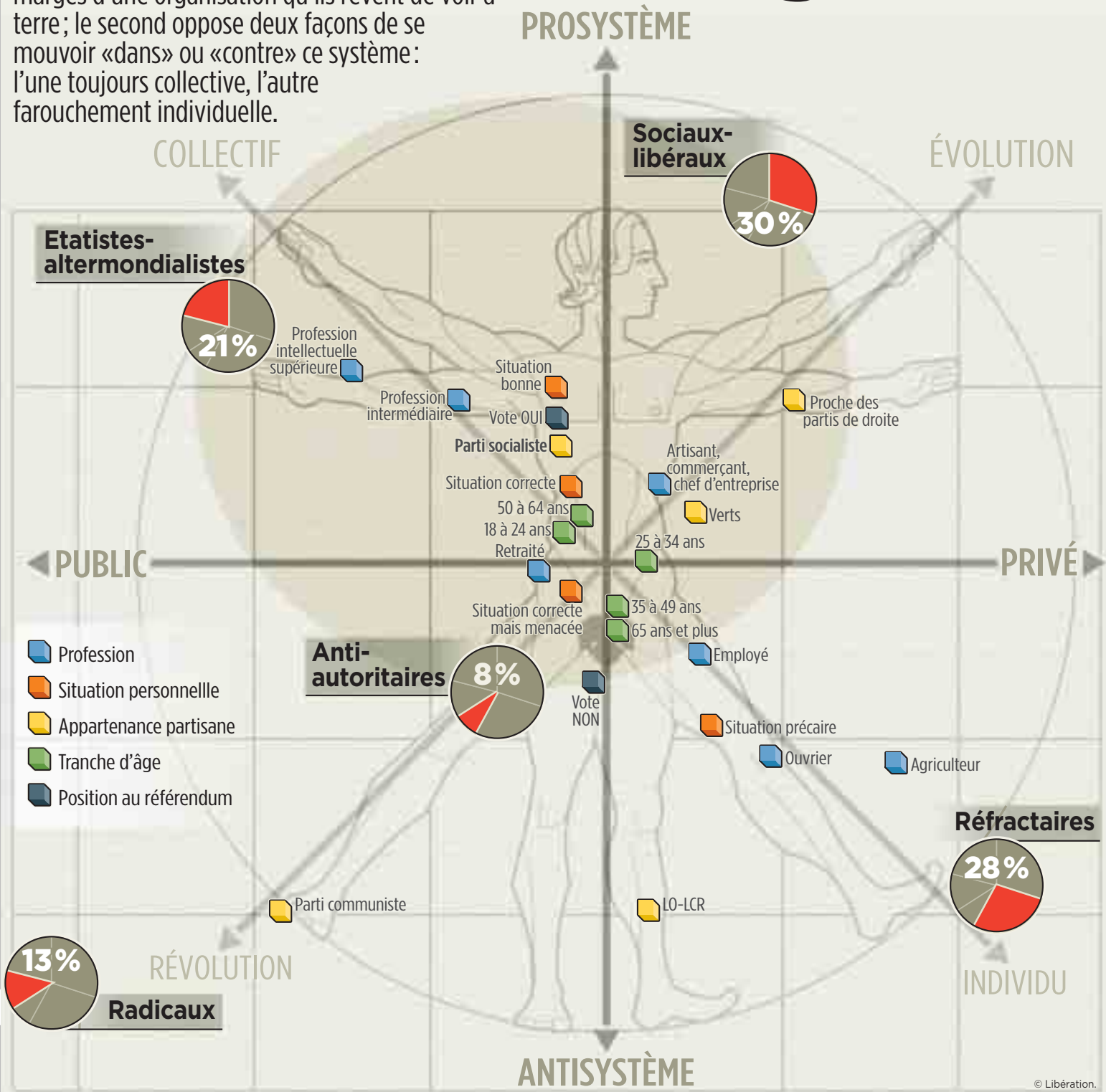
Le site de l'institut de sondages Louis-Harris, devenu LH2: www.lh2.fr

Ipsos

Le site de l'institut Ipsos, qui propose de nombreux sondages et études diverses: www.ipsos.com

Les 5 familles de gauche

La gauche est divisée en cinq tribus qui ne cessent de s'éloigner les unes des autres. Le premier clivage oppose les «proystème», bien intégrés, aux «anti», rejetés aux marges d'une organisation qu'ils rêvent de voir à terre; le second oppose deux façons de se mouvoir «dans» ou «contre» ce système: l'une toujours collective, l'autre farouchement individuelle.



Quel avenir pour la gauche ?

«Libération» a organisé une table ronde avec des politiques, des chercheurs et des experts engagés.

Depuis le 21 avril 2002 au moins, et maintenant après le référendum du 29 mai 2005 sur le projet de traité constitutionnel européen, le sentiment prévaut que la gauche s'enfoncé dans une crise dont on discerne mal les issues possibles. Cette table ronde, qui a réuni le 12 octobre des chercheurs, des experts engagés ou en tout cas concernés par la

situation de la gauche en France et en Europe, vise à conjuguer des approches et des regards différents sur les voies possibles de son renouveau. Le débat du 12 octobre, animé par Jean-Michel Helvig, responsable des pages Rebonds, commence par des diagnostics sur l'état des gauches. La version qui suit est un condensé de la table ronde dont l'intégralité peut être consultée sur le site www.libération.fr

Une famille divisée

ALAIN BERGOUNIOUX. Pour établir un bilan pertinent, il convient de distinguer les problèmes généraux européens et ceux qui concernent plus spécifiquement la France. Les politiques de gauche, qu'elles soient socialistes, travaillistes ou sociales-démocrates, ont été forgées après la Seconde Guerre mondiale dans le cadre des Etats-nations. Elles ont donné lieu à l'établissement du compromis social-démocrate entre le capital et le travail, entre le

marché et l'Etat, la solidarité et la compétition, qui a tenu bon jusqu'au début des années 70. Or, depuis une vingtaine d'années, nous constatons un problème d'adaptation générale. Nous avons changé d'échelle. La mondialisation et les évolutions technologiques majeures que nous avons connues ont eu pour conséquence de modifier le rapport de force en faveur du capital par rapport au travail. Toutes les gauches européennes sont confrontées à cette problématique: comment préserver les valeurs héritées de l'après-guerre (solidarité, protection sociale) dans ce nouveau contexte? La gauche française souffre peut-être plus pour s'adapter à cette nouvelle donne. En effet, la gauche en France s'est construite par l'action étatique, par la loi plus que par le contrat. Or, à partir du moment où les Etats sont fragilisés par une diminution de leurs ressources, la gauche voit s'affaiblir son principal outil de transformation sociale.

JEAN-JACQUES BECKER. Historiquement, la France a toujours connu des gauches. L'alliance des partis de gauche donne naissance au Bloc des gauches au début du XX^e siècle, puis au Cartel des gauches en 1924. Enfin, chacun sait que le Front populaire reposait également sur plusieurs gauches. Plus récemment, le concept de Gauche plurielle inventé par Lionel Jospin s'inscrit également dans cette continuité historique. Selon les époques, nous pouvons identifier deux ou trois grands courants. Avant 1914: la gauche radicale – qui est la plus importante –, la gauche socialiste en pleine ascension et la gauche syndicale, probablement la plus révolutionnaire. Dans l'entre-deux-guerres: les communistes, les socialistes divisés en plusieurs tendances et les radicaux. A la Libération, les radicaux ayant pratiquement disparu, seuls deux courants subsistent: le Parti communiste français, qui s'enferme très vite dans une logique «seul contre tous», et ce qui reste de la SFIO. Aujourd'hui, nous sommes en présence de deux gauches: le socialisme et une extrême gauche diverse et fragmentée qui intègre les trotskistes, les restes du Parti communiste et une fraction de la gauche du PS. Si l'influence du PCF s'amoindrit, les communistes et leurs héritiers continuent à diffuser leurs idées à l'intérieur d'autres mouvements. Les résultats récents du référendum sur le traité constitutionnel européen me semblent confirmer cette analyse. Suivant les périodes, certains courants sont dominants ou essaient de l'être. Toutefois, à chaque fois qu'une famille de gauche est en position dominante, elle entend incarner la totalité de la ●●●

Les huit intervenants du débat

Jean-Jacques Becker

Professeur émérite de l'université Paris-X Nanterre, coordinateur de l'«Histoire des gauches en France». La Découverte, 2004, 1200 pp., 2 volumes, 84 euros.

Alain Bergounioux

Secrétaire national aux études du Parti socialiste. Dernier ouvrage paru: «L'Ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)», avec Gérard Grunberg. Fayard, 2005, 28 euros.

Paul Magnette

Directeur de l'Institut d'études européennes à l'université libre de Bruxelles. Auteur des «Régimes politiques de l'Union européenne». Presses de Sciences-Po, 2003, 288 pp., 15 euros.

Kalypto Nikolaidis

Professeure de relations internationales à l'université d'Oxford, ancienne conseillère de l'ex-Premier ministre Georges Papandréou (Pasok, Parti socialiste grec) sur les questions européennes.

Joël Roman

Editeur, collaborateur de la revue «Esprit». Dernier ouvrage paru: «Ecrire contre la guerre d'Algérie: 1947-1962». Hachette Littératures 2002, 350 pp., 10,80 euros.

Mariette Sineau

Directrice de recherche au Centre d'études de la vie politique française. Dernier ouvrage paru: «Profession, femme politique. Sexe et pouvoir sous la V^e République». Presses de Sciences-Po, 2001, 308 pp., 25 euros.

Gilbert Wasserman

Rédacteur en chef de la revue «Mouvements». Dernier ouvrage paru: «Référendum: les conséquences du non», avec Jean-Louis Clergerie. Editions d'organisation, 2005, 67 pp., 4,90 euros.

Henri Weber

Député au Parlement européen (PSE). Dernier ouvrage paru: «Lettre recommandée au facteur». Seuil, 2004, 174 pp., 13 euros.



Le 12 octobre lors du débat, dans les locaux de *Libération*.

●●● gauche, même si cela ne correspond pas à la réalité.

GILBERT WASSERMAN. Ces dernières années, nous avons assisté à une tension entre deux conceptions: la conservation des acquis traditionnels de la social-démocratie et une évolution de la gauche vers le social-libéralisme. Il existe une différence fondamentale entre ces deux approches, surtout dans le cadre de la globalisation capitaliste. Le social-libéralisme constitue une forme d'adaptation à la mondialisation, alors que le modèle social-démocrate se conçoit comme une forme de résistance tentant de maintenir

un certain nombre de modèles sociaux hérités de l'après-guerre. Toutefois, une question de fond doit être posée sur la possibilité même de la social-démocratie de trouver des solutions pour préserver certains acquis dans le cadre de cette mondialisation.

Une autre évolution notable de la gauche concerne le changement de son ancrage social. Les débats politiques en cours entre la gauche et la droite sur la fiscalité par exemple montrent que les classes moyennes supérieures sont devenues le principal référent de la vie politique française. Or, si on se cale sur ce seul repère, on

exclut de facto près de 80% à 90% de la population de ce pays. Un débat fondamental sur les priorités à définir, dans un contexte de précarisation et de fragilisation des couches populaires (chômage, emploi précaire, baisse du pouvoir d'achat), doit être mené.

Pour ma part, je pense que les gauches françaises peuvent converger sur des propositions programmatiques communes, à condition que le fossé ne se creuse pas avec, d'un côté, les tenants d'une évolution aggravée vers le social-libéralisme et, de l'autre, les partisans d'une radicalisation à tout prix épousant la thèse des deux

gauches incompatibles.

KALYPSO NICOLAÏDIS. Que les responsables politiques soient de plus en plus confrontés au sentiment de perdre prise sur des phénomènes qui les dépassent devrait être moins dramatique à gauche; son rôle historique n'a-t-il pas été précisément d'inventer encore et toujours de nouveaux leviers d'action en politique? Aujourd'hui, bien sûr, cette même gauche se retrouve face à un défi fondamental: repenser sa capacité d'action dans un système global et interconnecté. Alors, la social-démocratie est-elle soluble dans la mondialisation?

La gauche européenne est aussi mieux placée que les gauches sud-américaines ou asiatiques, car elle dispose d'un outil de choix pour apprivoiser la mondialisation: l'Union européenne. Encore faut-il sortir de la logique qui consiste simplement à projeter les solutions nationales au niveau continental. Et c'est là aussi, je crois, qu'il faut replacer l'exception de la gauche française, car l'illusion de la radicalité qui a tant désespéré les autres socialistes d'Europe se résume souvent à un conservatisme idéologique flagrant: on doit faire l'Europe comme une grande France socialiste! En France, mais surtout à gauche, les vieux paradigmes étatiques, centralisateurs, jacobins et révolutionnaires ont la peau dure.

PAUL MAGNETTE. Trois éléments me frappent dans la situation de la gauche française vue dans une perspective européenne. Le PCF n'occupe plus la fonction tribunitienne qu'il exerçait auprès des classes populaires. Le nouveau radicalisme est moins organisé qu'auparavant et sa base sociologique est bien plus hétérogène puisqu'il touche aussi des catégories sociales privilégiées. Le deuxième élément propre à la réalité française est la dualité entre la rhétorique fortement antilibérale des responsables et la pratique de l'action politique qui relève, sinon du social-libéralisme, du moins d'un «socialisme d'accompagnement» plutôt que de transformation. La difficile conciliation entre un discours contestataire, nécessaire pour nourrir l'engagement et la mobilisation, et une pratique de gouvernement qui doit tenir compte de la réalité de l'exercice du pouvoir constitue l'éternel dilemme à résoudre pour les réformistes socialistes.

Les social-démocraties efficaces ont toujours joué sur la dualité temporelle, oscillant entre l'adoption de réformes au jour le jour et l'ambition d'une transformation profonde à long terme. Aujourd'hui, ce schéma ne fonctionne plus car les principaux combats sociaux ont conduit à des acquis qu'il s'agit de maintenir.

Enfin, la spécificité de la gauche française, et plus généralement des partis politiques français, réside également dans le rapport problématique aux enjeux internationaux. François Mitterrand parlait de l'Europe comme d'un prolongement des ambitions françaises, sans pour autant que ce discours s'accompagne ●●●



«La gauche française se retrouve prisonnière d'une radicalité impuissante.»

PAUL MAGNETTE

●●● mondialiste dispose d'une large capacité d'intégration, d'agrégation de courants et de thématiques différents et d'inclusion des différentes couches de la population. Evidemment, cela peut constituer un handicap s'il s'agit de construire immédiatement une alternative politique crédible. Il existe cependant un véritable débat à l'intérieur de ce mouvement concernant ses évolutions futures. Certains souhaitent s'orienter vers la sphère politique et les institutions, d'autres veulent au contraire rester dans une galaxie centrée sur les mouvements sociaux. Nous ne pouvons pas encore savoir quelles perspectives ouvriront ces réflexions, mais la gauche de gouvernement a tout à gagner à se nourrir des éléments portés par la mouvance altermondialiste.

Le New Labour est-il un laboratoire ?

KALYPSO NICOLAÏDIS. Revenons au Labour anglais utilisé comme repoussoir par la gauche qui se dit radicale. Il me semble que le Royaume-Uni constitue un laboratoire important de l'expérimentation à gauche en Europe, même si, comme toute expérience, des erreurs sont commises, les hypothèses évoluent et les résultats ne sont pas forcément exportables dans d'autres pays. C'est un fait pourtant qu'il existe une véritable passion réformiste chez les responsables du New Labour et que leur différence peut au moins aider la gauche française à réfléchir au-delà de la dichotomie simpliste réformisme/radicalité.

Les travaillistes anglais estiment d'abord que la réforme de l'Etat-providence doit être ciblée sur les groupes les plus vulnérables, que la politique de l'emploi doit cibler l'individu. Ainsi, le gouvernement de Tony Blair a obtenu des résultats significatifs sur la pauvreté des enfants et, évidemment, sur le chômage, tout en réussissant à arrêter la croissance des inégalités de revenus dans son pays. Pour une bonne part de la gauche française, conformément à la conception rousseauienne, l'Etat doit s'adresser de la même façon à la population entière. Dans le même sens, la gauche française «radicale» tend à séparer les thèmes économiques et sociaux, contrairement aux travaillistes pour qui le dynamisme économique est la condition première de l'égalité sociale. Au niveau idéologique, la frustration française de ne plus pouvoir se situer dans un re-

jet global du capitalisme fait qu'une partie de la gauche s'est déportée vers une critique du libéralisme, qui englobe à tort libre-échange et ultralibéralisme et ignore les racines communes du socialisme et du libéralisme dans la préoccupation première qui est de redonner du pouvoir à l'individu.

PAUL MAGNETTE. Dans la longue durée, la gauche a connu trois grands moments: au début du siècle, le rapport au parlementarisme, après 1945, le rapport au capitalisme national dans le cadre d'un système keynésien, et aujourd'hui, le rapport à un capitalisme mondialisé. Tony Blair est le seul dans la gauche européenne à aborder ce défi de façon explicite et claire. Il y a trois aspects qui distinguent fondamentalement la Troisième Voie du New Labour de l'approche sociale-démocrate. Tout d'abord, la protection sociale constitue pour les travaillistes anglais un simple filet de sauvetage, conformément à la doctrine libérale. Or tel n'est pas le cas dans les pays scandinaves ou en Allemagne par exemple, où elle a une fonction de redistribution. Ensuite, en matière de services publics, le gouvernement anglais n'a aucune préférence concernant les moyens utilisés (secteur public, secteur privé). A l'inverse, pour les Allemands ou pour les Français, le secteur public reste un levier fondamental pour l'action publique. La gauche française sait ce qu'elle rejette, le modèle de la Troisième Voie, mais vu l'exiguïté de sa base sociale, elle n'a pas forcément les moyens de se tourner vers la social-démocratie. La gauche française se retrouve donc prisonnière d'une radicalité impuissante.

La reconquête des classes populaires

HENRI WEBER. Le Parti socialiste français doit reconquérir la confiance des classes populaires. Certains ont cru que c'était fait après les grandes victoires électorales de 2004. Le triomphe du non au référendum a montré qu'il n'en était rien. Tous les socialistes français, de François Hollande à Henri Emmanuelli, partagent depuis longtemps le credo de la social-démocratie. Ils considèrent que les forces du mar-

ché et de l'entreprise peuvent être mises, sous certaines conditions, au service du progrès social et non au service des seuls actionnaires. Cette conviction différencie la gauche socialiste de l'extrême gauche radicale qui pense au contraire que l'économie de marché est incompatible avec l'émancipation des travailleurs.

Si un consensus existe autour de cet objectif au sein de la famille politique socialiste, les réponses diffèrent concernant les moyens pour y parvenir. S'agissant de la Troisième Voie que préconise Tony Blair, par exemple, nous rejetons sa conception de la flexibilité qui aboutirait à une précarité généralisée des salariés. Nous sommes également contre la privatisation des services publics qui ne peuvent fonctionner selon une logique de rentabilité marchande. Nous considérons qu'il ne faut pas opposer les politiques actives de l'emploi et les politiques d'assistance aux chômeurs: les deux sont nécessaires. Nous sommes contre une conception minimaliste de l'Etat-providence, dont l'action ne s'adresserait qu'aux laissés-pour-compte, ce qui remet en cause le principe du service public universel auquel nous sommes très attachés. Dans le cadre de la rénovation de la social-démocratie, nos réponses sont donc différentes de celles apportées par le Labour. Cette différence d'approche s'explique par des raisons historiques. Il ne faut pas perdre de vue que Tony Blair est arrivé au pouvoir après dix-huit années de Thatcherisme, ce qui constitue une grande différence avec l'Europe continentale.

JOËL ROMAN. J'espère que nous n'aurons pas besoin de dix-huit années de présidence Sarkozy avant de réfléchir sereinement aux perspectives d'avenir pour la gauche en France. Nous ne sommes pas obligés de suivre le même chemin de croix que nos amis britanniques.

En France, je ne crois pas qu'on puisse faire référence à la classe populaire de la même façon qu'on parlait de la classe ouvrière d'antan. Il existe une multitude de couches populaires très fragmentées traversées par une série de clivages qui les opposent et qui ne sont pas simplement liés au niveau de revenu mais également à la localisation géographique, à la classe

d'âge, au niveau d'études, voire à la religion ou à l'origine ethnique... Le rôle du politique n'est certainement pas de retracer un certain nombre de clivages sociologiques dans le champ politique, même si la gauche a vocation par essence à être du côté des plus démunis et des plus défavorisés.

De la même façon, je rejette un certain sursuisme du Parti socialiste vers les préoccupations identifiées par les sondages comme étant celles des classes populaires. Ce raisonnement a été appliqué sur les questions de la sécurité et a conduit à déporter la gauche réformiste vers des positions droitières sur ces enjeux (réduction des libertés individuelles, obsession sécuritaire...). Plutôt que ces révérences obligées vers ce qu'il est convenu d'appeler les classes populaires, le PS gagnerait à faire réellement de la politique en constituant un projet cohérent à vocation sociale.

Gilbert Wasserman nous a dressé un tableau très idyllique de la gauche «mouvementiste». Toutefois, nous ne pouvons pas être uniquement à côté de l'apologie du mouvement. La réalité des discours portés par la mouvance altermondialiste se focalise, d'une part sur une thématique sociale-étatique et néorépublicaine et, d'autre part, sur un discours révolutionnaire qui ne prône certes pas la révolution ici et maintenant, mais qui prend systématiquement pour cible la gauche réformiste. Fondamentalement, la gauche n'a pas assumé la tradition antitotalitaire dénonçant l'emprise de l'Etat sur la société.

MARIETTE SINEAU. Je veux revenir sur la notion de classes populaires. Elles correspondent aux catégories Insee (*Institut national de la statistique et des études économiques, ndlr*) employés et ouvriers, ce qui représente 57% de la population active. Même si ces couches peuvent être très fragmentées, il me semble difficile de faire l'impasse sur elles, ne serait-ce que d'un point de vue de pure stratégie électorale. Quant à la représentativité du personnel politique, je n'ai pas dit que la société politique devait être une photographie exacte de la population. Toutefois, force est de constater qu'elle en donne, aujourd'hui, une image caricaturale: seulement 1,5% des députés sont issus des catégories employés/ouvriers, quand ces dernières constituent près de 60% de la population active. Ce décalage sociologique ne contribue certainement pas à enrichir le débat. Sur un certain nombre de ●●●

«De nouveaux droits individuels doivent être portés par la gauche à travers des dispositifs ciblés.»

JOËL ROMAN



«La gauche doit mener un grand travail de pédagogie pour expliquer le partage des responsabilités entre l'Europe et l'Etat-nation.»

MARIETTE SINEAU



●●● thèmes, la gauche française a laissé voir une conception très frileuse de la citoyenneté (droit de vote des étrangers non communautaires résidant en France, parité effective...).

Les politiques publiques menées par la gauche de gouvernement, que ce soit au niveau de l'école ou du service public de la petite enfance, n'ont pas montré des résultats qui soient à la hauteur des promesses. De fait, sur un certain nombre de thèmes, la gauche n'est plus crédible car elle a contribué à instituer une citoyenneté à plusieurs vitesses à tous les niveaux (logement, école, précarisation du travail...).

Le rapport à l'économie de marché

ALAIN BERGOUNIOUX. En France, la gauche reconnaît l'existence de l'économie de marché mais ne va pas beaucoup plus loin. Nous ne posons pas clairement la question de l'efficacité du marché et de ses rapports avec la création de richesses. Pour qu'un gouvernement de gauche puisse répondre aux attentes de la société française, il a besoin de ressources conséquentes. L'action des pouvoirs publics et le levier de la fiscalité sont insuffisants pour résoudre les problèmes de notre pays. Nous détruirons la confiance des classes populaires si nous entretenons ces illusions.

Les catégories populaires, même si elles se sentent mal représentées par leurs élites, demandent avant tout que leurs gouvernants apportent une solution à leurs problèmes quotidiens. Or, la gauche française pourra élaborer tous les discours qu'elle veut, si elle n'a pas les moyens nécessaires pour financer ses propositions, la désaffection des citoyens à l'égard du politique risque de s'accroître, ce qui peut à terme déboucher sur une crise de confiance grave.

Nous traversons une crise européenne extrêmement profonde. Le plan B que promettaient certains n'a abouti qu'à la des-

truction d'une perspective européenne pour les quelques années à venir. Les socialistes français partagent les mêmes souhaits concernant les évolutions de l'Union européenne, que ce soit la nécessité de construire une Europe sociale et politique, de créer un gouvernement économique ou encore d'assigner des objectifs de plein-emploi à la Banque centrale européenne (BCE). Toutefois, il ne faut pas se cacher que les moyens pour y parvenir seront difficiles à mettre en œuvre, compte tenu du rapport de force gauchedroite dans les différents pays de l'Union. Dans le contexte actuel, nous devons entreprendre une politique économique réactive et souple, capable de rétablir l'équilibre entre capital et travail, mais également entre l'efficacité et la solidarité.

Pour donner corps à cette idée, nous réfléchissons actuellement à la possibilité d'instaurer une sécurité sociale des travailleurs afin de faire face aux mutations de l'emploi. Le Parti socialiste entend également s'attaquer à certaines inégalités de façon préventive, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou du logement. La gauche française doit également traiter la thématique de l'insécurité dans toutes ses dimensions (insécurité des biens et des personnes, insécurité sociale...). La société française est, en effet, l'une des plus inéquitables d'Europe. Il faut que les responsables politiques puissent répondre à cette demande de protection émanant de la population sans pour autant se situer en contradiction avec le progrès social et les aspirations des individus à l'autonomie. Enfin, dans la crise européenne que nous traversons, nous devons penser l'articulation entre l'Etat, les délégations de souveraineté et notre rapport au monde dans une conception ouverte et non xénophobe de la nation.

JEAN-JACQUES BECKER. Tout le monde peut se revendiquer du peuple, les classes ouvrières n'en ont pas le monopole. Je pense que la situation a évolué dans ce

coup plus d'études que leurs aînés, et ce, quel que soit leur milieu d'origine. Les 57 % d'ouvriers et employés ne constituent pas un ensemble homogène. Cette statistique regroupe des réalités différentes et contrastées.

Concernant l'Europe, un intervenant a rappelé que les Français la percevaient comme une source de paupérisation. Or, dans les faits, c'est exactement le contraire. Si nous ne disposons pas de cet outil de régulation économique et politique, je ne sais pas où en serait la France aujourd'hui. Les responsables politiques doivent avoir le courage de le dire et ne pas se laisser imposer des contre-vérités qui mènent au populisme.

GILBERT WASSERMAN. Henri Weber a mentionné la formule de Jospin établissant une différence entre une économie de marché et une société de marché. Toutefois, si nous laissons fonctionner l'économie de marché sans régulation forte, nous nous dirigeons inévitablement vers une société de marché.

Je plaide pour le concept d'«économie plurielle» où il conviendrait de distinguer l'économie de marché, l'économie des services publics et l'économie sociale et solidaire qui doit être développée. Si nous nous situons dans ce type de relation, nous nous donnons les instruments pour lutter contre une dérive néolibérale. Le problème est que la destruction progressive de l'Etat social issu de la Libération entraîne une attitude essentiellement de résistance alors qu'il faudrait remporter de nouvelles conquêtes collectives. C'est aux citoyens de réfléchir sur la construction d'un nouveau type de compromis social avec l'aide des partis politiques, des syndicats et associations, des mouvements sociaux.

Le thème de la sécurité sociale professionnelle popularisée par la CGT constitue une réponse fondamentale, même s'il demande à être précisé. La sécurisation des parcours professionnels représente indéniablement un levier pour lutter contre la précarité et le chômage. Cette question ne peut être séparée du débat sur la gestion des temps et l'autonomie individuelle, c'est-à-dire, la possibilité pour chacun de gérer ses temps de vie en fonction de ses besoins en termes de formation, de culture ou de loisir.

Enfin, il faudra nous résoudre à traiter de façon volontariste la question des inégalités et des discriminations. La victoire du non lors du référendum sur la Constitution européenne n'est pas tant liée à un repli national qu'à l'inquiétude des Français qui ne perçoivent pas l'Europe comme le lieu possible de la protection sociale. Il est indispensable de poursuivre la construction politique

européenne en en modifiant les contenus dans un sens plus social. Le débat sur les discriminations positives est très compliqué à gauche puisque les différentes familles de pensée ne s'entendent pas sur les termes. Et que ce débat a été récupéré par Nicolas Sarkozy. Tout d'abord, la formule «discrimination positive» est une traduction biaisée du concept anglo-saxon d'*affirmative action* (action positive). En second lieu, comme disait Karl Marx: «Lorsqu'on traite de façon égale des individus inégaux, on aggrave les inégalités.»

ALAIN BERGOUNIOUX. Il me semble que cette citation est d'Aristote.

GILBERT WASSERMAN. Elle a été reprise par Marx, mais il me paraît difficilement envisageable de mener une politique efficace contre les discriminations sans passer par des mesures de discrimination positive. La gauche française ne peut se contenter de se réfugier de façon comode derrière le concept flou d'égalité républicaine pour affronter ces enjeux.

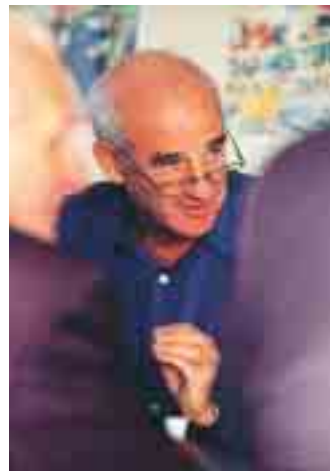
L'action dans le cadre d'une Europe élargie

KALYPSO NICOLAÏDIS. La gauche est à la recherche de nouveaux lieux de régulation politiques et de nouvelles marges de manœuvre. Dans ce cadre, l'Union européenne ne doit plus se penser comme un bouclier plus ou moins efficace contre une mondialisation qui s'imposerait à nous, mais plutôt comme une arme de choix pour prendre le meilleur de la globalisation en en limitant les effets négatifs. Il ne s'agit plus pour la gauche française de se positionner sur le oui ou sur le non au traité constitutionnel puisque ce point a été tranché, mais de s'engager dans ce que j'appellerais une «voie paraconstitutionnelle», c'est-à-dire créer les conditions pour construire une charte ou une constitution ancrée dans les réalités sociales transeuropéennes, en mettant constamment en regard les débats dans les années qui viennent sur les questions de l'UE au jour le jour et les grandes questions philosophiques sur la construction européenne.

Sur la méthode politique elle-même, la gauche doit réapprendre à générer le débat entre la société civile et les responsables politiques. De façon plus générale, il s'agit d'envisager l'engagement politique à des échelles différentes. Si le niveau national continue à conserver ●●●

«La "sécurité sociale du travail" sera la grande conquête sociale des prochaines décennies en France et en Europe.»

HENRI WEBER



••• une valeur centrale dans les démocraties européennes, certains mouvements (féminisme, écologie...) se comprennent dans une perspective transnationale. Quelles propositions communes pourraient être portées par l'ensemble des partis socialistes européens? Certains, dans le cadre du prochain congrès du PS, ont évoqué l'idée d'un «réformisme radical» qui n'insisterait plus seulement sur la réparation des inégalités, mais également sur la prévention. Ainsi, dans les pays scandinaves, les politiques de formation professionnelle s'adressent non seulement aux chômeurs souhaitant retrouver un emploi mais également aux salariés déjà en poste afin de diversifier leurs compétences et qui apprennent ainsi deux métiers. Mais c'est cher! Contrairement à ce qu'a dit Henri Weber, le système anglais ne se contente pas d'organiser la précarité. Au contraire, le blairisme insiste sur l'émancipation et l'autonomie de l'individu grâce à l'accompagnement au travail par la mobilisation de l'Etat, mais aussi d'acteurs non étatiques. En ce sens, il se situe indéniablement dans l'héritage du socialisme européen.

Cernant la dimension internationale, n'est-il pas toujours vrai que le cosmopolitisme constitue l'horizon ultime de l'idéalisme de gauche? L'«altergauche» reste paradoxalement très ancrée dans des logiques locales. Je suis étonnée que le sujet de l'élargissement de l'Europe, en particulier vers la Turquie, ne soit pas plus passionnel pour la gauche française. Or, ce thème constitue une véritable cause progressiste, sans parler de l'enjeu sans précédent de lutte contre le vieillissement de nos populations. J'espère que la gauche aura le courage de dire un jour que la Turquie peut devenir «le Viagra de l'Europe»!

PAUL MAGNETTE. Que reste-t-il des spécificités de la gauche européenne? Je pense que la clef est dans l'enjeu de la redistribution, qui est la carte génétique de la gauche sur le Vieux Continent. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si la tentative de Tony Blair et de Bill Clinton de fonder une sorte de «nouvelle internationale» de partis de gauche qui resteraient progressistes tout en mettant en veilleuse l'idée de redistribution n'a pas fonctionné. Si la gauche européenne peut se renouveler par certaines grandes causes (écologie, féminisme...), ces éléments ne constituent pas le cœur de son programme car elle n'en a pas le monopole.

En revanche, la redistribution, l'horizon de l'égalité et la mobilité sociale constituent le cœur de l'identité de la gauche européenne. Deux inflexions apparaissent toutefois nécessaires aujourd'hui. D'abord, la gauche européenne doit envisager la notion d'égalité dans toute sa complexité et accepter par exemple les discriminations positives. Ensuite, elle doit être capable de mesurer les enjeux de reconnaissance qui s'expriment derrière les conflits de redistribution. Lorsqu'un ouvrier s'engage dans une action collective pour protester contre des licenciements économiques, celui-ci n'attend pas de sa



mobilisation des gratifications uniquement matérielles, il souhaite également que la société reconnaisse l'atteinte à sa dignité que constitue la perte de son emploi. Sur le plan européen, une réelle politique de gauche suppose que l'Union mène une véritable politique industrielle. Plutôt que de laisser la modernisation économique aux arbitrages des marchés, il faut que l'Europe aborde un certain nombre de domaines sensibles par l'action publique.

Les chantiers de la troisième gauche

HENRI WEBER. Le troisième âge du capitalisme appelle un troisième âge de la gauche. Au XIX^e siècle, nous avons connu l'âge utopique et révolutionnaire. Au XX^e siècle, nous étions dans l'âge social-démocratique national. La gauche du XXI^e siècle sera altermondialiste, «alter-européiste», féministe et sociale-écologiste.

La gauche doit proposer de nouvelles règles de fonctionnement de l'économie et de la société au niveau mondial et édifier un système d'organisations internationales capables de les faire appliquer. C'est un enjeu fondamental, car de plus en plus de problèmes n'ont plus de solutions purement nationales.

Pour promouvoir une meilleure gouvernance mondiale, l'Europe est un outil de première importance. Laissons à la droite les quolibets sur la prétendue absence de plan B et proposons une issue positive à la crise européenne, qui est bien antérieure au 29 mai 2005. Sur le plan institutionnel, il faudra élaborer, fin 2007, une

«Pour qu'un gouvernement de gauche puisse répondre aux attentes de la société française, il a besoin de ressources conséquentes.»

ALAIN BERGOUNIOUX

vraie Constitution, courte, claire, centrée sur les valeurs et l'organisation des pouvoirs. Si nous voulons faire adopter ce nouveau texte, il faut reconquérir la confiance des citoyens dans le projet européen, en démontrant que l'Union européenne se préoccupe autant de croissance, d'emploi, de protection sociale et de progrès culturel que de monnaie et de concurrence.

Les socialistes ont une série de propositions à formuler dans ce sens (grands travaux transcontinentaux, nouvelles politiques industrielles, nouvelles politiques tarifaires...). A mon sens, la sécurisation des parcours professionnels ou ce qu'on appelle communément la «sécurité sociale du travail» sera la grande conquête sociale des prochaines décennies en France et en Europe. Dans ce domaine, il faut s'inspirer de l'exemple de certains pays européens.

JOËL ROMAN. La gauche française peut se retrouver autour d'un certain nombre d'idées fortes. A l'évidence, le thème de la redistribution évoquée précédemment est fondamental. Il est intéressant de constater que la gauche française commence à s'intéresser aux exemples étrangers dans une logique comparative. Toutefois, les enjeux de la redistribution au niveau macroéconomique doivent être étroitement imbriqués aux enjeux de reconnaissance abordés par Paul Magnette. De nouveaux droits individuels, se situant au-delà de la simple définition des droits fondamentaux, doivent être portés par la gauche française (droit au logement, droit à la formation...) à travers des dispositifs ciblés, permettant de lutter contre les «inégalités fines».

La gauche française doit également mener une réflexion profonde sur les services publics. Il s'agit non pas tant de réfléchir sur les statuts des entreprises effectuant une mission de service public que sur leurs missions et le cahier des charges qui leur sont alloués. La gauche doit réfléchir aux nombreux enjeux à la frontière entre l'Europe et les questions

internationales, que ce soit l'élargissement vers la Turquie qui constitue une question décisive pour la gauche ou la capacité de l'Europe à demeurer une zone ouverte sur le monde et en particulier sur sa frontière sud. Si nous ne sommes pas capables de construire une perspective positive et offensive, la gauche renouera avec ses erreurs passées. Elle gagnera sur un programme politique ancré dans une radicalité rhétorique de gauche, mais foncièrement inapplicable, et pratiquera une politique sécuritaire, populiste et conservatrice sous l'influence des sondages.

MARIETTE SINEAU. La gauche devrait essayer de promouvoir un retour du politique et un renforcement du rôle régulateur de l'Etat. Cela passe par une lutte contre les dérégulations financières et les spéculations immobilières.

La gauche doit également réfléchir à la refonte des institutions, ce qui passe par le renforcement du rôle du Parlement appuyé sur des partis plus représentatifs. Par rapport à nos voisins d'outre-Rhin qui débattent, avant tout, sur des projets et des idées, ici en France on privilégie les logiques d'affrontement personnel entre candidats. Si le Parlement retrouvait un rôle important, appuyé sur des partis forts, le débat politique ne s'en porterait que mieux.

Enfin, la gauche française doit mener un grand travail de pédagogie pour expliquer le partage des responsabilités entre l'Europe et l'Etat-nation, afin de réduire le divorce qui s'est établi entre la construction européenne et le peuple. ♦

Photos MARC CHAUMEIL

«Les débats, sur la fiscalité notamment, montrent que les classes moyennes supérieures sont devenues le principal référent de la vie politique française.»

GILBERT WASSERMAN



Libération

HORS-SERIE

De Bush au tsunami, de chez vous jusqu'à la planète Mars, les images qui explorent le monde

L'ANNEE PHOTO



© STÉPHANE LAVOUÉ / DOLCE VITA

Novembre - décembre 2001
Krechet / Agence photographique
Le futur / Agence photographique

Hors-série 200 pages
En vente chez votre marchand de journaux - 10 €